

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1981 B 01414

Numéro SIREN : 335 480 265

Nom ou dénomination : HAVAS

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2020 sous le numéro de dépôt 14303

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/14303

Déposant :

Nom/dénomination : HAVAS

Forme juridique :

N° SIREN : 335 480 265

N° gestion : 1981 B 01414




Yannick Bollore (Jun 4, 2020 11:56 GMT+2)

CERTIFIE CONFORME

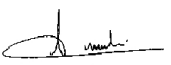
HAVAS

Société Anonyme
29/30, quai de Dion Bouton
92800 PUTEAUX

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019





CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de 831 300 €
642 010 045 RCS Nanterre

AEG FINANCES

Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
92220 NEUILLY-SUR-SEINE

HAVAS

Société Anonyme
29-30, quai de Dion Bouton
92800 PUTEAUX

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société Havas,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Havas relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 10 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

| 2 | Havas | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | Exercice clos le 31 décembre 2019



Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

▪ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

▪ Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 5.1.4.2, 5.1.4.14 et 5.2.6 de l'annexe aux comptes consolidés qui exposent les changements de méthodes comptables relatifs à l'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

a. Test de dépréciation des écarts d'acquisition

(notes 5.1.4.9, 5.1.4.15 et 5.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés)

Au 31 décembre 2019, les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan pour une valeur comptable de 2 053 M€, soit près du tiers du total actif. Ils ont été alloués à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou à des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) dans lesquelles les entreprises acquises ont été intégrées. L'organisation des UGT est structurée, conformément au reporting, par zone géographique. Une UGT représente un groupe d'agences ayant le même management et proposant ensemble à leurs clients des offres globales de services qui intègrent l'ensemble des métiers de la communication exercés par le Groupe.

▪ Risque identifié et principaux jugements

La Direction d'Havas s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur.

Les modalités des tests de dépréciation ainsi mis en œuvre par la Direction sont décrites dans la note 5.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Elles intègrent une part importante de jugements et d'hypothèses, portant notamment sur :

- les prévisions d'EBIT (Earning Before Interest and Tax) et de flux de trésorerie futurs (DCF) sur cinq ans, le flux de la première année reposant sur le budget approuvé par la Direction, ceux des quatre suivantes résultant de l'application d'un taux de croissance à ce budget, compris entre 0% et 5% selon les perspectives de l'UGT ;
- les multiples d'EBIT déterminés par un expert indépendant, intégrant le risque de l'activité et les perspectives de croissance bénéficiaire d'un échantillon constitué des principaux concurrents ;
- les taux de croissance à long terme retenus pour les flux projetés ;
- les taux d'actualisation (WACC), déterminés par un expert indépendant à partir du coût moyen pondéré du capital du secteur, appliqués aux flux de trésorerie estimés.

En conséquence, une variation de ces hypothèses est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et la constatation d'une dépréciation.

Nous considérons l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit en raison :

- De leur importance significative dans les comptes du Groupe Havas,
 - Des jugements et hypothèses nécessaires pour la détermination de leur valeur recouvrable, fondée sur des prévisions de flux de trésorerie actualisés dont la réalisation est par nature incertaine.
- **Réponses apportées lors de notre audit**

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables en vigueur de la méthodologie retenue pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition appliquée par le Groupe Havas.

Nous avons examiné la détermination de la valeur recouvrable de chacune des UGT auxquelles des écarts d'acquisition ont été alloués et avons porté une attention particulière à celles :

- présentant des indices de perte valeur ;
- dont l'historique de performance a pu montrer des écarts par rapport aux prévisions ;
- opérant dans des environnements économiques volatiles.

Nous avons alors obtenu les derniers plans stratégiques de la Direction ainsi que les tests de dépréciation de chacune des UGT.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses-clés retenues pour l'ensemble des UGT, pour ce qui concerne :

- La détermination des flux futurs de trésorerie, en lien avec :
 - les dernières estimations de la Direction telles qu'elles ont été présentées dans le cadre du processus budgétaire ;
 - les informations disponibles, parmi lesquelles les perspectives de marché, les réalisations passées et les plans d'actions envisagés par le management ;
 - l'application effective, par le management de chacune des UGT, des plans stratégiques définis par la Direction, qui conditionne notre appréciation du caractère raisonnable des résultats prévisionnels sous-tendant l'approche de valorisation mise en œuvre.
- La détermination des taux de croissance terminale retenus pour les flux projetés, en les comparant avec les analyses de marché et les consensus des principaux professionnels concernés.

Nous avons apprécié la pertinence des taux d'actualisation (WACC) retenus et des multiples d'EBIT de concurrents dans leurs différentes composantes, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation financière.

Nous avons obtenu et examiné les analyses de sensibilité effectuées par la Direction, que nous avons comparées à nos propres calculs.

Enfin, nous avons vérifié que les notes 5.1.4.9, 5.1.4.15 et 5.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

b. Caractère recouvrable des impôts différés actifs relatifs aux déficits reportables

(Note 5.2.21 de l'annexe aux comptes consolidés)

Au 31 décembre 2019, les actifs d'impôts différés figurent au bilan pour un montant de 115 M€ incluant 12 M€ relatifs aux déficits reportables.

▪ Risque identifié et principaux jugements

Le Groupe Havas procède chaque année à une analyse des impôts différés actifs en fonction de la situation de chaque filiale ou groupe fiscal, ainsi que des règles fiscales qui lui sont applicables.

Une période de trois ans est généralement retenue pour apprécier la probabilité de recouvrement de ces actifs d'impôts différés. Cette analyse du caractère recouvrable est basée sur les dernières données budgétaires disponibles, amendées des retraitements fiscaux déterminés par la Direction fiscale du Groupe Havas afin de déterminer l'existence d'un bénéfice imposable suffisant.

Chaque année, les prévisions d'utilisation sont rapprochées de la réalisation constatée. Si besoin est, des ajustements sont apportés en conséquence.

Nous avons considéré le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés relatifs aux déficits reportables comme un point clé de notre audit en raison de l'importance des jugements de la Direction du Groupe Havas pour la comptabilisation de ces actifs et du caractère significatif de leurs montants.

▪ Réponses apportées lors de notre audit

Notre approche d'audit a consisté, en faisant appel à nos experts en fiscalité, à apprécier la probabilité que le Groupe Havas puisse utiliser dans le futur ses déficits fiscaux reportables activés à ce jour.

Nous avons apprécié la comptabilisation et le caractère recouvrable des impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables, au regard notamment :

- de la capacité des filiales concernées à dégager des profits taxables sur la durée prévue permettant l'utilisation des pertes fiscales reportables existantes ;
- du caractère raisonnable des principales données et hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de résultats fiscaux sous tendant la constatation des impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables.

Nous avons examiné les hypothèses retenues pour l'activation des déficits reportables, basée sur les informations qui nous ont été fournies sur l'évolution de la base taxable et des hypothèses d'imputation sur les trois prochaines années.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 10 février 2020.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

▪ Désignation des Commissaires aux Comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux Comptes de la Société HAVAS par votre Assemblée Générale du 27 juin 2006 pour le cabinet Constantin Associés et du 29 mai 2008 pour le cabinet AEG Finances.

Au 31 décembre 2019, le cabinet Constantin Associés était dans la 14^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet AEG Finances dans sa 12^{ème} année.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 février 2020.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux Comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris la Défense et Neuilly-sur-Seine, le 2 avril 2020


Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Jean Paul SEGURET



Géraldine SEGOND

AEG FINANCES

Membre français de Grant Thornton International



Jean-François BALOTEAUD

États financiers consolidés au 31 décembre 2019

SOMMAIRE

1. BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019	2	5.2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	21
2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019	4	5.2.14. Actions propres	21
3. TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019	6	5.2.15. Dettes liées aux rachats de minoritaires et compléments de prix	21
4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019	7	5.2.16. Dette financière	22
5. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	8	5.2.17. Provisions	25
5.1. PRINCIPES COMPTABLES	8	5.2.18. Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	25
5.1.1. Informations relatives au Groupe Havas	8	5.2.19. Plans d'actions gratuites et de performance	28
5.1.2. Approbation des comptes	8	5.2.20. Plans sur actions Havas SA	30
5.1.3. Déclaration de conformité	8	5.2.21. Impôts différés	31
5.1.4. Principes et modalités de consolidation	8	5.2.22. Autres créiteurs	32
5.2. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	14	5.2.23. Charges de personnel	32
5.2.1. Faits marquants	14	5.2.24. Autres charges et produits d'exploitation, Dotations aux amortissements	32
5.2.2. Périmètre de consolidation	14	5.2.25. Autres charges et produits opérationnels	32
5.2.3. Ecarts d'acquisition	15	5.2.26. Secteurs opérationnels	33
5.2.4. Immobilisations incorporelles	17	5.2.27. Résultat financier	34
5.2.5. Immobilisations corporelles	17	5.2.28. Résultats par action	34
5.2.6. Contrats de location	18	5.2.29. Informations relatives aux parties liées	35
5.2.7. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	18	5.2.30. Obligations contractuelles et engagements hors bilan	36
5.2.8. Intérêts dans des coentreprises	19	5.2.31. Instruments financiers	37
5.2.9. Intérêts minoritaires significatifs	19	5.2.32. Politiques de gestion des risques financiers	38
5.2.10. Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables	19	5.2.33. Risques et litiges	40
5.2.11. Autres actifs financiers	20	5.2.34. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2019	42
5.2.12. Clients et autres débiteurs	20	5.2.35. Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge par le Groupe	52
		5.2.36. Evénements postérieurs à la date de clôture	52

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 1



1. BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	31.12.2019 Net	31.12.2018 Net
Actifs non courants			
Ecarts d'acquisition	5.2.3	2 053	1 940
Immobilisations incorporelles	5.2.4	63	58
Immobilisations corporelles	5.2.5	302	312
Droits d'utilisation des actifs corporels (IFRS16)	5.2.6	475	0
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2.7	5	4
Actifs évalués à la juste valeur par OCI ⁽¹⁾	5.2.10	22	20
Impôt différé	5.2.21	115	95
Autres actifs financiers non courants	5.2.11	11	10
Total actifs non courants		3 046	2 439
Actifs courants			
Stocks et en-cours		64	70
Clients	5.2.12	2 219	2 259
Actifs d'impôt courant		64	93
Autres débiteurs	5.2.12	656	640
Autres actifs financiers courants	5.2.11	8	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.2.13	591	566
Total actifs courants		3 602	3 637
TOTAL DE L'ACTIF		6 648	6 076

(1) Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables "OCI" (Other Comprehensive Income)

2 RAPPORT ANNUEL 2019

HAVAS



[Signature]

PASSIF

(en millions d'euros)	Notes	31.12.2019 Net	31.12.2018
Capitaux propres - part du Groupe		1 626	1 674
Capital		170	169
Primes liées au capital		1 401	1 401
Réserves consolidées		61	136
Ecart de conversion		(6)	(32)
Intérêts minoritaires		15	14
Total capitaux propres		1 641	1 688
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières à long terme	5.2.16	3	402
Dettes de loyers IFRS16 > 1 an	5.2.6	470	0
Dettes sur rachat d'intérêts minoritaires et compléments de prix	5.2.15	97	111
Provisions et avantages au personnel à long terme	5.2.17-5.2.18	145	107
Obligation de démantèlement, désinstallation IFRS16		18	0
Impôt différé	5.2.21	114	96
Autres passifs non courants		11	6
Total passifs non courants		858	722
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières	5.2.16	419	20
Dettes de loyers IFRS16 < 1 an	5.2.6	75	0
Découverts bancaires	5.2.16	0	1
Dettes sur rachat d'intérêts minoritaires et compléments de prix	5.2.15	72	32
Provisions	5.2.17	55	54
Dettes fournisseurs		2 070	2 100
Dettes d'impôt		33	63
Autres créditeurs	5.2.22	1 416	1 389
Autres passifs courants		9	7
Total passifs courants		4 149	3 666
TOTAL DU PASSIF		6 648	6 076

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

(en millions d'euros)	Notes	2019	2018
Revenu IFRS15		2 378	2 319
Coûts directs non explicitement spécifiés	(1)	(122)	(124)
Marge brute		2 256	2 195
Autres produits et charges d'exploitation	5.2.24	(428)	(506)
Charges de personnel	5.2.23	(1 432)	(1 385)
Dotations aux amortissements (hors IFRS16)		(50)	(46)
Dot./Amt. & prov droit d'utilisation des actifs corporels IFRS16		(78)	0
Résultat opérationnel courant		268	258
Autres produits et charges opérationnels	5.2.25	(31)	(31)
Actions de performance (AGA)	5.2.19	(12)	(12)
EBITA		225	215
Résultat opérationnel (EBIT)		225	215
<i>Produits de trésorerie</i>		8	6
Cout de l'endettement brut (hors IFRS16)		(10)	(19)
Cout de l'endettement net (hors IFRS16)	(2)	(2)	(13)
Autres produits et charges financières (IFRS16)		(23)	(13)
Résultat financier	5.2.27	(25)	(26)
Résultat avant impôt		201	189
Charge d'impôt		(107)	(103)
Résultat après impôt		94	86
Intérêts minoritaires		(16)	(11)
RESULTAT NET, PART DU GROUPE		78	75

(1) La norme IFRS 15 conduit à une augmentation du revenu IFRS par l'exclusion au niveau du revenu de certains coûts directement refacturés aux clients. Ces coûts concernent essentiellement des activités de production et autres frais à la charge des clients.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 décembre 2019

(en millions d'euros)	2019	2018
Résultat de l'exercice	94	86
Pertes et gains actuariels comptabilisés en capitaux propres	(41)	20
Impôts différés sur les pertes et gains actuariels	10	(6)
Total des éléments non recyclables en résultat ultérieurement	(31)	14
Gains nets sur les couvertures des flux de trésorerie	(2)	2
Ecart de conversion sur opérations à l'étranger ⁽¹⁾	28	9
Total des éléments recyclables en résultat ultérieurement	26	11
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES	89	111
Dont part du Groupe	73	100
Dont part des intérêts minoritaires	16	11

⁽¹⁾ En 2019, le livre sterling impacte positivement les capitaux propres, part du Groupe, à hauteur de +18,5 millions d'euros. Le dollar US poursuit son effet positif pour +9,1 millions d'euros suivi du Peso mexicain pour +3,8 millions d'euros. Par ailleurs, le Peso argentin est toujours affecté négativement à hauteur de -1,9 millions d'euros.

En 2018, le dollar US impacte positivement les capitaux propres, part du Groupe, à hauteur de +25,1 millions d'euros. Le dollar de Hong Kong a désormais un effet positif de +2,3 millions d'euros. Par ailleurs, la livre sterling est toujours affectée négativement à hauteur de -3,5 millions d'euros.

IIAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 5



3. TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2019

Part du Groupe											
(en millions d'euros)	Nbre d'actions émises (en milliers)	Capital	Primes	Réserves et résultat consolidés	Transactions entre actionnaires ⁽²⁾	Pertes latentes/instruments financiers	Pertes et gains actuariels	Ecart de conversion	Total	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres consolidés au 31.12.2017											
	423 056	169	1 401	152	15	(1)	(56)	(41)	1 639	14	1 653
Distrib. de dividendes ⁽²⁾	-	-	-	(76)	-	-	-	-	(76)	(15)	(91)
Stock-options, actions gratuites et de performance	870	-	-	10	-	-	-	-	10	-	10
Produits et charges comptabilisés	-	-	-	75	-	2	14	9	100	11	111
Variation de périmètre, autres	-	-	-	1	-	-	-	-	1	4	5
Capitaux propres consolidés au 31.12.2018 publié											
	423 926	169	1 401	162	15	1	(42)	(32)	1 674	14	1 688
IFRS16 impact transition (4)	-	-	-	(46)	-	-	-	-	(46)	(1)	(47)
Capitaux propres consolidés au 01.01.2019 IFR9 16											
	423 926	169	1 401	116	15	1	(42)	(32)	1 628	13	1 641
Distrib. de dividendes ⁽¹⁾	-	-	-	(76)	-	-	-	-	(76)	(12)	(88)
Actions gratuites et de performance	954	1	-	7	-	-	-	-	8	-	8
Produits et charges comptabilisés	-	-	-	78	2	(2)	(31)	26	73	16	89
IFRS9 : mise à la juste valeur par OCI non recyclable (3)	-	-	-	(7)	-	-	-	-	(7)	-	(7)
Variation de périmètre, autres	-	-	-	2	(2)	-	-	-	-	(2)	(2)
Capitaux propres consolidés au 31.12.2019											
	424 880	170	1 401	120	15	(1)	(73)	(6)	1 626	15	1 641

(1) L'Assemblée Générale Mixte d'Havas SA en date du 12 avril 2019 a décidé de la distribution d'un dividende de 0,18 euro par action sur la base d'un nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2018 de 423 925 803 actions.

(2) La norme IFRS 3R est appliquée depuis le 1er janvier 2010.

(3) A compter du 1er janvier 2018, le Groupe a procédé au reclassement en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de ses titres non consolidés selon les préconisations d'IFRS 9, ces derniers étant considérés comme des instruments non détenus à des fins de transaction

(4) La norme IFRS 16 est appliquée depuis le 1er janvier 2019.

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

(en millions d'euros)	Notes	2019	2018
Opérations liées à l'activité			
Résultat net :			
Part du groupe		78	75
Intérêts minoritaires		16	11
Opération sans incidence sur la trésorerie			
Amortissements et provisions		49	47
Amort. Droit d'utilisation IFRS 16		78	
Impôts différés		18	19
Plus ou moins-values de cession		1	5
Intérêts courus			(2)
Autres opérations		5	15
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net		245	170
Coût de l'endettement financier net (hors intérêts courus)		9	20
Charge d'intérêts IFRS 16		18	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net		272	190
Incidence de la variation des clients		85	(13)
Incidence de la variation des fournisseurs		(76)	(27)
Incidence de la variation des avances et acomptes reçus		46	32
Incidence de la variation des autres débiteurs et créditeurs		(46)	42
Flux nets d'activité		281	224
Opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations			
Immobilisations incorporelles et corporelles	5.2.4-5.2.5	(79)	(80)
Titres de participation		(34)	(38)
Prêts et avances consentis		(43)	(38)
		(2)	(4)
Cessions et réductions d'immobilisations			
Incorporelles et corporelles		10	5
Titres de participation		1	1
Remboursements des prêts et avances		7	(1)
		2	5
Flux nets d'investissement		(69)	(75)
Opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	3	(76)	(76)
Dividendes versés aux minoritaires	3	(13)	(18)
Variation des fonds propres	3		3
Remboursements d'emprunts obligataires	5.2.16		(100)
Emissions d'emprunts		7	3
Remboursements d'emprunts		(8)	(14)
Remboursement des dettes locatives IFRS 16		(76)	
Rachats d'intérêts minoritaires ne donnant pas le contrôle	5.2.15.2	(6)	(31)
Intérêts financiers net versés		(10)	(20)
Intérêts versés - IFRS 16		(18)	
Flux nets de financement		(200)	(253)
Incidence des variations de cours de change		14	4
Variation de trésorerie		26	(100)
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	5.2.13	565	665
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	5.2.13	591	565
Impôt payé sur la période		(89)	(62)

5. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1. Principes comptables

5.1.1. Informations relatives au Groupe Havas

Havas SA est une société anonyme immatriculée en France. L'euro est la monnaie fonctionnelle de Havas SA. Les états financiers consolidés du Groupe Havas (le « Groupe » ou « Havas ») sont présentés en millions d'euros (M€) sauf indication contraire.

5.1.2. Approbation des comptes

Les états financiers consolidés du Groupe Havas au 31 décembre 2019 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 11 février 2020.

Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui aura lieu le 17 avril 2020. Cette Assemblée disposera du pouvoir de modifier les comptes qui lui seront présentés.

5.1.3. Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe Havas au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont établis conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2019 et tel qu'adopté par l'Union européenne à cette date. Ces normes sont accessibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ias/index_fr.htm

Les données relatives à l'exercice 2018, présentées à titre comparatif, ont été établies selon les mêmes principes et règles comptables.

5.1.4. Principes et modalités de consolidation

5.1.4.1. Nouvelle norme d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019

IFRS 16 - « Locations »

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». IFRS 16 remplace IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et supprime, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrats de location financement ».

Les preneurs doivent comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an et ceux portant sur un actif de plus de cinq mille dollars de manière analogue aux modalités antérieurement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créés par un contrat de location.

Le Groupe a retenu l'approche rétrospective modifiée pour la première application de la norme. L'application d'IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles est une option de la norme que le Groupe a choisi de ne pas retenir.

Par ailleurs, Les contrats avec une durée résiduelle inférieure à 12 mois à compter du 1er janvier 2018 ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette.

L'interprétation IFRIC23 – « incertitude relative aux traitements fiscaux », publiée par l'IASB le 7 juin 2017 et applicable à compter du 1er janvier 2019 clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

A ce titre, une entité doit réévaluer ses jugements et ses estimations en cas de changement dans les faits et circonstances. Par exemple, une modification des faits et circonstances pourrait modifier les conclusions d'une entité sur l'acceptation d'un traitement fiscal ou ses estimations sur les effets de l'incertitude, ou sur les deux.

IFRIC 23 a fait l'objet d'une application rétrospective au 31 décembre 2018. Cette adoption n'a eu aucun effet sur l'évaluation des impôts courants et différés.

Au 31 décembre 2019, les provisions à caractère fiscal ont fait l'objet d'un reclassement en impôt différé passif pour un montant total de 8,8 millions d'euros.

5.1.4.2. Nouvelle norme non encore applicable

Le Groupe Havas reste attentif aux projets de l'IASB (*Better Communication, Goodwill and Impairment*) et des avis de l'IFRS IC en coordination avec sa maison-mère Vivendi.

5.1.4.3. Estimations

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est amené à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que certaines informations figurant dans les états financiers. Les résultats définitifs peuvent diverger sensiblement de ces estimations, en fonction d'hypothèses ou de situations qui pourraient s'avérer différentes de celles envisagées.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet d'estimations sont les suivantes :

- la reconnaissance du revenu ;
- les dépréciations de créances ;
- les provisions pour risques, notamment les provisions pour risques locatifs et litiges ;
- les avantages au personnel à long terme ;
- les engagements de rachat des titres de minoritaires et compléments de prix sur acquisition de sociétés ;
- les dépréciations d'immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ;
- la valorisation des justes valeurs des actions de performance attribuées ;
- les impôts différés et la charge d'impôt.

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date de clôture des comptes.

5.1.4.4. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de Havas intègrent globalement les comptes de Havas SA ainsi que ceux des entreprises qu'elle contrôle.

Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il détient cumulativement le pouvoir sur cette entité, est exposé ou a droit aux rendements variables de cette entité, et a la capacité d'agir sur ces rendements, c'est-à-dire qu'il existe un lien entre les rendements et le pouvoir. Le pouvoir est établi lorsque le Groupe a des droits effectifs lui conférant la capacité de diriger les activités pertinentes de cette entité.

Le pouvoir est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise. Lors de l'appréciation du pourcentage de droits de vote, le Groupe prend en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables conformément à IAS 27R.

Les normes IFRS 10, 11 et 12 étant appliquées aux comptes ouverts au 1^{er} janvier 2013, au-delà des droits de vote, le contrôle est également apprécié conformément aux prescriptions de la norme IFRS 10.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les entreprises non contrôlées sur lesquelles le Groupe est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont mises en équivalence (entreprises associées). L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les participations dans les entreprises associées sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, lequel est augmenté par la suite de la quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises associées. L'écart d'acquisition lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans le résultat après impôt des entreprises associées.

Cette méthode est appliquée à compter de la date où l'influence notable est constatée jusqu'à la date où l'influence notable cesse.

5.1.4.5. Conversion des comptes des entités étrangères du Groupe

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis selon la méthode du taux de clôture. Selon cette méthode, les actifs et passifs du bilan sont convertis en euros au cours du dernier jour de cotation de l'exercice, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie étant convertis au taux moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition et les ajustements à la juste valeur d'actifs et passifs résultant de la comptabilisation d'une acquisition d'une entité étrangère sont exprimés dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise, et convertis au cours de clôture.

5.1.4.6. Enregistrement des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de transaction. A chaque clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés au compte de résultat en « Autres charges et produits financiers », à l'exception des écarts de conversion concernant les financements des investissements nets dans certaines filiales étrangères qui sont comptabilisés en capitaux propres dans le poste « Ecart de conversion » jusqu'à la date de cession de la participation.

5.1.4.7. Elimination des opérations intragroupe

Les soldes des comptes de créances et de dettes entre sociétés du Groupe, ainsi que les opérations intragroupe telles que les facturations internes, paiements de dividendes, plus ou moins-values de cessions, dotations ou reprises de provisions pour dépréciation de titres consolidés, sont éliminés.

5.1.4.8. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. L'application de cette méthode implique les étapes suivantes :

- identification d'un acquéreur ;
- détermination de la date d'acquisition ;
- comptabilisation et évaluation des actifs identifiables et passifs repris, et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; et
- comptabilisation et évaluation du goodwill ou du profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Les actifs acquis et passifs repris, à l'exception des actifs et passifs d'impôts, sont évalués à leur juste valeur. Les passifs éventuels sont comptabilisés à leur juste valeur si celle-ci peut être estimée de façon fiable. Les actifs et passifs d'impôt sont évalués selon les principes et méthodes d'IAS 12.

Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif dans les comptes de la société acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de la société acquise si celle-ci n'a pas une obligation actuelle à la date d'acquisition d'effectuer cette restructuration.

La différence entre la part du Groupe dans ces justes valeurs et le prix d'acquisition est portée dans le poste « Ecart d'acquisition ».

Les ajustements de valeur des actifs acquis et passifs repris pendant la période d'évaluation de 12 mois et découlant des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition sont effectués de manière rétrospective. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en résultat.

Par ailleurs, les prises de contrôle réalisées par le Groupe Havas sont généralement assorties d'engagements de rachat d'intérêts minoritaires (*buy-outs*). Ce type d'engagements est comptabilisé dès la date d'acquisition à la juste valeur en « Dettes sur rachat d'intérêts minoritaires », le différentiel entre cette valeur et les intérêts minoritaires préalablement éliminés est comptabilisé en « Ecart d'acquisition ». Havas applique, de ce fait, la méthode du « goodwill complet ». Si une acquisition ne comporte pas ce type d'engagement, l'application de cette méthode sera appréciée au cas par cas.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Le test de dépréciation est réalisé selon les modalités décrites en note 5.1.4.15.

Les coûts accessoires liés aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles », à l'exception des coûts inhérents aux investissements dans des entreprises associées qui sont capitalisés. Ceux résultant de variations de périmètre sans perte de contrôle sont portés en capitaux propres au même titre que les effets de relution ou dilution.

5.1.4.9. Acquisition d'intérêts minoritaires

Les engagements de rachat d'intérêts minoritaires (*buy-outs*) conclus avant la date d'entrée en vigueur des normes IFRS 3R et IAS 27R, soit le 1er janvier 2010 pour le Groupe Havas, continuent à être comptabilisés selon la méthode du « goodwill en cours ». La réévaluation périodique de la dette « *buy-out* » à la juste valeur est constatée en contrepartie des « Ecart d'acquisition ».

Quant aux engagements conclus à compter du 1er janvier 2010, ils sont comptabilisés en dette « *buy-out* » à leur juste valeur actualisée à la date d'acquisition. Les réévaluations ultérieures de cette dette sont constatées en contrepartie des capitaux propres, conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers.

5.1.4.10. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les frais de recherche sont enregistrés dans les charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément de l'écart d'acquisition dès lors qu'elles sont :

- identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ; ou
- séparables de l'entité acquise.

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels informatiques et de marques.

5.1.4.11. Immobilisations corporelles

Les éléments corporels dont il est probable que les avantages économiques futurs qui leur sont associés iront à l'entreprise et qui peuvent être évalués de façon fiable sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Celles-ci sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, lequel inclut les frais directement attribuables. Les dépenses ultérieures sont comptabilisées à l'actif si elles satisfont aux critères de reconnaissance d'IAS 16. Ces critères sont appréciés avant l'engagement de la dépense.

Les immobilisations sont évaluées par la suite selon le modèle du coût historique, c'est-à-dire au coût moins les amortissements et les dépréciations.

Les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété, et selon une durée n'excédant pas la durée du bail lorsqu'il est probable que celui-ci ne sera pas renouvelé. Au compte de résultat, les redevances de location-financement sont remplacées par les intérêts d'emprunts et l'amortissement du bien.

Les paiements effectués au titre de contrats de location simple, qui ne comportent pas de transfert de risques, sont comptabilisés en charge pour la période concernée dans le compte de résultat.

5.1.4.12. Durées d'amortissement

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité estimée, principalement selon le mode linéaire.

A titre d'illustration, les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Durées d'amortissement
Incorporelles :	
- Logiciels	1 à 5 ans
Corporelles :	
- Constructions	15 à 33 ans
- Façades et toiture	16 ans
- Agencements intérieurs	7 à 15 ans
- Installations générales et techniques, matériel et outillage	3 à 13 ans
- Autres	
o Matériel informatique	3 à 5 ans
o Mobilier	7 à 10 ans
o Agencements	9 à 10 ans

5.1.4.13. Droits d'utilisation des actifs corporels et dettes de loyers IFRS 16

Au 31 décembre 2019, le Groupe dénombre 271 contrats de location entrant dans le périmètre d'IFRS 16, composés de baux immobiliers répartis sur 158 entités.

De ce fait, le principal sujet d'attention pour Havas concerne la comptabilisation des contrats de location immobilière pour lesquels Havas est preneur et qui aboutissent à l'enregistrement au bilan d'un montant de dettes locatives correspondant aux loyers futurs actualisés ainsi qu'en contrepartie d'actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location.

Au 1^{er} janvier 2019, la détermination du montant des dettes locatives a été réalisée par :

- L'analyse des contrats de location simple, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan (se reporter à la note 5.2.30 « obligations contractuelles et engagements hors bilan ») de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018 en page 92 du rapport annuel 2018) ;
- L'appréciation de la durée de location correspondant au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, en tenant compte de toute option de renouvellement qu'Havas a la certitude raisonnable d'exercer et de toute option de résiliation qu'Havas a la certitude raisonnable de ne pas exercer ;
- L'estimation du taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1^{er} janvier 2019 pour chaque contrat en tenant compte de la durée de location résiduelle à cette date.

Afin de permettre les calculs d'impacts et le suivi opérationnel des contrats, Havas a acquis une solution informatique permettant la centralisation de tous les contrats de location et la génération des écritures comptables.

Le déploiement de cet outil a été finalisé dans le courant du premier trimestre 2019. Les données relatives aux contrats de location sont actualisées chaque mois dans l'outil depuis la date de première application.

L'impact de l'application d'IFRS 16 sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 a conduit à la constatation d'une dette de location s'élevant à 557 millions d'euros et d'un actif au titre du droit d'utilisation pour 491 millions d'euros, la différence étant un impact négatif sur les capitaux propres de - 47 millions d'euros nets d'impôt différé passif y afférant.

A noter que la dette locative est une dette opérationnelle (courante ou non courante) exclue du calcul de l'endettement financier net.

Enfin, les principaux impacts au 1^{er} janvier 2019 sont détaillés en note 5.2.6 de la présente annexe.

5.1.4.14. Pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Les écarts d'acquisition sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou chacun des groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies liées aux regroupements d'entreprises. Une UGT est représentée par un groupe d'agences ayant le même management et présentant ensemble à leurs clients des offres globales de services qui intègrent l'ensemble des métiers de la communication exercés par le Groupe.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de chacune des UGT ou groupes d'UGT auxquels sont alloués des écarts d'acquisition à leur valeur recouvrable, cette dernière étant la valeur d'utilité. Dès lors que la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat en affectant celle-ci en priorité aux écarts d'acquisition, puis aux autres immobilisations au prorata de leur valeur comptable.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode du « *Discounted Cash Flows* » (DCF) par addition des flux de trésorerie actualisés attendus de l'UGT.

Les taux de croissance utilisés pour établir les projections au-delà des périodes couvertes par un budget dûment validé par la Direction sont, sauf cas exceptionnels, conformes aux prévisions du marché. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par un expert indépendant, à partir du coût moyen pondéré du capital du secteur (WACC).

Par ailleurs, en complément des tests selon la méthode du DCF, des pré-tests sont réalisés afin de détecter en amont des risques de perte de valeur. Les pré-tests consistent à s'assurer que la valeur comptable des actifs et passifs de chaque UGT ou groupe d'UGT est inférieure à la valeur basée sur un multiple d'EBIT (*Earnings Before Interest and Taxes*). Le multiple est déterminé par un expert indépendant dont l'analyse prend en compte le risque de l'activité et les perspectives de croissance bénéficiaire d'un échantillon constitué des principaux concurrents.

Lors de la mise en œuvre de ces pré-tests, faute de pouvoir identifier des sociétés comparables cotées et exclusivement engagées sur les zones géographiques considérées, il n'a pas été possible d'affiner la détermination du multiple spécifique par zone géographique et par sous-métier.

Lorsque des événements indiquent un risque de perte de valeur sur les autres immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une analyse afin de déterminer si leur valeur nette comptable est supérieure à leur valeur recouvrable. Si tel est le cas, leur valeur comptable est ajustée à leur valeur recouvrable par voie de dépréciation.

5.1.4.15. Actifs financiers

Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables (« OCI »)

Ce poste inclut principalement les titres de sociétés sans activité, les titres de participation de sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres au titre des « Pertes et gains latents sur instruments financiers ». Lorsqu'il s'agit de titres non monétaires libellés en devise, la composante change est également comptabilisée dans le même compte de capitaux propres.

La juste valeur des titres cotés est déterminée sur la base du cours de bourse, et celle des titres non cotés selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés au taux de marché d'actifs similaires établis sur la base des informations disponibles.

Dépréciation des actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables (« OCI »)

S'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes intervenus après la comptabilisation initiale d'un actif ou groupe d'actifs financiers, et que ces événements générateurs de pertes ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, une perte de valeur est comptabilisée en capitaux propres. Toute réappréciation ultérieure de la valeur de cet actif ou groupe d'actifs sera comptabilisée en capitaux propres.

Autres actifs financiers

Ce poste comprend principalement des prêts à des sociétés non contrôlées et au personnel, des dépôts de garantie versés, ainsi que des créances liées à des cessions de titres de participation. Ces actifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dès lors qu'il est probable que leur valeur comptable ne sera pas recouvrée.

Instruments dérivés

Selon les principes comptables en vigueur, les pertes et gains relatifs aux instruments destinés à la couverture d'actifs et de passifs sont enregistrés en compte de résultat dès lors qu'il s'agit d'une couverture de juste valeur et, en capitaux propres en cas d'une couverture de flux de trésorerie futurs.

Pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt et de change, le Groupe a ponctuellement recours aux instruments financiers dérivés négociés auprès des établissements de premier plan, limitant ainsi le risque de contrepartie. Les dérivés font l'objet d'une valorisation de niveau 2.

Le Groupe applique la comptabilité de couverture à ces instruments financiers dès lors que leur efficacité est démontrée.

5.1.4.16. Actifs courants / actifs non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les 12 mois suivant la clôture, sont classés en « Actifs courants », de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en « Actifs non courants ».

5.1.4.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les espèces, les dépôts à vue ainsi que les placements à court terme très liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, le risque de changement de valeur étant négligeable. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti.

5.1.4.18. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur qui correspond en général à la valeur nominale. Les taux de pertes attendues sur les créances clients sont évalués conformément à IFRS9.

L'effet de la première application hors effet d'impôt est de 8,4 millions d'euros sur les capitaux propres.

En outre, les créances relatives à des clients en contentieux, en litiges sont le plus souvent dépréciées à 100%.

5.1.4.19. Autres débiteurs et autres créditeurs

Ces postes comprennent en particulier les opérations de mandat réalisées par les centrales d'achat d'espace publicitaire du Groupe en France. Les montants d'achat d'espace facturés aux clients et non encore encaissés ou, non encore facturés pour les insertions parues avant la date de clôture, figurent à l'actif en « Autres débiteurs » et, parallèlement, les dettes envers les fournisseurs média non encore réglées ou, non encore facturées pour les insertions parues avant la date de clôture, figurent au passif en « Autres créditeurs ». Les commissions d'achat d'espace sont comptabilisées en « Clients ».

Dans les autres pays, le montant d'achat d'espace incluant les commissions média facturés aux clients et le montant dû aux fournisseurs média sont, respectivement, comptabilisés en « Clients » et « Dettes fournisseurs ».

Les avances et acomptes versés sur commandes sont également présentés dans la rubrique « Autres débiteurs » alors que les avances et acomptes reçus sur commandes ainsi que les dettes fiscales et sociales figurent dans la rubrique « Autres créditeurs ».

5.1.4.20. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours comprennent le coût des achats externes sur les prestations en cours, déterminé en utilisant une identification spécifique. Ils sont dépréciés dès lors que leur valeur de réalisation devient inférieure à leur coût de revient.

5.1.4.21. Impôts différés

Les impôts différés résultent des différences temporelles imposables et déductibles et des pertes fiscales reportables comptabilisées auxquelles est appliqué le taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement. Dans chaque entité fiscale, des actifs d'impôt différé sont reconnus dans la mesure où il est probable que les différences temporelles et les pertes fiscales pourront être imputées sur des bénéfices fiscaux futurs. Une période de trois ans est généralement retenue pour apprécier ces bénéfices.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée au sein d'une même entité fiscale, soit une société juridique, soit un groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Ils sont classés en actifs et passifs non courants.

L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice en cours ou dans les capitaux propres, selon l'élément auquel il se rapporte.

5.1.4.22. Passifs courants / passifs non courants

Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation, ou dans les 12 mois suivant la clôture, sont classés en « Passifs courants », de même que les passifs détenus dans le but d'être négociés.

Tous les autres passifs sont classés en « Passifs non courants ».

5.1.4.23. Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières à long terme. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur nette des frais de transaction incrémentaux et directement rattachables ; et évalués, par la suite, au coût amorti déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces passifs sont constitués d'emprunts obligataires et d'emprunts bancaires. Ils sont classés en « Passifs non courants » pour la part dont l'échéance est supérieure à un an. La part à moins d'un an ainsi que les lignes de crédit utilisées sont incluses dans les passifs financiers courants.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont principalement constitués d'emprunts bancaires et de tirages sur des lignes de crédit, et classés en « Emprunts et dettes financières à long terme ».

Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur nette des frais de transaction et évalués, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à échéance supérieure à un an est classée en « Passifs non courants », la part à un an au plus en « Passifs financiers courants ».

5.1.4.24. Provisions

Lorsqu'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé engendrera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs et que le montant peut être estimé de façon fiable, une provision est alors constatée. La provision comptabilisée représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. La provision est actualisée par un taux sans risque dès lors que l'effet est jugé significatif. L'effet de « désactualisation » reflétant l'écoulement du temps est comptabilisé en « Autres charges et produits financiers » dans le compte de résultat.

Les provisions portent principalement sur les risques locatifs, risques fiscaux, les litiges avec des tiers, et les pensions pour retraites décrites dans la note 5.2.18.

Le groupe provisionne les coûts de désinstallation ou de démantèlement à la date de commencement du bail, dans le cas où des travaux sont effectués pour mettre l'immeuble aux fonctionnalités attendues. Ces coûts de restauration du bien dans son état initial sont comptabilisés en contrepartie du droit d'utilisation de l'actif.

L'obligation de remise en état de l'actif est par ailleurs provisionnée au fur et à mesure de l'utilisation du bien et de sa dégradation.

Certains locaux peuvent être sous-loués à des acteurs immobiliers externes (Régus...) pour une période plus ou moins longue. Le risque lié à ces sous-locations est provisionné conformément à IAS37.

Les risques fiscaux font également l'objet d'une évaluation à chaque clôture par le Groupe et ses conseils. Une provision est constatée dès lors qu'un risque s'avère probable.

5.1.4.25. Avantages au personnel

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont pour la plupart les régimes légaux. Ils désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse, pour certaines catégories de salariés, des cotisations définies sans encourir d'autres formes d'obligations à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues selon la même logique que les salaires et traitements. Les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la constitution de provisions dans la mesure où ils ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe.

Certains régimes à prestations définies multi-employeurs sont traités comme des régimes à cotisations définies d'un point de vue comptable, dans la mesure où le Groupe ne dispose pas d'informations nécessaires pour appliquer les méthodes comptables relatives aux régimes à prestations définies.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi garantissant à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires de manière contractuelle ou par le biais de conventions collectives. Ces ressources peuvent être versées soit sous forme d'indemnité de fin de carrière en une seule fois, soit sous forme de rente notamment au Royaume-Uni.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées. La provision à constituer reflète une estimation du montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Les prestations futures sont actualisées pour obtenir la valeur actualisée de l'engagement au titre des prestations définies. Le cas échéant, l'engagement au bilan est diminué de la juste valeur des actifs du régime qui le couvrent.

Selon IAS 19, le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les engagements sociaux doit être déterminé en se référant aux taux de rendement des obligations émises dans la zone monétaire correspondante par des entreprises notées "haute qualité" par les agences de notation reconnues, à la condition que le marché soit suffisamment liquide. Dans les faits, on considère généralement les obligations qui obtiennent les meilleures notations par les agences Moody's, Standard & Poors et Fitch. Dans le cas où ce marché ne serait pas assez liquide, la norme permet de se référer aux obligations émises par les Etats. Dans les deux cas, les obligations considérées doivent avoir une durée comparable à celle des engagements évalués.

Havas a retenu depuis 2004 les indices iBoxx Corporate calculés par Markit comme référence. Ces indices sont calculés quotidiennement pour les zones Euro, Royaume-Uni et Etats-Unis, et ce, pour un panel assez complet de durées et de notations de crédit. Chaque indice est calculé à partir d'un panier d'obligations dont chaque élément répond à des critères de notation, de maturité et de liquidité. Les poids relatifs attribués aux obligations composant un panier sont fonction de leur montant. Markit met à jour les obligations constituant tous ces indices mensuellement, en tenant compte de l'évolution des maturités résiduelles des obligations ainsi que des éventuels changements de notation.

Par ailleurs, en application de la norme IAS 19 révisée (IAS 19R) à compter du 1er janvier 2013, le taux d'actualisation de la dette actuarielle est également retenu pour déterminer les produits financiers des placements.

Le Groupe reconnaît dans son bilan la totalité des écarts actuariels constatés à chaque clôture.

Indemnités de fin de contrat de travail

Des législations locales, des accords contractuels ou des conventions collectives peuvent obliger le Groupe, dans certains pays, à effectuer des paiements aux membres du personnel lorsque le Groupe met fin à leur contrat de travail de manière anticipée. Ces paiements représentent des indemnités de licenciement. Ils sont comptabilisés au passif et en charges si et seulement si le Groupe est manifestement engagé à mettre fin au contrat de travail avant l'âge normal de départ en retraite et à accorder lesdites indemnités qui peuvent représenter plusieurs mois voire plusieurs années de salaire.

5.1.4.26. Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts minoritaires

Le Groupe a conclu des accords avec des actionnaires minoritaires de filiales consolidées, par lesquels il leur consent des options de vente de leurs actions, à partir d'une certaine échéance, à des prix déterminés par des formules représentatives des pratiques du marché (*buy-out*). Ces accords concernent la plupart des filiales dans lesquelles le Groupe ne détient pas 100 % des titres.

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée n'apportent pas de précisions sur la comptabilisation de ce type d'engagements.

Le Groupe Havas constate une dette au titre des engagements de rachats d'intérêts minoritaires pour leur prix d'exercice actualisé, en contrepartie, d'une part, de l'élimination de la valeur comptable des intérêts minoritaires correspondants et, d'autre part, de la constatation d'un écart d'acquisition. Dans le compte de résultat, les intérêts minoritaires continuent d'être constatés.

Les engagements conclus avant la date d'application d'IFRS 3R et IAS 27R par Havas, soit le 1er janvier 2010, continuent à être comptabilisés selon la méthode du « goodwill en cours » qui est acceptée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les variations ultérieures de la valeur des engagements sont comptabilisées par ajustement de l'écart d'acquisition.

Pour les engagements conclus postérieurement au 1er janvier 2010, celles-ci sont portées aux capitaux propres.

5.1.4.27. Comptabilisation des compléments de prix d'acquisition de titres

Lors de l'acquisition de sociétés, des contrats prévoyant un complément de prix sont généralement mis en place (*earn-out*). Ceux-ci sont comptabilisés en complément du prix d'acquisition des titres avec pour contrepartie une dette, dès lors que les versements sont probables et que les montants peuvent être mesurés de façon fiable.

L'estimation de ces engagements est revue et éventuellement ajustée à chaque clôture, sur la base de la formule prévue au contrat, formule qui est appliquée aux dernières données disponibles.

Pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2010, les ajustements d'engagements continuent à être comptabilisés selon la méthode du « goodwill en cours » qui est acceptée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les variations de la valeur des engagements sont comptabilisées par ajustement de l'écart d'acquisition.

Pour les engagements conclus à compter du 1er janvier 2010, les ajustements découlant des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition pendant la période d'évaluation de 12 mois sont comptabilisés en « Ecarts d'acquisitions » de manière rétrospective. Dans le cas contraire, ils sont constatés au compte de résultat en « Autres charges opérationnelles » ou « Autres produits opérationnels ».

5.1.4.28. Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

A la date d'attribution des options de souscription d'actions de Havas SA à des salariés du Groupe (« Plans réglés en actions »), la juste valeur des options attribuées est calculée selon la méthode binomiale. Cette méthode permet de prendre en compte les caractéristiques du plan (prix et période d'exercice), des données de marché à la date d'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividende attendu) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires. La volatilité future est estimée à partir de la volatilité historique observée sur un échantillon de sociétés cotées comparables du secteur dont Havas fait partie.

La juste valeur des options est étalée linéairement en résultat sur la ligne « Charges de personnel » avec contrepartie en capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. Lors de l'exercice des options, le prix payé par les bénéficiaires est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.

Par ailleurs, les options de souscription d'actions de filiales consolidées attribuées à des salariés desdites filiales, qui ont fait l'objet d'un engagement de rachat par le Groupe à la date d'exercice (« Plans réglés en espèces »), sont comptabilisées, pour leur juste valeur, en « Charges de personnel » avec contrepartie « Autres passifs ». Cette valeur est étalée linéairement en résultat, sur la durée d'acquisition des droits. La dette est réévaluée jusqu'à la date de rachat.

Lors des émissions d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables comportent des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions Havas SA remboursables (BSAAR) aux cadres et mandataires sociaux du Groupe relevant de catégories définies par le Conseil d'Administration, la valeur des bons déterminée par un expert indépendant peut différer de la valorisation effectuée conformément à IFRS 2. L'écart entre ces deux valeurs représente une charge de personnel qui est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Enfin, dans le cadre de l'attribution d'un plan d'actions de performance, la juste valeur des actions octroyées est déterminée à la date d'attribution sur la base d'un cours de Bourse, diminué du montant actualisé des dividendes non versés pendant la période d'acquisition des droits. Cette juste valeur est étalée linéairement en Charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits.

5.1.4.29. Actions propres

Les actions propres sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur prix d'acquisition par le Groupe. Les plus ou moins-values sur la cession de ces titres sont également enregistrées en capitaux propres.

5.1.4.30. Reconnaissance du revenu

Le revenu du Groupe est essentiellement constitué d'honoraires et commissions perçus en rémunération des conseils et services rendus dans les domaines de la communication, de la stratégie média, du planning et d'achat d'espaces publicitaires.

La reconnaissance du revenu diffère selon le type de contrat qui peut être basé soit sur les commissions, soit sur les honoraires.

Les commissions sont comptabilisées à la date de réalisation des services sous déduction des coûts de production encourus, ou à la date de diffusion ou de publication dans les médias. En cas de contrat pluriannuel, la facturation des commissions est effectuée à la réalisation de chaque prestation.

Les honoraires sont enregistrés en revenu en fonction de la nature du contrat : les honoraires ponctuels, ou au projet, sont enregistrés lorsque la prestation a été effectuée, les honoraires fixes sont le plus souvent enregistrés sur une base linéaire reflétant la durée prévue de la prestation et les honoraires calculés au temps passé sont reconnus en fonction des travaux effectués.

Par ailleurs, certains accords contractuels prévoient une rémunération supplémentaire basée sur la réalisation des objectifs définis, tant qualitatifs que quantitatifs. Le Groupe reconnaît cette rémunération additionnelle dès lors que les objectifs fixés sont atteints, conformément aux accords contractuels.

5.1.4.31. Charges de personnel

Les charges de personnel intègrent tous les coûts directs ou indirects liés aux salariés, incluant les charges liées aux régimes de retraite et aux plans de souscription ou d'achat d'actions.

5.1.4.32. Autres charges et produits opérationnels

Conformément au paragraphe 5.5.4 de la Recommandation N° 2009-R03 du 2 juillet 2009 du CNC, les produits ou charges inhabituels, anormaux, peu fréquents, de montants individuels significatifs, sont présentés en « Autres charges et autres produits opérationnels » afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante du Groupe. Ces lignes intègrent notamment les plus et moins-values sur cessions d'actifs immobilisés, les dépréciations d'écarts d'acquisition, les coûts de restructuration non récurrents et significatifs ainsi que tout autre élément répondant aux critères ci-dessus.

De plus, par application de la norme IFRS 3R pour les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2010 pour le Groupe Havas, les effets de révision des compléments de prix sur les acquisitions sont également comptabilisés en « Autres charges et produits opérationnels ».

5.1.4.33. Autres charges et produits financiers

Cette ligne intègre principalement les plus et moins-values et dépréciations sur titres non consolidés, les pertes et gains de change, les plus ou moins-values sur rachat d'obligations, les pertes ou profits sur actifs financiers de transaction.

5.2.2. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Havas a évolué au cours des exercices 2018 et 2019 comme suit :

	2019	2018
Nombre de sociétés au 01.01	504	510
Acquisitions ⁽¹⁾	31	7
Cessions	(10)	(2)
Autres opérations (fusions, filialisations, etc.)	(22)	(11)
NOMBRE DE SOCIETES AU 31.12	503	504

(1) Cf. note 5.2.3, renvoi (1).

5.1.4.34. Secteurs opérationnels

Toutes les activités du Groupe présentent les mêmes caractéristiques. Elles sont complémentaires et fonctionnent selon le même modèle économique. L'organisation opérationnelle du Groupe s'oriente depuis plusieurs années vers une offre globale à chaque client du Groupe, offre comprenant notamment les activités de publicité traditionnelle, les médias et le digital.

Le reporting interne présente ainsi une analyse par zone géographique intégrant les différentes activités, et permettant une comparabilité dans le temps. Le périmètre opérationnel de ces activités est adapté en fonction des évolutions managériales et des synergies attendues. Le principal décideur opérationnel est le Directeur Général du Groupe Havas.

5.1.4.35. Modalités de calcul des résultats par action

Le résultat par action de base est calculé en retenant au dénominateur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions propres.

5.2. Notes aux états financiers

5.2.1. Faits marquants

En 2019, le Groupe poursuit sa politique d'acquisition ciblée et continue de se renforcer dans certaines expertises ou dans certaines zones géographiques. Ainsi, Havas a réalisé plusieurs acquisitions significatives sur l'exercice dont Buzzman (France), Clicksco (Royaume-Uni), Baltic Media (Estonie), Battery (Etats-Unis), Think Design et Langoor (Inde).

Rappel 2018 :

Havas poursuit sa politique d'acquisitions ciblées et continue de se renforcer dans certaines expertises ou dans certaines zones géographiques. Ainsi, Havas a réalisé notamment plusieurs acquisitions dont Deekeling Arndt Advisors, M&Consultancy, Etoile Rouge, Havas Héliia Ltd, Republica Havas LLC et Baltics.

Havas SA avait émis le 11 juillet 2013 un emprunt obligataire de 100,0 millions d'euros sous forme de placement privé en euros à 99,663%. Les obligations portaient intérêt au taux de 3,125% l'an, payable annuellement à terme échu le 11 juillet de chaque année. Elles ont été remboursables au pair, *in fine* le 11 juillet 2018.

5.2.3. Ecarts d'acquisition

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements au cours des exercices 2018 et 2019 :

(en millions d'euros)	2019	2018
Valeurs au 01.01	1 940	1 878
Acquisitions de sociétés ⁽¹⁾	83	35
Ajustements sur engagements de rachats d'intérêts minoritaires ⁽²⁾	4	7
Variation de périmètre	(5)	(1)
Ecarts de conversion ⁽³⁾	31	21
VALEURS AU 31.12	2 053	1 940

(1) Au premier semestre 2019, Havas Group a signé un accord lui permettant d'acquérir une participation de 51% dans le plus grand groupe de communications des pays baltes, formé par le regroupement des groupes Idea en Estonie et Publicum en Lituanie. Le nouveau groupe issu de la fusion portera le nom d'Havas Baltics et représentera Havas Group en Estonie, Lituanie et Lettonie.

Au second semestre 2019, Havas Group a acquis 51% des parts de Buzzman. Cette acquisition permet au Groupe Havas de renforcer son leadership créatif en France et d'intégrer des équipes talentueuses et innovantes. Buzzman a été créé en 2006 par Georges Mohammed-Chérif qui souhaitait mettre la culture digitale au service des marques. En fondant Buzzman, il a créé un nouveau modèle d'agence de publicité 100% indépendante qui combine une créativité de très haut niveau à une science poussée de l'engagement des consommateurs. Buzzman est depuis devenue l'agence indépendante française la plus primée du marché et est reconnue comme l'une des plus audacieuses et créatives d'Europe.

Havas Group a fait l'acquisition de Battery, une agence créative très réputée basée à Los Angeles, axée sur la culture, et notamment sur les jeux vidéo, la télévision, le cinéma et les services de streaming. Cette agence, cofondée en 2013 par Anson Sowby et Philip Khosid, est partie de l'idée simple de concevoir la publicité comme un divertissement à part entière.

Havas Group a acquis Think Design, agence de consulting leader en design digital et expérience utilisateur. Fondée en 2004, Think Design a connu une croissance constante et dispose aujourd'hui de cinq studios en Inde et aux Etats-Unis (Delhi, Mumbai, Hyderabad, Bangalore and Denver).

Think Design s'appuie sur une équipe de 125 spécialistes qui accompagnent les marques dans leur stratégie et la conception UX à l'échelle globale pour optimiser l'expérience de leurs clients.

Havas Group a fait l'acquisition d'une des agences indépendantes leader en Inde : Langoor. Agence digitale s'appuyant sur la créativité et la technologie, Langoor a connu une croissance continue depuis sa création en 2010 et est désormais implantée en Inde, au Moyen-Orient et en Australie. Les 170 experts constituant son effectif délivrent des expériences porteuses de sens et accompagnent un large panel de clients, multinationales, entreprises locales et startups dans toutes les disciplines de la communication digitale (stratégie, marketing en ligne, conception et développement de sites web, analyse de données, automatisation marketing, e-commerce et référencement).

Compte tenu des engagements de compléments de prix et rachats d'intérêts minoritaires, le montant total des écarts d'acquisition est estimé à 82,6 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Au premier semestre 2018, Havas a acquis 100% de l'agence de conseil en communication leader en Allemagne Deekeling Arndt Advisors (DAA). Implantée à Düsseldorf, Francfort et Berlin, DAA intervient dans le conseil en communication et l'encadrement politique des opérations sur les marchés boursiers, la gestion de la réputation, la communication de crise ou relative au changement - notamment lors de réorientations stratégiques ou de fusions. Havas a également pris le contrôle à 60% de M&C Consultancy Limited, agence anglaise qui accompagne les marques de ses clients, depuis le processus d'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché jusqu'à la perte d'exclusivité.

Au second semestre 2018, Havas a notamment acquis 87,72% de l'agence « Etoile Rouge » afin de renforcer le pôle Luxe de BETC. Havas a également pris le contrôle à 54% de « Havas Helia Ltd », agence spécialiste de l'optimisation du taux de conversion numérique (CRO), basée en Nouvelle Zélande. Par ailleurs, Havas a investi à hauteur de 51% dans « Republica Havas, LLC » le plus important groupe indépendant, agence multiculturelle aux États-Unis, située à Miami et en Floride.

Compte tenu des engagements de compléments de prix et rachats d'intérêts minoritaires, le montant total des écarts d'acquisition est estimé à 35,1 millions d'euros au 31 décembre 2018.

(2) Engagements conclus avant le 1^{er} janvier 2010.

(3) En 2019, le dollar US impacte positivement les capitaux propres, part du Groupe, à hauteur de + 13,7 millions d'euros. Par ailleurs, la livre sterling est affectée positivement à hauteur de 13,9 millions d'euros.

En 2018, le dollar US impacte positivement les capitaux propres, part du Groupe, à hauteur de +24,9 millions d'euros. Le dollar de Hong Kong a désormais un effet positif de +2,3 millions d'euros. Par ailleurs, la livre sterling est toujours affectée négativement à hauteur de -4,1 millions d'euros.

Le Groupe procède à des tests de dépréciation d'écarts d'acquisition sur l'ensemble de ses « unités génératrices de trésorerie » (UGT) ou groupes d'UGT. L'organisation des groupes d'UGT est structurée conformément au reporting par zone géographique. La valeur d'utilité est retenue comme valeur recouvrable des UGT.

La valeur d'utilité déterminée selon la méthode des « Discounted Cash Flows », est basée sur des prévisions de flux de trésorerie attendus sur une période de cinq ans. Le flux de la première année repose sur le budget approuvé par la Direction. Les flux des années suivantes résultent de l'application d'un taux de croissance à ce budget allant généralement de 0% à 5% selon les perspectives de croissance de l'UGT. Les budgets utilisés sont prudents. Le taux de croissance retenu reflète les meilleures estimations de la Direction, tout en étant conforme aux prévisions de marché. Le taux de croissance terminale correspond au taux d'inflation. Les flux de trésorerie futurs sont actualisés par application d'un taux basé sur le coût moyen pondéré du capital du secteur (WACC).

En 2019, le WACC est constitué d'un bêta d'activité de 1,00, d'une prime de risque moyenne du marché des actions selon le pays d'implantation (soit 4,5% pour la France), d'un taux sans risque de 3,5%, et d'un levier financier de 20%.

Sur l'avis d'un expert indépendant, un WACC différencié par période est utilisé dès lors que l'économie d'un pays se trouve temporairement dans une situation exceptionnellement délicate (ce qui a été le cas de la Grèce, du Portugal et de l'Italie...). Cette situation se normalise à plus ou moins long terme.

Les tests de dépréciation d'écarts d'acquisition réalisés en 2018 et 2019 n'ont pas engendré de dépréciation.

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 15

Sensibilité des valeurs recouvrables :

31 décembre 2019					
Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Flux de trésorerie actualisés	
Taux retenu (en %)	Augmentation du taux d'actualisation nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en nombre de points)	Taux retenu (en %)	Diminution du taux de croissance à l'infini nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en nombre de points)		Diminution des flux de trésorerie actualisés nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en %)
Espagne	7,37%	+7,99 pts	2,00%	-13,43 pts	-57%
Amérique du Nord	8,00%	+8,27 pts	2,00%	-16,69 pts	-57%
France	7,70%	+6,00 pts	2,00%	-8,80 pts	-51%

31 décembre 2018					
Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Flux de trésorerie actualisés	
Taux retenu (en %)	Augmentation du taux d'actualisation nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en nombre de points)	Taux retenu (en %)	Diminution du taux de croissance à l'infini nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en nombre de points)		Diminution des flux de trésorerie actualisés nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en %)
Espagne	8,03%	+7,4 pts	2,00%	-15,65 pts	-57%
Amérique du Nord	8,10%	+6,77 pts	2,00%	-12,72 pts	-52%
France	7,90%	+6,09 pts	2,00%	-12,36 pts	-54%

5.2.4. Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Logiciels, brevets, marques et droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31.12.2018	113	13	126
Acquisitions	6	1	7
Cessions, diminutions	(4)	(2)	(6)
Reclassements / Variation de périmètre	6	5	11
Ecart de conversion	1		1
Valeurs brutes au 31.12.2019	122	17	139
Amortissements / dépréciations cumulés au 31.12.2018	(56)	(12)	(68)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(7)	(1)	(8)
Cessions, diminutions	4	2	6
Variation de périmètre	(3)	(2)	(5)
Ecart de conversion	(1)		(1)
Amortissements / dépréciations cumulés au 31.12.2019	(63)	(13)	(76)
VALEURS NETTES AU 31.12.2019	59	4	63

5.2.5. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Terrains, constructions	Inst. Tech., mat. & outil.	Autres ⁽¹⁾	Total (hors IFRS16)	Droit d'utilisation des actifs corporels (IFRS16)	Total
Valeurs brutes au 31.12.2018	106	82	364	552		552
Acquisitions		3	25	28	51	79
Cessions, diminutions	(1)	(2)	(15)	(18)	(3)	(21)
Variation de périmètre	1	(6)	7	2	4	6
Première application IFRS16					767	767
Ecart de conversion			5	5	14	19
Valeurs brutes au 31.12.2019	106	77	386	569	833	1 402
Amortissements cumulés au 31.12.2018	(9)	(38)	(195)	(242)	2	(240)
Dotations aux amortissements	(1)	(7)	(34)	(42)	(78)	(120)
Cessions, diminutions	1	2	12	15	2	17
Variation de périmètre		(9)	12	3		3
Première application IFRS16					(276)	(276)
Ecart de conversion			(1)	(1)	(8)	(9)
Amortissements cumulés au 31.12.2019	(9)	(52)	(206)	(267)	(358)	(625)
VALEURS NETTES AU 31.12.2019	97	25	180	302	475	777

(1) Au 31 décembre 2019, les autres immobilisations comprennent notamment des agencements de locaux pour 136,2 millions d'euros et du matériel informatique pour 18,6 millions d'euros, en valeur nette. Ils représentaient 117,0 millions d'euros et du matériel informatique pour 19,2 millions d'euros au 31 décembre 2018.

5.2.6. Contrats de location

A compter du 1er janvier 2019, Havas applique la nouvelle norme IFRS 16 – contrats de location. Conformément aux dispositions de la norme, l'incidence du changement de norme a été comptabilisée dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2019.

Havas a appliqué ce changement de norme au bilan, au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie de l'exercice.

- Droits d'utilisation au titre des contrats de location :

Au 31 décembre 2019, les droits d'utilisation comptabilisés au titre de l'application de cette nouvelle norme s'élèvent à 475,1 millions d'euros (491,3 millions d'euros au 1er janvier 2019) après déduction des amortissements cumulés et pertes de valeur pour 358,1 millions d'euros (275,7 millions d'euros au 1er janvier 2019).

(en millions d'euros)

Solde au 1er janvier 2019	491
Dotations aux amortissements	(78)
Acquisitions / augmentations	51
Cessions / diminutions	
Regroupements d'entreprises	
Ecarts de conversion et autres	11
Solde au 31 décembre 2019	475

- La réconciliation entre les locations non enregistrées au bilan au 31 décembre 2018 et les dettes locatives au 1er janvier 2019 est la suivante :

(en millions d'euros)

Engagements Hors Bilan au 31/12/2018	617
Options de renouvellement ou de résiliation raisonnablement certaines	58
Autres	10
Loyers non actualisés au 01/01/2019	685
Effet de l'actualisation	(128)
Loyers actualisés au 01/01/2019	557

L'impact des durées retenues pour la dette IFRS16 représente une augmentation de l'engagement de 58 millions d'euros. L'impact de l'actualisation pour le calcul de la dette IFRS16 représente une diminution de l'engagement de 128 millions d'euros.

La différence constatée entre le montant de la dette IFRS 16 à la date de première application et celui des engagements hors bilan relatifs aux contrats de location (617 millions d'euros à fin décembre 2018) s'explique par les différentes méthodologies retenues :

- Pas d'actualisation des flux pour le calcul des engagements hors bilan de location ;
- Durée retenue pour le calcul des engagements hors bilan de location limitée à la première option de sortie du contrat.

Par ailleurs, concernant les franchises de loyer antérieures à l'application d'IFRS 16, elles ont fait l'objet d'une annulation via les capitaux propres pour un montant de 20,4 millions d'euros.

- Maturité de la dette :

Les taux implicites des contrats ne sont pas facilement déterminables. Le Groupe a fixé les taux d'actualisation sur la base d'un taux d'emprunt marginal qui reflète les caractéristiques propres aux entités qui souscrivent les contrats de location.

Au 1er janvier 2019, ce taux d'emprunt marginal moyen pondéré s'élève à 3,47%.

- Charges sur obligations locatives :

Au 31 décembre 2019, la charge sur obligation locative enregistrée en compte de résultat s'élève à (3,0) millions d'euros.

5.2.7. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Selon les principes comptables, Havas exerce une influence notable sur une dizaine d'entités opérationnelles, représentant individuellement et globalement des montants non significatifs tant en termes de bilan que de résultat.

Les titres mis en équivalence s'élèvent à 4,6 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 4,3 millions d'euros au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2019, les titres mis en équivalence sont constitués principalement d'une agence britannique pour 2,2 millions d'euros et de deux agences américaines représentant un montant total de 2,3 millions d'euros.

5.2.8. Intérêts dans des coentreprises

Le Groupe Havas exploite certaines opérations notamment à l'étranger en partenariat avec des agents économiques locaux. En général, le partenariat repose sur la forme d'une coentreprise. Conformément à IFRS 11, les coentreprises sont consolidées par mise en équivalence.

5.2.9. Intérêts minoritaires significatifs

Entités	Intérêts minoritaires en pourcentage		Résultat net, part des minoritaires (en millions d'euros)		Capitaux propres, part des minoritaires (en millions d'euros)	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Sous-groupe Havas Worldwide Middle-East FZ-LLC	50%	50%	4	1	8	7
Arena Media Communication España SA	20%	20%	1	1		
All Response Media Limited	43%	43%				2
Creative Lynx Ltd	22%	22%	2	2		
Havas Formula, LLC	40%	40%	2	1	3	3
Havas Life Bird & Schulte GMBH	40%	40%	1	1	1	1
Deekeling Arndt Advisors in Communications GmbH	49%	49%	1	2	1	
Symbiotix, LLC	40%		2		2	
Autres (inférieurs à 1 million d'euros)			3	3		1
TOTAL INTERETS MINORITAIRES			16	11	15	14

L'essentiel des intérêts minoritaires font l'objet d'un engagement de rachat par le Groupe Havas (cf notes 5.1.4.27 et 5.2.15).

5.2.10. Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables

Le poste regroupe des titres de placement et des titres de participation.

Les titres de participation dont la détention est supérieure ou égale à 10% du capital sont essentiellement constitués de titres des entités déconsolidées pour perte substantielle d'activité, des entités acquises en fin d'exercice et des entités en cours de constitution opérationnelle pour une future consolidation. Sans préjudice au jugement des utilisateurs des états financiers, les données sur les titres de participation ne sont pas exhaustives, conformément à la dérogation prévue par le Règlement N°2016-09 du 2 décembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Selon l'application de la norme IFRS9, ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global non recyclables en résultat.

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables - Courant	22	20
Participations non cotées - Niveau 2 ⁽¹⁾	22	20
TOTAL	22	20

(1) Ces actifs correspondent aux participations non cotées (niveau 2) que Havas a choisi de classer dans la rubrique de juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global.

Classification

(en millions d'euros)	31.12.19	31.12.18
	IFRS9	IFRS9
Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables - Courant (1)	22	20
Participations non cotées - Niveau 2	22	20
TOTAL	22	20

(1) Ces actifs correspondent aux participations cotées (niveau 1) et participations non cotées (niveau 2) que Havas a choisi de classer dans la rubrique de juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global.

Le niveau 1 correspond à une valorisation des actifs et des passifs financiers à la valeur de marché, alors que le niveau 2 est basé sur un modèle prenant en compte des données observables.

5.2.11. Autres actifs financiers

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Actifs financiers non courants	11	10
Prêts, dépôt de garantie	3	3
Divers	8	7
Actifs financiers courants	8	9
Prêts, dépôt de garantie	2	2
Divers	6	7
TOTAL	19	19

Ventilation par échéance des actifs financiers non courants au 31 décembre 2019

(en millions d'euros)	Total	2021	2022	2023	2024	Après 2024
Actifs financiers non courants						
Prêts, dépôt de garantie	3	1	1			1
Divers	8	1				7
TOTAL	11	2	1			8

5.2.12. Clients et autres débiteurs

Le tableau ci-dessous détaille les valeurs brutes des créances clients et autres créances présentées en net au bilan :

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Clients		
Brut	2 246	2 289
Dépréciation	(27)	(30)
NET	2 219	2 259
Autres débiteurs		
Avances et acomptes versés sur commandes	40	27
Avoirs à recevoir	90	97
Autres créances	491	478
Charges constatées d'avance	40	42
Brut	661	644
Dépréciation des autres créances	(5)	(4)
NET	656	640

Variation des provisions pour dépréciation des créances clients

(en millions d'euros)	31.12.2018	Dotation	Reprise de provisions utilisées	Reprise de provisions non utilisées	Variation de change et autre	31.12.2019
2018	(34)	(9)	9	3	1	(30)
2019	(30)	(9)	8	3	1	(27)

Ventilation par antériorité des créances échues mais non dépréciées

(en millions d'euros)	Total	Non échues et non dépréciées	Echues et non dépréciées					
			< 30 jours	30-60 jours	61-90 jours	91-180 jours	181-365 jours	> 365 jours
Clients								
2018	2 259	1 869	215	61	36	35	25	18
2019	2 219	1 867	200	68	24	26	16	18
Autres créances⁽¹⁾								
2018	474	390	45	16	1	14	3	5
2019	486	394	20	23	24	13	1	11

(1) Le montant total de créances échues depuis plus de 365 jours s'élève à 11,2 millions d'euros et 5,2 millions d'euros, respectivement, aux 31 décembre 2019 et 2018. Il s'agit notamment des créances mandat pour 9,4 millions d'euros en 2019 et 3,1 millions d'euros en 2018, ne présentant pas de risque dans la mesure où elles ont une contrepartie en « autres créditeurs » vis-à-vis des mêmes tiers.

Une analyse détaillée a été menée sur ces postes de créances afin de s'assurer qu'il n'y a pas de risque de non recouvrement.

5.2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie nets

La situation de la trésorerie nette se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Disponibilités	590	564
Placements monétaires sans risque	1	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	591	566
Découverts bancaires	0	(1)
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETS	591	565

Les disponibilités sont essentiellement constituées de dépôts à vue et de comptes à terme auprès d'établissements de crédit de premier plan.

Suite à la prise de contrôle de Havas par Vivendi le 3 juillet 2017, Vivendi et Havas ont signé un contrat de gestion de trésorerie de groupe. A ce titre, au 31 décembre 2019, Havas a déposé 275,1 millions d'euros en compte courant chez Vivendi. Ce dépôt est rémunéré sur la base d'un taux de référence + marge.

Les dépôts à terme dont la durée initiale est supérieure à 3 mois sont assortis d'une option de sortie à tout moment sans risque de perte en capital, sans pénalité en cas de sortie au terme d'un trimestre. En cas de sortie anticipée, le taux de rendement obtenu serait identique à celui du trimestre précédent.

Au 31 décembre 2019, les placements monétaires s'élevaient à 1,0 millions d'euros comparés à 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ils font l'objet d'une valorisation de niveau 2, et sont transformables en disponibilités à tout moment sans risque de perte en capital et sans pénalité.

La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie représente la trésorerie et équivalents de trésorerie diminuée des découverts bancaires qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie.

5.2.14. Actions propres

Havas ne détient plus aucune action propre depuis janvier 2007.

5.2.15. Dettes liées aux rachats de minoritaires et compléments de prix

Comme indiqué en notes 5.1.4.27 et 5.1.4.28, le Groupe a conclu des accords avec des actionnaires minoritaires de filiales consolidées, par lesquels il leur consent des options de vente de leurs actions et met par ailleurs en place, lors de l'acquisition de sociétés, des contrats prévoyant un complément de prix. Ces engagements sont comptabilisés au bilan en « Dettes sur rachat d'intérêts minoritaires et compléments de prix ».

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Dettes liées aux compléments de prix	31	39
Dettes liées aux rachats de minoritaires	136	102
Dettes sur acquisitions d'immobilisations financières	2	2
TOTAL	169	143

5.2.15.1. Compléments de prix

La dette liée aux compléments de prix a diminué de 8,4 millions d'euros entre 2018 et 2019, résultant essentiellement de nouveaux engagements pour 10,4 millions, des paiements pour un montant total de -16 millions d'euros et des révisions à la baisse des engagements existants pour -2,8 millions d'euros.

Entre 2017 et 2018, elle a diminué de 7,9 millions d'euros, résultant essentiellement de nouveaux engagements pour 8,7 millions d'euros, des paiements pour un montant total de -22,7 millions d'euros et des révisions à la hausse des engagements existants pour 7,3 millions d'euros.

5.2.15.2. Rachats d'intérêts minoritaires

La dette liée aux engagements de rachats d'intérêts minoritaires entre 2018 et 2019 a augmenté de 34,3 millions d'euros, découlant de nouveaux engagements pour un montant total de 39,7 millions d'euros, des paiements effectués au cours de l'exercice 2019 pour -15,5 millions d'euros, et d'un ajustement à la hausse des engagements existants pour 10,1 millions d'euros.

Entre 2017 et 2018, elle a diminué de -13,5 millions d'euros. Cette variation provenait de nouveaux engagements pour un montant total de 20,5 millions d'euros, des paiements effectués au cours de l'exercice 2018 pour 36,7 millions d'euros, et d'un ajustement à la baisse des engagements existants pour 2,7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2019, ces engagements sont évalués à 41,8 millions d'euros en France, 38,7 millions d'euros aux Etats-Unis, 23,4 millions d'euros au Royaume-Uni, 13 millions d'euros en Allemagne, 12 millions d'euros en Espagne, et, le reliquat étant réparti dans divers pays.

Au 31 décembre 2018, ces engagements sont évalués à 31,7 millions d'euros aux Etats-Unis, 31,6 millions d'euros en France, 19,2 millions d'euros au Royaume-Uni, 10,8 millions d'euros en Allemagne, 2,8 millions d'euros en Italie, 2,6 millions d'euros en Espagne, et, le reliquat étant réparti dans divers pays.

5.2.16. Dette financière

5.2.16.1. Synthèse de la dette / (trésorerie) nette

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Emprunts obligataires	399	399
Emprunts bancaires	12	12
Autres dettes financières	5	5
Participation des salariés en comptes courants bloqués	6	6
Emprunts et dettes financières	422	422
Découverts bancaires	0	1
TOTAL DES DETTES FINANCIERES BRUTES	422	423
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(591)	(566)
DETTE FINANCIERE / (TRESORERIE) NETTE	(169)	(143)

5.2.16.2. Emprunts obligataires

Le 8 décembre 2015, Havas SA a émis un autre emprunt obligataire de 400,0 millions d'euros lui permettant de diversifier ses sources de financement, d'allonger la durée moyenne de son endettement et de se doter des moyens de poursuivre sa croissance.

Les caractéristiques de cet emprunt sont comme suit :

Caractéristiques	Emprunt obligataire 8 décembre 2015 / 8 décembre 2020
Cotation	Euronext Paris
Code ISIN	FR0013066669
Montant total de l'emprunt	400 millions d'euros
Nombre d'obligations ou de bons émis	4 000 obligations au porteur dématérialisées d'une valeur nominale de 100 000 euros chacune
Prix d'émission	99,717% soit 398,9 millions d'euros au total
Prix de remboursement	Valeur nominale
Date de jouissance	8 décembre 2015
Durée totale	5 ans
Taux d'intérêt	1,875% l'an, intérêts versés annuellement à terme échu le 8 décembre de chaque année
Echéance	Remboursement <i>in fine</i> le 8 décembre 2020
Nombre d'obligations émises en 2015	4 000
Nombre d'obligations en circulation au 31.12.2019	4 000

Le produit net de l'émission s'élève à 397,2 millions d'euros.

Le coût amorti de cette dette au bilan représente 399,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 comparés à 398,9 millions d'euros au 31 décembre 2018.

En cas de changement de contrôle de Havas SA (cf. note 21.1.8 du document de référence), il était prévu de procéder à un remboursement anticipé de ces deux emprunts obligataires.

Suite à la prise de contrôle de Vivendi sur Havas en juillet 2017, Havas a convoqué les porteurs des deux emprunts obligataires en assemblée générale le 29 septembre 2017. A l'issue des deux assemblées générales, les porteurs ont renoncé au remboursement anticipé de leurs obligations, et ont accepté d'étendre le périmètre de cette clause du « Groupe Bolloré » aux « Groupes Bolloré et Vivendi ».

5.2.16.3. Ratios financiers

Les lignes de crédit bilatérales contractées auprès des établissements de crédit de premier plan sont soumises au respect des ratios financiers (*covenants*) suivants :

Covenants)	
EBITDA Ajusté / Charge Financière Nette	> 3,5 : 1
Dettes Financières Nette Ajustée / EBITDA Ajusté	< 3,0 : 1

Ces ratios étaient respectés au 31 décembre 2019.

Les termes employés étaient définis de la façon suivante :

- " EBITDA Ajusté " désignait, sur la base des comptes consolidés de Havas, au 31 décembre de chaque année, le résultat opérationnel courant auquel s'ajoutaient les dotations aux amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que les charges de personnel liées aux plans de stock-options ou autres charges de personnel au sens de la norme IFRS 2.
- " Charge Financière Nette " désignait, sur la base des comptes consolidés de Havas, au 31 décembre de chaque année, le total du montant des frais financiers diminué du montant des produits financiers, et à l'exclusion de l'impact net des provisions sur actifs financiers ainsi que d'éventuelles charges financières liées au rachat ou à la restructuration des lignes d'obligations convertibles.
- " Dette Financière Nette Ajustée " désignait, à une date donnée et sur la base des comptes consolidés de Havas, les emprunts obligataires et autres emprunts et dettes financières (à l'exclusion des emprunts obligataires remboursables obligatoirement en actions) diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie tel qu'il ressortait des états financiers consolidés de Havas établis selon les normes IFRS.

5.2.16.4. Emprunts bancaires

Les lignes de crédit bilatérales sont soumises à des ratios financiers alors que les autres emprunts ne le sont pas dans la mesure où Havas SA garantit leur remboursement.

Au 31 décembre 2019, Havas SA dispose de lignes de crédit confirmées non tirées auprès d'établissements bancaires de premier rang pour un montant total de 510,0 millions d'euros. Le taux d'intérêt applicable pour l'ensemble de ces lignes de crédit est Euribor + marge. Ces lignes de crédit sont soumises aux ratios financiers (covenants). De plus, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées à moins d'un an non utilisées pour un total de 76,9 millions d'euros.

Le Groupe Havas totalise donc 586,9 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non tirées dont 510,0 millions d'euros sont à moyen terme. Par ailleurs, Havas dispose de 265,3 millions d'euros de lignes de crédit non confirmées disponibles.

Au 31 décembre 2019, le Groupe a utilisé des lignes de crédit court terme auprès d'établissements bancaires pour un montant total de 11,7 millions d'euros dont 11,2 millions d'euros en Asie et 0,5 million d'euros en Europe. Il s'agit de tirages à brève échéance.

5.2.16.5. Autres dettes financières

Au premier semestre 2009, Havas avait mis en place un programme d'émission de billets de trésorerie pour un montant maximal de 300,0 millions d'euros, ensuite porté à 400,0 millions d'euros. Cette enveloppe est disponible à hauteur de 400,0 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Ce poste comprend des intérêts courus pour 0,8 million d'euros essentiellement liés aux emprunts obligataires, et des dettes financières diverses pour 4,2 millions d'euros.

5.2.16.6. Echéances des emprunts et dettes financières à long terme au 31 décembre 2019

(en millions d'euros)	Total	2020	2021	2022	2023	2024	Après 2024
Emprunts obligataires	399	399					
Emprunts auprès des établissements de crédit	12	12					
Autres dettes financières et divers	11	8	1	1	1		
Total	422	419	1	1	1		
Moins la part à moins d'un an	(419)	(419)					
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES LONG TERME	3		1	1	1		

5.2.16.7. Taux d'intérêts des emprunts et dettes financières

Au 31 décembre 2019

Ventilation par devise et par type de taux	Taux d'intérêt	Échéance	Montants (en millions d'euros)
Participation des salariés en comptes courants	-	2019-2022	3
Non courants			3
EUR (Emprunt obligataire, cf note 5.2.16.2)	1,875%	2020	399
IDR (Indonésie)	TV	2019	3
PHP (Philippines)	TV	2019	2
TWN (Taiwan)	TV	2019	1
VND (Vietnam)	TV	2019	4
Dettes financières diverses	TV	2019	7
Participation des salariés en comptes courants			3
Courants			419
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			422

Au 31 décembre 2018

Ventilation par devise et par type de taux	Taux d'intérêt	Échéance	Montants (en millions d'euros)
EUR (Emprunt obligataire, cf note 5.2.15.2)	1,875%	2020	399
Participation des salariés en comptes courants	-	2018-2021	2
Dettes financières diverses	-	2018-2021	1
Non courants			402
IDR (Indonésie)	TV	2019	4
PHP (Philippines)		2019	2
TWN (Taiwan)		2019	2
VND (Vietnam)		2019	4
Dettes financières diverses	-	2019	2
Participation des salariés en comptes courants			5
Courants			20
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			422

5.2.17. Provisions

Le tableau ci-dessous récapitule les variations de provisions au cours des exercices 2018 et 2019 :

(en millions d'euros)	Non courant					Courant			Total
	Provisions et avantages au personnel à long terme					Provisions			
	Risques fiscaux ⁽³⁾	Pensions et retraites ⁽¹⁾	Risques locatifs ⁽⁴⁾	Obligation de démantèlement, désinstallation IFRS16	Sous-total	Litiges ⁽²⁾	Autres provisions	Sous-total	
31.12.2017	18	104	12	-	134	9	36	45	179
Dotation	2	9	8		19	6	24	30	49
Reprise de provisions utilisées		(5)	(4)		(9)	(5)	(6)	(11)	(20)
Reprise de provisions non utilisées	(11)	(5)	(2)		(18)	(1)	(8)	(9)	(27)
Variation de change et autre		(20)	1		(19)		(1)	(1)	(20)
31.12.2018	9	83	15	-	107	9	45	54	161
Dotation		8	8	1	17	6	17	23	40
Reprise de provisions utilisées		(6)	(2)		(8)	(2)	(8)	(10)	(18)
Reprise de provisions non utilisées		(3)	(1)		(4)	(4)	(11)	(15)	(19)
Variation de change et autre	(9)	43		17	51		3	3	54
31.12.2019	-	125	20	18	163	9	46	55	218

- (1) Le montant des pertes et gains actuariels avant impôts constaté en capitaux propres (cf. Etat du résultat global) s'élève à 40,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 comparés à (20,2) millions d'euros au 31 décembre 2018. Ces montants sont présentés ci-dessus sur la ligne « Variation de change et autre ».
- (2) Au 31 décembre 2019, les litiges directement liés à l'exploitation sont provisionnés à hauteur de 1,1 million d'euros, ceux relatifs aux salariés représentent 7,9 millions d'euros.
- (3) Risques fiscaux : suite à l'application d'IFRIC23 au 1^{er} janvier 2019, les provisions pour risques fiscaux figurent en impôt différé passif.
- (4) Au 31 décembre 2019, les provisions pour risques locatifs concernent principalement des locaux sous-loués aux UK.

5.2.18. Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Certains engagements de retraite mis en place dans le Groupe sont des régimes à prestations définies et sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les montants versés sont soit basés sur le salaire de fin de carrière, soit sur une moyenne des salaires des trois à cinq dernières années précédant le départ en retraite et peuvent être versés soit sous forme de rente, soit sous forme de capital.

Dans certains pays, notamment l'Italie, des prestations peuvent être dues en cas de départ, quel que soit le motif du départ.

Au Royaume-Uni et à Porto Rico, ces régimes sont financés par les cotisations du Groupe à un fonds sur lequel sont prélevées les prestations servies au personnel.

Le Groupe compte deux plans à prestations définies significatifs au Royaume-Uni dont l'un est fermé aux nouveaux salariés actifs depuis avril 2005, et l'autre depuis avril 2010.

Ces plans sont gérés et suivis par des "administrateurs" (trustees) qui se réunissent deux fois l'an, conformément à la législation en vigueur. Un tiers au moins des trustees est nommé par les bénéficiaires.

Ces plans font l'objet d'une évaluation complète et régulière par un actuaire indépendant.

Conseillés par un gestionnaire professionnel d'investissements, les "trustees" mettent en place une stratégie d'investissements afin d'assurer les meilleurs rendements sur le long terme avec un niveau de risque en adéquation avec la nature et la maturité des engagements de Havas. Le gestionnaire se voit confier la gestion quotidienne des actifs conformément à la stratégie définie.

Par ailleurs, Havas SA s'engage à combler toute insuffisance des actifs placés dans les fonds de pension pour un montant maximal de 24,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2019, une provision à ce titre est comptabilisée au bilan pour 32,1 millions d'euros comparés à 12,0 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Le montant de la provision est calculé sur une base individuelle et tient compte d'hypothèses de taux de rotation du personnel, de taux d'augmentation de salaire et d'un taux d'actualisation moyen pondéré de 1,39% pour 2019 et de 2,39% pour 2018.

Au 31 décembre 2019, la durée moyenne pondérée des obligations représente 15 ans pour la France et 22 ans pour le Royaume-Uni.

Le montant des cotisations à verser au titre des plans au Royaume-Uni et à Porto Rico en 2020 est estimé à 1,7 millions d'euros.

Les engagements de mutuelle présentés en « Régimes de couverture maladie, et gratifications liées à l'ancienneté » concernent les sociétés françaises, et correspondent à la valeur actuelle probable de la différence entre les prestations médicales projetées des retraités actuels et les cotisations versées par les retraités actuels. Les gratifications liées à l'ancienneté représentent un montant négligeable.

Le calcul de l'engagement des frais de santé est basé sur la projection des montants des cotisations employeur. Le taux de revalorisation des cotisations appliqué est de 1,75% pour 2019, en diminution par rapport à 2,00% en 2018. Les taux d'actualisation retenus, inflation comprise, sont de 0,50% en baisse par rapport à 1.5% en 2018.

Les cotisations payées au titre des régimes à prestations définies s'élèvent à 31,8 millions d'euros en 2019 et 32,2 millions d'euros en 2018. Le montant total de ces cotisations à verser en 2020 est estimé à 32,8 millions d'euros.

Montants comptabilisés au bilan et compte de résultat

(en millions d'euros)	Régimes de retraite à prestations définies		Régimes de couverture maladie ⁽¹⁾	
	2019	2018	2019	2018
Hypothèses				
Taux d'actualisation inflation comprise	1,39%	2,39%		
Taux de rendement moyen prévu des placements	1,39%	2,39%		
Variation de la dette actuarielle	2019	2018	2019	2018
Dette actuarielle début de période	(229)	(250)	(4)	(4)
Coût des services rendus de la période	(6)	(7)		
Intérêt sur la dette actuarielle	(6)	(5)		
(Pertes) et gains actuariels générés	(55)	17		
Prestations versées	12	14		
Autres (écarts de conversion)	(10)	2		
Dette actuarielle fin de période	(294)	(229)	(4)	(4)
Variation des placements	2019	2018	2019	2018
Juste valeur des placements début de période	150	150		
Produits financiers des placements	4	4		
Cotisations de l'employeur	3	3		
Prestations versées	(8)	(9)		
(Pertes) et gains actuariels générés	15	3		
Autres (écarts de conversion)	9	(1)		
Juste valeur des placements fin de période	173	150		
Couverture financière	2019	2018	2019	2018
Dette actuarielle (régimes non financés)	(84)	(62)	(4)	(4)
Dette actuarielle (régimes financés)	(210)	(167)		
Juste valeur des actifs	173	150		
MONTANT NET COMPTABILISE	(121)	(79)	(4)	(4)
Coût net	2019	2018	2019	2018
Coût des services rendus de la période	6	7		
Intérêt sur la dette actuarielle	6	5		
Produits financiers des placements	(4)	(4)		
Impact réductions / liquidations		(1)		
COÛT NET	8	7		

(1) La couverture maladie inclut les gratifications liées à l'ancienneté pour un montant non significatif de 1,3 million d'euros en 2019 et de 1,1 million d'euros en 2018.

Les provisions pour engagements de retraite et assimilés, et engagements au titre de la mutuelle et des gratifications liées à l'ancienneté sont comptabilisées en "Provisions et avantages au personnel à long terme" (cf. note 5.2.17), respectivement pour un montant de 121,4 millions d'euros et 4,1 millions d'euros au 31 décembre 2019, et 79,1 millions d'euros et 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2018. La charge liée aux engagements de retraite et assimilés, aux engagements au titre de la mutuelle et aux gratifications liées à l'ancienneté est comptabilisée en "Charges de personnel".

Le montant des pertes et gains actuariels avant impôts constaté en capitaux propres s'élève à (40,5) millions d'euros et 20,2 million d'euros, respectivement, aux 31 décembre 2019 et 2018.

Ventilation de la dette et de la juste valeur des placements par zone géographique

(en millions d'euros)	Dette actuarielle	Juste valeur des placements	Coût net	Taux actuariels	Taux d'augmentation de salaire	Taux d'inflation
31.12.2019						
France	(82)		5	0,50%	3,33%	1,25%
Grande-Bretagne	(195)	162	1	1,75%	0,00%	3,50%
Porto Rico	(8)	5		3,00%	0,00%	0,00%
Autres	(13)	6	2	0%-7,75%	0,9%-5,60%	1,22%
TOTAL	(298)	173	8			
31.12.2018						
France	(61)		6	1,50%	3,33%	1,50%
Grande-Bretagne	(150)	138		2,75%	0,00%	3,50%
Porto Rico	(8)	5		4,00%	0,00%	0,00%
Autres	(14)	7	1	0,75%-8%	0,9%-5,60%	1,31%
TOTAL	(233)	150	7			

Variation de la provision comptabilisée

(en millions d'euros)	31.12.2019		31.12.2018	
	Retraite	Couverture maladie ⁽¹⁾	Retraite	Couverture maladie ⁽¹⁾
Montant net comptabilisé (en millions d'euros)				
Montant début de période (provision)	(79)	(4)	(100)	(4)
(Charge) comptabilisée dans le résultat	(8)		(7)	
Ecarts actuariels passés en capitaux propres	(40)		20	
Prestations et cotisations versées	7		9	
Autres	(1)		(1)	
MONTANT FIN DE PERIODE (PROVISION)	(121)	(4)	(79)	(4)

(1) La couverture maladie inclut les gratifications liées à l'ancienneté pour un montant non significatif de 1,3 million d'euros en 2019 et 1,1 million d'euros en 2018.

Ecarts actuariels reconnus en capitaux propres

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Différence entre les taux de rendement moyen prévus et effectifs des placements		
En valeur	12	1
En %	8,3%	2,0%
(Pertes) et gains actuariels d'expériences sur les passifs du régime en valeur	1	4
% de la valeur actuelle des passifs du plan	0,3%	2,0%
(Pertes) et gains actuariels d'hypothèses démographiques sur les passifs du régime en valeur		2
(Pertes) et gains actuariels d'hypothèses financières sur les passifs du régime en valeur	(53)	13
Ecarts actuariels reconnus en capitaux propres hors impôts différés	(40)	20

Effet de la volatilité

Sensibilité des coûts médicaux

La variation de 1% des coûts médicaux n'a pas d'impact significatif sur la dette, le coût des services rendus de la période et les intérêts.

Sensibilité de la dette et des actifs

Montant net comptabilisé (en millions d'euros)	Dette	Impact sur la charge 2020
Dette actuarielle au 31.12.2019	(298)	
Taux d'actualisation		
- 50 points de base	(31)	0,9
+ 50 points de base	27	(1,3)
Taux d'inflation		
- 50 points de base	21	(1,7)
+ 50 points de base	(22)	1,8
Valeur des actifs		
Effet d'une diminution de 10%	NS	(0,3)
Effet d'une augmentation de 10%	NS	0,3

NS = non significatif

Catégories d'actifs

Catégories d'actifs	31.12.2019		31.12.2018	
	% actif	Taux de rendement ⁽¹⁾	% actif	Taux de rendement ⁽¹⁾
Actions	18,00%		38,45%	
Obligations	70,98%		48,52%	
Immobilier	0,28%		0,73%	
Disponibilités	0,78%		0,87%	
Actifs détenus par des compagnies d'assurance	9,27%		10,51%	
Autres	0,69%		0,92%	
TOTAL	100,00%	1,39%	100,00%	2,39%

(1) En application de la norme IAS19 révisée à compter du 1er janvier 2013, le taux d'actualisation de la dette actuarielle est retenu pour déterminer les produits financiers des placements.

Echéancier estimé des versements sur les cinq prochaines années au titre des régimes à prestations définies est le suivant :

(en millions d'euros)	Retraite et maladie
2020	6
2021	6
2022	6
2023	6
2024	6
TOTAL	30

5.2.19. Plans d'actions gratuites et de performance

Le 29 janvier 2014, le Conseil d'Administration de Havas SA avait décidé de l'attribution d'un plan d'actions de performance au profit de salariés et de mandataires sociaux de Havas SA et de ses filiales françaises et étrangères. L'attribution représentait 2 465 000 actions Havas sur une autorisation de 2 500 000 actions nouvelles par voie d'augmentation de capital. Aucune action de performance n'avait été octroyée au dirigeant mandataire social de Havas SA. Le plan du 29 janvier 2014 est arrivé à échéance le 29 avril 2018 et a donné lieu à la création de 870 000 actions nouvelles HAVAS SA.

Le 19 janvier 2015, le Conseil d'Administration avait attribué un deuxième plan de 2 420 000 d'actions de performance selon les mêmes modalités que celui du 29 janvier 2014. Le plan du 19 janvier 2015 est arrivé à échéance le 29 avril 2019 et a donné lieu à la création de 825 000 actions nouvelles HAVAS SA.

Le 19 mars 2015, dans le cadre de cette même autorisation consentie par l'Assemblée Générale des actionnaires du 5 juin 2013, le Conseil d'Administration avait attribué 70 000 actions de performance Havas à Monsieur Yannick Bolloré. Le plan du 19 mars 2015 est arrivé à échéance le 29 juin 2019 et a été débouclé en actions Vivendi (0,44 actions Vivendi pour 1 action Havas).

Le 27 août 2015, le Conseil d'Administration avait octroyé un plan de 120 200 actions gratuites à l'ensemble des salariés des sociétés françaises. Finalement, 119 960 actions étaient attribuées. Le plan du 27 août 2015 est arrivé à échéance le 27 novembre 2019 et a donné lieu à la création de 9630 actions nouvelles HAVAS SA.

Le 10 mai 2016, le Conseil d'Administration avait attribué trois plans d'actions pour un nombre total de 2 784 000 actions gratuites et de performance au bénéfice des grands cadres salariés et dirigeants français et étrangers du Groupe, dont 90 000 actions pour le Président-Directeur Général (PDG). Un des plans est arrivé à échéance le 10 mai 2019 donnant lieu à la création de 120 000 actions nouvelles HAVAS SA.

Le 21 juillet 2016, le Conseil d'Administration avait octroyé une enveloppe de 148 500 actions gratuites à l'ensemble des salariés des sociétés françaises. Finalement, 147 960 actions ont été allouées.

Le 28 février 2017, le Conseil d'Administration a décidé de l'attribution d'un plan d'actions gratuites au profit de « grands cadres » salariés français ou étranger du Groupe Havas dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 10 mai 2016. L'attribution représente une enveloppe de 1 700 000 actions Havas.

Le 17 mai 2018, Vivendi a attribué à des salariés et dirigeants 1 632 000 actions de performance, dont 400 000 aux salariés du Groupe Havas. Au 17 mai 2018, le cours de l'action s'établissait à 23,03 euros, et le taux de dividendes était estimé à 1,95 %. Après prise en compte du coût lié à la période de conservation des actions (définie infra), le coût de l'incessibilité s'établit à 8,1 % du cours de l'action au 17 mai 2018. En conséquence, la juste valeur de l'action de performance attribuée est estimée à 19,85 euros.

Le 14 février 2019, Vivendi a attribué à des salariés et dirigeants 1 601 milliers d'actions de performance, dont 389 500 aux salariés du Groupe Havas. Au 14 février 2019, le cours de l'action s'établissait à 22,60 euros et le taux de dividendes était estimé à 2,21%. Après prise en compte du coût lié à la période de conservation des actions, le coût de l'incessibilité s'établit à 7,9% du cours de l'action au 14 février 2019. En conséquence, la juste valeur de l'action de performance attribuée est estimée à 19,37 euros.

Par ailleurs, suite à la prise de contrôle d'Havas par Vivendi le 3 juillet 2017, et à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (OPR/RO) portant sur les actions Havas initiée par Vivendi le 29 novembre 2017, conduisant à priver les actions Havas de toute liquidité, le Conseil de d'Administration d'Havas a décidé que ces actions gratuites et de performance seraient remplacées par des actions de Vivendi, selon une parité d'échange de 0,44 action Vivendi pour une action Havas.

Toutefois, il a été individuellement proposé à l'ensemble des titulaires d'actions gratuites et de performance de se voir attribuer les actions gratuites et de performance Havas dont ils étaient initialement attributaires, sous réserve d'avoir conclu avec Vivendi des contrats de liquidité qui s'est composé :

- d'une option de vente, permettant aux titulaires de céder à Vivendi leurs actions gratuites et de performance Havas dans un délai de trente jours calendaires à compter du premier jour ouvré suivant la date d'attribution définitive de leurs actions gratuites et de performance Havas ; et
- d'une option d'achat, permettant à Vivendi d'acquérir les actions gratuites et de performance Havas concernées dans les quinze jours calendaires suivant l'expiration de la période d'exercice de l'option de vente susvisée.

Le prix d'exercice de ces options correspond à la contrevaletur en numéraire, pour une action Havas, de la valeur de marché de 0,44 action Vivendi calculée sur la base de la moyenne, pondérée par les volumes d'échanges quotidiens sur le marché réglementé d'Euronext Paris, des cours de bourse de l'action Vivendi sur Euronext Paris pendant les dix jours de négociation précédant la date d'attribution définitive des actions gratuites et de performance Havas. Par dérogation, compte tenu de la proximité de l'échéance de la date d'acquisition applicable au plan du 29 janvier 2014 (à savoir le 29 avril 2018), ce prix d'exercice correspondait au prix de l'offre, soit 9,25 euros, pour les attributaires de ce plan.

Les plans Havas attribués en 2015 et débloqués en 2019 l'ont été selon les modalités décrites ci-dessus.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites et de performance s'établissent comme suit :

Plan Havas

Date d'octroi	19.01.15	19.03.15	27.08.15	10.05.16	21.07.16	28.02.17	Total
Nombre d'actions octroyées	2 420 000	70 000	119 960	2 584 000	148 080	1 699 000	
Prix de marché de l'action à la date d'octroi en euros	6,56	7,41	7,26	7,21	7,31	8,14	
Juste valeur d'une action en euros	5,89	6,74	6,59	6,49-6,70	6,51	7,54	
Taux de dividende	1,98%	1,75%	1,79%	2,08%	2,05%	2,21%	
Taux sans risque	0,18%	0,18%	0,18%	0,00%	0,00%	0,00%	
Durée d'acquisition des droits en mois	51	51	51	36-48	48	36	
Durée de conservation	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
Nombre d'actions gratuites et de performance au 31.12.18	1 808 000	70 000	68 680	2 212 000	90 120	1 618 000	5 866 800
Annulations 2019	(10 000)		(6 440)	(77 000)	(11 680)	(76 000)	(181 120)
Exercées en 2019	(1 798 000)	(70 000)	(62 240)	(120 000)			(2 050 240)
Nombre d'actions gratuites et de performance au 31.12.19	0	0	0	2 015 000	78 440	1 542 000	3 635 440

Plan Vivendi

Date d'octroi	17.05.18	14.02.19	Total
Nombre d'actions octroyées	418 000	389 500	
Prix de marché de l'action à la date d'octroi en euros	23,03	22,60	
Juste valeur d'une action en euros	19,85	19,37	
Taux de dividende	1,95%	2,21%	
Taux sans risque	0,00%	0,00%	
Durée d'acquisition des droits en mois	36	36	
Durée de conservation	(7)	(8)	
Nombre d'actions gratuites et de performance au 31.12.18	415 500		415 500
Attributions 2019		389 500	389 500
Annulations 2019	(39 500)	(18 000)	(57 500)
Nombre d'actions gratuites et de performance au 31.12.19	376 000	371 500	747 500

- (1) Aucune à l'issue de la période d'acquisition, soit le 29 avril 2019.
- (2) Au moins 20% des actions de performance attribuées doivent être conservées jusqu'à la fin des fonctions du bénéficiaire.
- (3) Aucune à l'issue de la période d'acquisition, soit le 27 novembre 2019.
- (4) Aucune à l'issue des périodes d'acquisition, soit le 10 mai 2019 et le 10 mai 2020 ; le PDG conservera 20% des actions jusqu'à la fin de ses fonctions.
- (5) Aucune à l'issue de la période d'acquisition, soit le 21 juillet 2020.
- (6) Aucune à l'issue de la période d'acquisition, soit le 27 février 2020.
- (7) Les actions doivent être conservées par les bénéficiaires pendant une période complémentaire de 2 ans (période de conservation des actions).

La charge totale relative aux plans Vivendi et Havas s'élève à - 12,2 millions d'euros en 2019 (dont -2,5 millions d'euros sur le plan Vivendi du 17 mai 2018 et -2,2 millions d'euros au titre du plan Vivendi du 14 février 2019) comparée à - 11,9 millions d'euros en 2018.

Le plan Vivendi comporte des objectifs de performance détaillés dans la note 18.1.1 du rapport financier Vivendi publié le 14 février 2019.

5.2.20. Plans sur actions Havas SA

Tous les plans de stock-options ont été exercés à fin 2014.

5.2.21. Impôts différés

Principales composantes de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	2019	2018
Charge d'impôt exigible	89	93
Charge / (produit) d'impôt différé	18	10
TOTAL CHARGE D'IMPOT	107	103

La dégradation du taux effectif d'impôt entre 2018 et 2019 s'explique principalement par :

- Le choix d'une base non élargie pour l'ex-groupe d'intégration fiscale Havas. En effet, Havas SA bénéficie seul des reports déficitaires accumulés qui s'élève au 31 décembre 2019 à 617,5 millions d'euros. Par conséquent, une dépréciation d'impôt différé actif cumulée de 186,5 millions d'euros a été enregistrée au 31 décembre 2019.
- La fin de l'intégration fiscale d'Havas : à fin décembre 2019, une charge d'impôt de 24,5 millions d'euros a été enregistrée vis-à-vis de Vivendi, sans utilisation des reports déficitaires soit un surcoût de 12,2 millions d'euros.
- La non-activation des pertes des filiales françaises (jusqu'à lors intégrées fiscalement) à hauteur de 8,1 millions d'euros d'impôt.

Réconciliation entre charge d'impôt théorique et charge d'impôt réelle

Montants (en millions d'euros)	2019	2018
Résultat des sociétés intégrées (hors MEE ⁽¹⁾)	200	189
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	69	65
Effet impôt des charges non déductibles et produits non imposables	12	32
Variation des impôts différés non reconnus	21	11
Effet des taux d'impôts différents	(16)	(5)
Divers	22	
CHARGE D'IMPOT REELLE	107	103

⁽¹⁾ : sociétés consolidées par mise en équivalence.

Impôts différés par nature

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Déficits fiscaux reportables	269	272
Différences temporaires		
- avantages post-emploi	34	23
- Retraitements des contrats IFRS16	22	
- amortissements	4	5
- provisions et autres	73	81
- amortissements déductibles des écarts d'acquisition	(58)	(54)
- provisions pour risques fiscaux	(5)	
- autres	(73)	(79)
Impôts différés non reconnus	(265)	(249)
IMPOTS DIFFERES NETS AU BILAN	1	(1)

Echéancier estimé de l'utilisation des déficits fiscaux reportables

(en millions d'euros)	31.12.2019
2020	11
2021	15
2022	16
Au-delà de 2023	853
TOTAL DEFICITS REPORTABLES	895

Le Groupe a procédé à une analyse des impôts différés actifs en fonction de la situation de chaque filiale ou groupe fiscal et des règles fiscales qui leur sont applicables.

Une période de trois ans est généralement retenue pour apprécier la probabilité de recouvrement de ces actifs d'impôts différés.

Cette analyse du caractère recouvrable est basée sur les dernières données budgétaires disponibles amendées des retraitements fiscaux déterminés par la Direction Fiscale du Groupe. Chaque année, les prévisions d'utilisation sont rapprochées de la réalisation constatée. Si besoin est, des ajustements sont apportés en conséquence, comme la prise en compte du contexte difficile du secteur de la publicité dans son ensemble ainsi que de l'émergence de nouveaux concurrents.

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 31

En 2019, 265,0 millions d'euros d'actifs d'impôt n'ont pas été constatés (dont 195,1 millions d'euros en France, 10,1 millions d'euros en Allemagne et 8,5 millions d'euros en Belgique), comparés aux 249,0 millions d'euros (dont 198,3 millions d'euros en France, 8,2 millions d'euros en Allemagne et 8,3 millions d'euros en Belgique) au 31 décembre 2018. Les reports déficitaires en Belgique concernent des entités sans activité opérationnelle.

Lors de l'établissement des prévisions de recouvrabilité des impôts différés, le Groupe Havas ajuste au mieux le niveau des impôts différés actifs par rapport à l'instabilité fiscale de certains pays européens et à l'évolution des résultats fiscaux.

L'essentiel des déficits fiscaux est reportable indéfiniment notamment en France, en Allemagne et en Belgique, pour un total représentant 83% des déficits cumulés à fin 2019 et 86% à fin 2018.

5.2.22. Autres créditeurs

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Avances et acomptes reçus sur commandes	273	221
Dettes sociales (hors bonus)	95	100
Clients - avoirs à établir	76	81
Dettes fiscales	27	30
Autres dettes	824	840
Produits constatés d'avance	121	117
TOTAL	1 416	1 389

5.2.23. Charges de personnel

(en millions d'euros)	2019	2018
Rémunérations et charges diverses	(1 432)	(1 385)
TOTAL	(1 432)	(1 385)

Effectifs moyens des entités consolidées par intégration globale	20 294	19 588
---	---------------	---------------

L'article 42 de la loi de finances pour 2018 a supprimé le CICE à compter des salaires versés en 2019. Il est remplacé par une réduction de cotisations sociales patronales équivalentes. Par conséquent, aucun produit n'a été comptabilisé au titre du CICE sur l'exercice.

Pour rappel, l'article 66 de loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012 avait créé le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Au 31 décembre 2018, un produit de 3,6 millions d'euros avait été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

5.2.24. Autres charges et produits d'exploitation, Dotations aux amortissements

(en millions d'euros)	2019	2018
Charges	(621)	(609)
Dotations aux amortissements	(50)	(46)
Dot./Amt. & prov droit d'utilisation des actifs corporels IFRS16	(78)	0
Autres charges	(493)	(563)
Produits	65	57
Autres produits	65	57
TOTAL	(556)	(552)

5.2.25. Autres charges et produits opérationnels

(en millions d'euros)	2019	2019
Autres charges opérationnelles	(36)	(39)
Révision des compléments de prix d'acquisition	(1)	(6)
Restructuration, risques commerciaux, locaux	(35)	(33)
Autres produits opérationnels	5	8
Révision des compléments de prix d'acquisition	5	6
Reprise de provisions pour risques		2
TOTAL	(31)	(31)

Les coûts de restructuration et risques commerciaux comprennent notamment des coûts de rationalisation de structures, et la couverture de certains litiges significatifs.

Les coûts de restructuration et risques commerciaux s'élèvent au total à - 28,5 millions d'euros en 2019. Ils comportent -21,7 millions d'euros de restructuration (principalement en France, Etats-Unis, Europe) et -6,8 millions d'euros de provisions pour charges à Londres.

Ils s'élevaient à -32,6 millions d'euros en 2018. L'emménagement dans le Havas Village de Londres avait occasionné des surcoûts de -4,6 millions d'euros au titre de l'amortissement accéléré des immobilisations abandonnées et des loyers résiduels des anciens locaux. La provision litiges et audits clients s'élevait à -6,8 millions d'euros et l'impact de la restructuration des agences en France, aux Etats-Unis, en Australie avait représenté -20,2 millions d'euros.

Les tests de dépréciation réalisés sur les écarts d'acquisition en 2018 et 2019 n'ont pas démontré de perte de valeur.

Les autres produits et charges opérationnels représentent essentiellement les ajustements des compléments de prix sur acquisitions de titres, en application de la norme IFRS 3R.

5.2.26. Secteurs opérationnels

Toutes les activités du Groupe présentent les mêmes caractéristiques. Elles sont complémentaires et fonctionnent selon le même modèle économique. L'organisation opérationnelle du Groupe s'oriente depuis plusieurs années vers une offre globale à chaque client du Groupe, offre comprenant notamment les activités de publicité traditionnelle, les médias et le digital.

Le reporting interne présente ainsi une analyse par zone géographique intégrant les différentes activités, et permettant une comparabilité dans le temps. Le périmètre opérationnel de ces activités est adapté en fonction des évolutions managériales et des synergies attendues.

Les secteurs opérationnels sont constants sur les deux périodes comparatives.

2019

(en millions d'euros)	France	Europe	Grande-Bretagne	Amérique du Nord	Apac et Afrique (1)	Latam (2)	Eliminations	Total
Rubriques du compte de résultat								
Revenu IFRS15								
Revenu externe	479	433	279	849	209	133	(4)	2 378
Revenu intra-secteur	12	1	1	1	2		(17)	
Total revenu IFRS15	491	434	280	850	211	133	(21)	2 378
Marge brute	434	404	267	832	194	129	(4)	2 256
Résultat opérationnel courant	62	61	14	134	2	2	(7)	268
Autres produits et charges opérationnels	(6)	(1)	(7)	(9)	(6)	(2)		(31)
Dotations aux amortissements (y compris IFRS16)	(28)	(23)	(16)	(39)	(14)	(8)		(128)
Rubriques du bilan								
Actif								
Ecart d'acquisition	311	666	240	651	126	59		2 053
Immobilisations incorporelles et corporelles	261	100	147	257	45	30		840
Titres mis en équivalence		1	2	2				5
Autres actifs opérationnels	747	950	352	610	331	323	(374)	2 939
Passif								
Dettes sur rachat d'intérêts minoritaires et compléments de prix	48	35	28	54	5		(1)	169
Provisions pour retraites	82	7	32		1	3		125
Autres passifs opérationnels	1 011	764	473	1 015	392	287	(378)	3 564
Investissements								
Immobilisations incorporelles et corporelles	6	5	4	9	8	3		35

(1) Asie-Pacifique, le Moyen-Orient et Afrique.

(2) Amérique latine.

2018

(en millions d'euros)	France	Europe	Grande-Bretagne	Amérique du Nord	Apac et Afrique	Latam	Eliminations	Total
Rubriques du compte de résultat								
Revenu IFRS15								
Revenu externe	486	442	274	784	203	133	(3)	2 319
Revenu intra-secteur	11		1	2	2		(15)	1
Total revenu IFRS15	497	442	275	786	205	133	(18)	2 320
Marge brute	439	410	261	768	194	126	(3)	2 195
Résultat opérationnel courant	59	30	40	114	114	5	10	258
Autres produits et charges opérationnels	(11)	(4)	(12)	(3)	(1)			(31)
Dotations aux amortissements	(14)	(8)	(5)	(12)	(3)	(4)		(46)
Rubriques du bilan								
Actif								
Ecart d'acquisition	294	644	206	629	118	49		1 940
Immobilisations incorporelles et corporelles	197	32	43	78	7	12		369
Titres mis en équivalence			2	2				4
Autres actifs opérationnels	871	961	308	581	367	318	(437)	2 969
Passif								
Dettes sur rachat d'intérêts minoritaires et compléments de prix	43	24	30	45	2		(1)	143
Provisions pour retraites	60	7	12		1	3		83
Autres passifs opérationnels	1 121	792	385	994	410	299	(441)	3 560
Investissements								
Immobilisations incorporelles et corporelles	9	11	4	6	3	5		38

5.2.27. Résultat financier

Le résultat financier des exercices 2019 et 2018 se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Produits de trésorerie	8	6
Coût de l'endettement	(10)	(19)
. emprunts obligataires	(8)	(10)
. Autres	(2)	(9)
Autres charges et produits financiers	(23)	(13)
Intérêt sur la dette actuarielle	(2)	(2)
Pertes et gains de change	3	(1)
Charges d'intérêts IFRS16	(18)	
Autres	(6)	(10)
RESULTAT FINANCIER	(25)	(26)

5.2.28. Résultats par action

	2019	2018
Résultat net, part du Groupe (en millions d'euros)	78	75
Nombre d'actions moyen en circulation au 31 décembre 2019 (en milliers)	424 880	423 926
Résultat net, part du Groupe, par action de base (en euro)	0,18	0,18

Depuis fin 2015, il n'y a plus d'options de souscription ou d'achat d'actions et de BSAAR.

Le nombre d'actions gratuites et de performance Havas attribuées s'élève à 3 635 440 et 5 866 800 respectivement aux 31 décembre 2019 et 2018.

5.2.29. Informations relatives aux parties liées

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des opérations réalisées en 2018 et 2019 avec les parties liées hors Vivendi :

(en millions d'euros)	2019	2018
Créances d'exploitation	1,8	3,3
<i>dont Bolloré</i>	<i>1,8</i>	<i>3,3</i>
Dettes d'exploitation (1)	1,9	1,6
<i>dont Rodés</i>	<i></i>	<i>0,1</i>
<i>dont Bolloré</i>	<i>1,9</i>	<i>1,5</i>
Produits d'exploitation	5,3	7,9
<i>dont Bolloré</i>	<i>5,3</i>	<i>7,9</i>
Charges d'exploitation	(4,6)	(4,1)
<i>dont Rodés</i>	<i>(0,1)</i>	<i>(0,2)</i>
<i>dont Bolloré</i>	<i>(4,5)</i>	<i>(3,9)</i>

(1) Les dettes mandat, sans effet sur le résultat, ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus.

MEDIA PLANNING GROUP et ses filiales ont conclu différents accords avec les membres de la famille d'Alfonso Rodés Vilà, **Directeur Général Adjoint non statutaire de Havas et Chief Executive Officer de Havas Media**, ou avec des entités qu'ils contrôlent. Ces accords portent notamment sur de l'achat d'espace, des services publicitaires et administratifs.

Les opérations courantes avec les parties liées à la famille Rodés génèrent essentiellement des charges estimées à 0,1 millions d'euros et 0,2 millions d'euros, respectivement, en 2019 et 2018.

Certaines filiales du Groupe Havas ont réalisé des prestations opérationnelles pour des sociétés du Groupe Bolloré à des conditions de marché, représentant d'une part, des charges d'exploitation d'environ 4,5 millions d'euros et 3,9 millions d'euros, respectivement en 2019 et 2018, et d'autre part, des produits d'exploitation d'environ 5,3 millions d'euros et 7,9 millions d'euros, respectivement, en 2019 et 2018.

Vivendi

Certaines filiales du Groupe Havas ont également réalisé, à des conditions de marché, des prestations opérationnelles pour Vivendi et ses filiales. S'agissant du Groupe Canal+, dans le cadre de leurs campagnes publicitaires, les clients du Groupe Havas ont réalisé par l'entremise des agences médias, des achats chez Groupe Canal+ pour un montant global de 45 millions d'euros et 47 millions d'euros, respectivement en 2019 et 2018; dans le cadre de ses campagnes pour promouvoir ses marques Canal+, Canalsat et Canalplay, Groupe Canal+ a réalisé des achats médias auprès des principaux médias par l'entremise du Groupe Havas et de ses agences pour 72 millions d'euros en 2019 et 2018; des prestations média et de production, droits de diffusion et honoraires ont été réalisés par le Groupe Havas et ses filiales pour 27 millions d'euros et 28 millions d'euros respectivement, en 2019 et 2018; le Groupe Havas et ses filiales ont conçu et réalisé des campagnes pour Groupe Canal+ pour 10 millions d'euros et 9 millions d'euros, respectivement, en 2019 et 2018.

S'agissant du Groupe Vivendi (hors Canal Plus) :

- Certaines filiales du Groupe Havas ont effectué des opérations avec des sociétés du Groupe Universal Music Group (UMG) représentant des charges d'exploitation d'environ 2,0 millions en 2019 et 3,1 millions en 2018 et des produits d'exploitation d'environ 3,0 millions en 2019 et 4,5 millions d'euros en 2018 ;

- S'agissant de Vivendi (hors Canal Plus et UMG) le Groupe Havas et ses filiales ont notamment réalisé des prestations et des créations audiovisuelles pour des filiales de Vivendi spécialisées dans la production de séries digitales courtes. L'ensemble des prestations s'élèvent à 1,3 millions d'euros en 2019 et 2,9 millions d'euros en 2018.

Par ailleurs, suite à la prise de contrôle de Havas par Vivendi le 3 juillet 2017, un contrat de gestion de trésorerie de groupe a été signé entre Vivendi et Havas à cette même date. Ce contrat a été mis en œuvre après le retrait obligatoire de la cotation de Havas. Les dépôts sont rémunérés sur la base d'un taux de référence + marge. Au 31 décembre 2019, Havas SA a déposé 275,1 millions d'euros en compte courant chez Vivendi.

Rémunération des mandataires sociaux

(en millions d'euros)	2019	2018
Rémunération brute comprenant les avantages en nature	4	4
TOTAL CHARGES DE L'EXERCICE	4	4
Engagements de retraite et avantages similaires cumulés en fin d'exercice		
Nombre d'options, d'actions gratuites et de performance Havas	210 160	350 320
<i>Plans d'actions gratuites et de performance</i>		
2015		140 160
2016	160 160	160 160
2017	50 000	50 000
Attributions des actions gratuites et/ou de performance au cours de l'exercice (*)		

(*) Les plans Vivendi de 2018 et 2019 n'ont pas été pris en compte

5.2.30. Obligations contractuelles et engagements hors bilan

Le Groupe n'a pas pris d'engagements significatifs au cours de l'exercice 2019.

Garanties, cautions, sûretés réelles

Au 31 décembre 2019, Havas n'a consenti aucune sûreté réelle.

Ventilation par échéance des obligations contractuelles au 31 décembre 2019

(en millions d'euros)	Total 31.12.2018	Total 31.12.2019	2020	2021	2022	2023	2024	Après 2024
Comptabilisées								
Emprunts obligataires	399	399	399					
Emprunts auprès des établissements de crédit	12	12	12					
Autres dettes financières (hors coupon et juste valeur de swaps)	11	11	8	1	1	1		
Compléments de prix (<i>Earn-out</i>) ⁽¹⁾	39	31	22	2	3	2	2	
Rachat de minoritaires (<i>Buy-out</i>) ⁽²⁾	102	136	31	35	13	12	24	21
Dettes sur acquisitions d'immobilisations financières	2	2	2					
Non comptabilisées								
Contrats de location simple ⁽³⁾	769	10	2	2	1	1	1	3
TOTAL	1 334	601	476	40	18	16	27	24

Ventilation par échéance des autres engagements hors bilan au 31 décembre 2019

(en millions d'euros)	Total 31.12.2018	Total 31.12.2019	2020	2021	2022	2023	2024	Après 2024
Engagements donnés sur opérations de périmètre								
Rachat de majoritaire et prises de participations ⁽⁵⁾	33	52	6		7	39		
TOTAL	33	52	6		7	39		
Engagements donnés sur activités opérationnelles								
Garanties sur achat d'espace publicitaire ⁽⁶⁾	47	64	24		4			36
Autres engagements ⁽⁷⁾	24	37	5	1				31
TOTAL	71	101	29	1	4			67
Engagements reçus sur activités de financement								
Lignes de crédit confirmées non tirées ⁽⁸⁾	600	587	157	30		150	250	
TOTAL	600	587	157	30		150	250	

- (1) Comme indiqué en note 5.1.4.28, des contrats sur compléments de prix sont généralement mis en place lors de l'acquisition de sociétés. Ceux-ci sont comptabilisés dès lors que les versements sont probables et que les montants peuvent être mesurés de façon fiable (cf note 5.2.15).
- (2) Le Groupe a conclu des accords (contrats de « buy-out ») avec des actionnaires minoritaires de sociétés consolidées, par lesquels le Groupe leur consent des options de vente de leurs actions à certaines échéances, à des prix déterminés par des formules représentatives des pratiques du marché. Ces accords, conclus à des conditions de marché, sont destinés à asseoir sur le long terme le partenariat financier avec le manager actionnaire devenu actionnaire minoritaire. Ils concernent la plupart des sociétés dont le Groupe ne détient pas 100 %. Les contrats de « buy-out » exerçables avant le 31 décembre 2020 sont présentés en 2020.
- (3) Le montant des engagements liés aux contrats de location simple correspond aux loyers à payer sur la durée du bail. Depuis l'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019, seuls les baux non significatifs ou de courte durée sont désormais imputés sur cette ligne.
- (4) Suite à la nomination de Fernando Rodés Vilà en tant que Directeur Général de Havas, et la fin de son mandat de Directeur Général de Media Planning Group SA, les clauses de conscience liées à ses fonctions de Directeur Général de Media Planning Group SA étaient caduques le 28 mai 2007. Sa démission du poste de Directeur Général de Havas SA en 2011 n'affecte pas les clauses liées au changement significatif de l'actionnariat de Media Planning Group SA.
- (5) Havas détient une participation non consolidée de 5,89% dans Semaris Holding (qui détient Havas Media LLC et Havas Digital LLC en Russie), le groupe ADV détenant les 94,11% restants. Havas dispose d'options d'achat jusqu'à 75% dans Semaris Holding (à valeur de marché). ADV dispose d'une option de vente (à valeur de marché) de sa participation dans Semaris (échéance 2023) à Havas. La valeur actualisée de cette option de vente est estimée à 30 millions d'euros. Havas détient 60% de Gate One Ltd (société non consolidée au 31/12/2019). Havas dispose d'options d'achat et les actionnaires de Gate One disposent d'options de vente de leur participation à Havas à un prix actualisé estimé à 21M€ en fonction de la performance financière de Gate One. Havas détient 63% de Shobiz Ltd (société non consolidée au 31/12/2019). Havas dispose d'options d'achat et les actionnaires de Shobiz disposent d'options de vente de leur participation à Havas à un prix actualisé estimé à 7M€ en fonction de la performance financière de Shobiz.
- (6) Dans certains pays, il arrive que des achats d'espaces publicitaires soient couverts par des garanties octroyées par Havas.
- (7) Dans le cadre du régime de retraite à prestations définies mis en place dans deux filiales du Groupe au Royaume-Uni, Havas s'engage à combler toute insuffisance des actifs placés dans les fonds de pension pour un montant maximal de 24,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2019, une provision à ce titre est comptabilisée au bilan pour 32,1 millions d'euros, comparés à 12,0 millions d'euros au 31 décembre 2018. Havas a également consenti une contre-garantie de 12,6 millions d'euros au titre de la «caution fiscale dont bénéficient ses filiales.
- (8) Au 31 décembre 2019, le total des lignes de crédit confirmées non tirées reçues des établissements de crédit s'élève à 586,9 millions d'euros dont 510,0 millions d'euros sont à moyen terme. Le Groupe dispose, par ailleurs, de lignes de crédit non tirées, non confirmées pour un montant total de 265,3 millions d'euros qui n'est pas inclus dans le tableau ci-dessus. La plupart des lignes de crédit accordées aux filiales du Groupe fait l'objet de garanties consenties par Havas SA.

Le Groupe n'a pas connaissance d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur, en dehors de ceux mentionnés ci-dessus.

5.2.31. Instruments financiers

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des justes valeurs de tous les instruments financiers du Groupe :

	31.12.2019	Courant	Non courant	31.12.2018	Courant	Non courant
(en millions d'euros)						
Actifs financiers	IFRS9			IFRS9		
Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables - Courant (1)	22	22		20	20	
Participations non cotées - Niveau 2	22	22		20	20	
Actifs Financiers évalués à la juste valeur par résultat	5	5		5	5	
Mise à la fair value dérivés - Actif < 1 an Par autres éléments du résultat global - Niveau 1				3	3	
Mise à la fair value dérivés - Actif < 1 an Par P&L - Niveau 1	1	1				
VMP - Equivalents de trésorerie - Niveau 1	1	1		2	2	
Actifs Financiers comptabilisés au coût amorti	3 485	3 474	11	3 484	3 474	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie - Niveau 2	591	591		566	566	
Clients - Niveau 2	2 219	2 219		2 259	2 259	
Autres débiteurs - Niveau 2	656	656		640	640	
Autres actifs financiers courants - Niveau 2	8	8		9	9	
Autres actifs financiers non courants - Niveau 2	11		11	10		10
TOTAL	3 512	3 501	11	3 509	3 499	10

(1) Ces actifs correspondent aux participations cotées (niveau 1) et participations non cotées (niveau 2) que Havas a choisi de classer dans la rubrique de juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global. Ces actifs financiers étaient classés en actifs financiers disponibles à la vente jusqu'au 31 décembre 2017.

(2) Correspondent au 31 décembre 2017 aux participations reclassées en juste valeur par les autres éléments non recyclables du résultat global à partir du 1er janvier 2018 dans le cadre de l'entrée en vigueur de la norme IFRS9.

Le niveau 1 correspond à une valorisation des actifs et des passifs financiers à la valeur de marché, alors que le niveau 2 est basé sur un modèle prenant en compte des données observables.

VMP = Valeurs Mobilières de Placement

	31.12.2019	Courant	Non courant	31.12.2018	Courant	Non courant
(en millions d'euros)						
Passifs Financiers	IFRS9			IFRS9		
Passifs Financiers évalués à la juste valeur par résultat	1	1		1	1	
Mise à la fair value dérivés - Passif < 1 an Par autres éléments du résultat global - Niveau 1	1	1		1	1	
Passifs Financiers comptabilisés au coût amorti	3 928	3 915	13	3 925	3 517	408
Découverts bancaires - Niveau 2				1	1	
Dettes Fournisseurs - Niveau 2	2 070	2 070		2 100	2 100	
Autres créditeurs - Niveau 2	1 416	1 416		1 389	1 389	
Autres passifs courants - Niveau 2	9	9		7	7	
Autres passifs non courants. - Niveau 2	11	1	10	6		6
Emprunts et dettes financières (-1 an) - Niveau 2	419	419		20	20	
Emprunts et dettes financières Long Terme - Niveau 2	3		3	402		402
TOTAL	3 929	3 916	13	3 926	3 518	408

5.2.32. Politiques de gestion des risques financiers

Risque de taux d'intérêt

Dans le cadre de son exploitation, le Groupe peut être exposé au risque d'évolution des taux d'intérêt. Ce risque dépend du type de taux (fixe ou variable) et du sens de la variation. A taux fixe, un placement sera affecté négativement par une hausse des taux tandis qu'un financement le sera par une baisse. Par contre, à taux variable, les situations sont inversées.

La politique du Groupe est de répartir les financements à moyen et long terme entre taux fixe et taux variable de manière relativement équilibrée afin de limiter ce risque. Dans cette optique, le Groupe pratique une politique de gestion non spéculative des taux en utilisant le cas échéant des swaps de taux.

Au 31 décembre 2019, Havas ne dispose pas de portefeuille de swaps de taux d'intérêt.

Dans le cadre de la couverture d'actifs et passifs financiers par des dérivés, les pertes et gains générés par les dérivés sont enregistrés en résultat s'il s'agit d'une couverture de juste valeur, ou en capitaux propres si cela concerne une couverture de flux futurs, dès lors que l'efficacité de la couverture est démontrée.

La politique de placement du Groupe consiste à investir les excédents de trésorerie de Havas SA et de ses filiales dans des placements à court terme en priorité auprès de contreparties bancaires de premier rang définies par le Groupe. Il s'agit des produits à taux variable ou révisable délivrant les meilleurs rendements, et répondant aux critères d'équivalents de trésorerie selon la norme IAS 7.

Au 31 décembre 2019, l'exposition nette au risque de taux par échéance se présente comme suit :

Valeurs contractuelles (en millions d'euros)	Total au 31.12.2019	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Taux fixe				
Emprunts obligataires	399		399	
Passif (actif) net à taux fixe avant couverture	399		399	
PASSIF (ACTIF) NET A TAUX FIXE APRES COUVERTURE	399		399	
Taux variable				
Emprunts bancaires	12	12		
Découverts bancaires	1	1		
Autres passifs financiers	11	9	2	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(566)	(566)		
Passif (actif) net à taux variable avant couverture	(542)	(544)	2	
PASSIF (ACTIF) NET A TAUX VARIABLE APRES COUVERTURE	(542)	(544)	2	

Les avoirs nets à taux variable, en valeur contractuelle, après gestion s'élèvent à 542 millions d'euros. Une variation de 100 points de base aurait un impact de 5,4 millions d'euros sur le résultat du Groupe avant impôt.

Risque de crédit

Le Groupe fournit des conseils et services dans le domaine de la communication à une large palette de clients opérant dans différents secteurs dans le monde. Des délais de règlement sont accordés aux clients éligibles. Le risque de concentration de crédit à un quelconque pays ou à un client en particulier étant peu important, le risque de non-recouvrement des créances est limité. Le Groupe a sélectionné en 2015 un assureur crédit de premier plan pour couvrir ses principaux risques crédit clients dans le monde.

Par ailleurs, dans le cadre de ses opérations sur les marchés financiers et bancaires, le Groupe se trouve confronté au risque de contrepartie bancaire. Celui-ci se manifeste principalement pour la gestion du risque de change, de taux d'intérêt ainsi que pour les placements et les financements. Une défaillance ou une détérioration de la situation financière d'une contrepartie aurait un impact négatif pour le Groupe du fait de la perte de placements ou des difficultés à trouver des financements futurs.

Cependant, afin de réduire au minimum ce risque, le Groupe a initié depuis 2006 un processus de rationalisation de ses relations bancaires, et privilégie des banques de premier rang. De surcroît, les placements et les financements sont répartis dans un certain nombre de ces banques sous la supervision de la Direction Générale du Groupe.

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2019, le Groupe dispose d'une part de 591,3 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie. Ce poste est composé de disponibilités (soldes créditeurs de banques) pour 590,2 millions d'euros et de placements inférieurs à trois mois pour 1,0 million d'euros.

D'autre part, le Groupe dispose également à cette date de lignes de crédit court terme non confirmées sous forme d'autorisation de découverts bancaires et de crédit revolving non tirés pour un montant total de 269,0 millions d'euros, des lignes de crédit confirmées à court et moyen termes pour un montant total de 586,9 millions d'euros dont 30 millions d'euros à échéance 2020, 30 millions d'euros à échéance 2021, 150 millions d'euros à échéance 2023 et 250 millions d'euros à échéance 2024 et 50 millions d'euros à échéance 2025. Par ailleurs, sur le programme d'émission de billets de trésorerie de 400,0 millions d'euros. L'enveloppe disponible au 31 décembre 2019 s'élève à 400,0 millions d'euros.

La Direction Financement et Trésorerie du Groupe a centralisé une part importante des besoins de financement par la mise en place de cash-pooling domestiques et de cash-pooling internationaux dans les principaux pays où le Groupe est implanté. Cet outil permet une centralisation de l'essentiel des soldes de trésorerie des pays clés au niveau de la société Havas pour une meilleure maîtrise des coûts de financement, ainsi qu'une optimisation des placements. Dans la mesure du possible, le cash-pooling physique, en l'occurrence le « ZBA » (Zero Balance Account), est privilégié par rapport au cash-pooling notionnel qui demeure l'exception. Selon ce modèle, les soldes bancaires des filiales sont compensés virtuellement par la banque de la société pivot de trésorerie domestique. Les transferts physiques des montants nets sont réalisés à la fois de manière hebdomadaire et aux dates d'arrêté comptable.

Havas dispose de disponibilités et de lignes de crédit confirmées suffisantes pour honorer les échéances à moins d'un an de la dette financière pour un montant total de 419 millions d'euros, et des dettes de « earn-out » et de « buy-out » pour un total de 70 millions d'euros. Havas ne présente pas de risque de liquidité.

Au 31 décembre 2019, la dette financière à plus d'un an au bilan s'élève à 2,5 millions d'euros. Elle est constituée notamment de la participation des salariés.

Havas pourrait avoir besoin de refinancer une partie de sa dette existante à l'échéance si sa capacité d'autofinancement et sa trésorerie s'avéraient insuffisantes dans les années à venir pour le service de la dette existante et/ou future.

En conséquence, Havas pourrait être amené à refinancer sa dette existante et/ou future à des conditions potentiellement moins favorables que celles à ce jour, ce qui pourrait affecter de manière négative la situation financière et les résultats du Groupe.

Une défaillance de Havas à plus long terme au titre de certains de ses emprunts pourrait conduire à une accélération du remboursement de ses autres dettes.

Le Groupe ne fait pas l'objet de notations financières par les agences de notation.

Risque de change

Le Groupe, du fait de sa présence dans une cinquantaine de pays, est exposé aux fluctuations des taux de change. Les états financiers du Groupe étant libellés en euros, toute variation des cours des devises par rapport à l'euro peut avoir un impact sur les écarts de conversion des postes de bilan, les fonds propres, et le compte de résultat consolidés. Le dollar US et la livre sterling sont les deux principales devises susceptibles de générer des impacts significatifs. Suite au vote du Brexit le 23 juin 2016, Havas a opté pour le maintien de la même méthode de conversion des comptes des filiales britanniques pour la clôture 2018. A ce titre, les effets de change sont décrits dans les notes de renvoi (1) de l'Etat du résultat global, et (5) de la note 5.2.3 « Ecart d'acquisition ».

Par ailleurs, Havas effectue des opérations en Argentine. En raison d'une hyperinflation du peso argentin, le taux moyen utilisé par Havas correspond au taux de clôture en décembre 2018.

En 2019, la marge brute est réalisée à hauteur de 28,7% dans la devise euro, 44,7% dans la devise dollar US et 4,7% dans la devise livre sterling, tandis que le résultat opérationnel courant est réalisé à hauteur de 39,6% dans la devise euro, 51,8% dans la devise dollar US et 5,7% dans la devise livre sterling.

Le tableau ci-dessous résume les différents impacts d'une variation de 1% du cours du dollar US et de la livre sterling par rapport à l'euro :

(en millions d'euros)	Impact sur le résultat opérationnel					
	Impact sur la marge brute		courant		Impact sur les capitaux propres	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
Dollar US	10	(10)	1	(1)	5	(5)
Livre sterling	1	(1)	0	0	2	(2)

Sur le plan opérationnel, le Groupe est peu affecté par le risque de change. En effet, l'essentiel des opérations est effectué sur les marchés domestiques des agences. Elles sont donc libellées en devise locale. Les flux futurs en devises étrangères, notamment pour des clients globaux, font l'objet de couverture de risque de change.

Sur le plan du financement, il convient de distinguer deux niveaux :

- les prêts et emprunts intragroupe hors zone euro, y compris ceux qui résultent du fonctionnement du cash-pooling international, sont systématiquement couverts ; dans ce contexte, le risque se limite principalement à la traduction en euro des états financiers des filiales hors de la zone euro ;
- les filiales du Groupe se financent en cash-pooling domestiques, ou auprès des banques locales et en devises locales ; par conséquent, ces financements locaux n'engendrent pas de risque de change.

Les instruments dérivés utilisés dans le cadre de la couverture du risque de change sont exclusivement des instruments vanilles (change à terme « plain vanilla ») et options de change à prime nulle, généralement d'une durée de moins de trois mois. Ils sont gérés au niveau de la trésorerie centrale en priorité ou au niveau des trésoreries centralisées dans les principaux pays.

Au 31 décembre 2019, le portefeuille de couverture comprenait notamment les éléments significatifs suivants :

- achats à terme de 396,3 millions de dollars US pour une contrevaletur de 357,8 millions d'euros, dont la juste valeur totale s'élevait à -1,00 million d'euros,
- achats à terme de 66,5 millions de livres sterling pour une contrevaletur de 77,6 millions d'euros, dont la juste valeur représentait -0,09 million d'euros,
- ventes à terme de 189,5 millions de dollars hong kongais pour une contrevaletur de 21,9 millions d'euros, dont la juste valeur représentait -0,03 million d'euros
- ventes à terme de 53,3 millions de dollars australiens pour une contrevaletur de 32,7 millions d'euros, dont la juste valeur représentait -0,05 million d'euros, et
- ventes à terme de 269,0 millions de pesos mexicains pour une contrevaletur de 12,5 millions d'euros, dont la juste valeur représentait -0,02 million d'euros.

L'effet résultat de la valorisation à la juste valeur des instruments dérivés ci-dessus est compensé par la revalorisation des éléments couverts comptabilisés au bilan.

Le tableau suivant présente la ventilation de l'actif net par principales devises au 31 décembre 2019 :

(en millions d'euros)	TOTAL	Euro	Dollar US	Livre Sterling	Autres
Actifs	6 648	3 159	1 467	685	1 337
Passifs	5 008	2 234	1 313	577	884
Actif net avant gestion	1 641	925	155	108	453
Swaps de taux de change		(392)	365	90	(63)
ACTIF NET APRES GESTION	1 641	533	520	198	390

Gestion du capital

Le Groupe a pour objectif de maintenir un ratio raisonnable entre dette financière nette et capitaux propres consolidés qui se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Dette financière (Trésorerie) nette	(169)	(143)
Capitaux propres consolidés	1 641	1 688
RATIO SUR DETTE FINANCIERE - (TRESORERIE) NETTE / CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	-10,3%	-8,5%

5.2.33. Risques et litiges

Dans le cours normal de leurs activités, Havas SA et ses filiales sont parties à un certain nombre de procédures judiciaires, administratives ou arbitrales. Les charges susceptibles de résulter de ces procédures font l'objet de provisions dans la mesure où elles sont considérées comme probables et quantifiables. Les montants provisionnés à ce titre ont fait l'objet d'une appréciation du risque au cas par cas (cf. note 5.2.17).

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, actuellement en suspens, dont la Société pourrait être menacée, susceptible d'avoir eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Litiges fiscaux

Précompte

En 2003, Havas SA a réclamé par voie contentieuse le remboursement du précompte mobilier acquitté par la Société entre 2000 et 2002 sur la redistribution de dividendes de source européenne.

Dans le cadre de ce contentieux opposant Havas SA à l'État français, les tribunaux administratifs ont prononcé en 2008 la restitution d'un montant de 33,5 millions d'euros à Havas SA, montant équivalent au précompte mobilier payé au titre des années 2000 à 2002, majoré de 8,5 millions d'euros d'intérêts moratoires dus par le Trésor public.

L'État français a fait appel des jugements des tribunaux précités.

Par décision du Conseil d'Etat en date du 13 novembre 2013, l'affaire a été renvoyée devant la Cour Administrative d'Appel de Paris.

Le 23 mai 2014, la Cour Administrative d'Appel de Paris a annulé les jugements du Tribunal de Montreuil du 10 juillet 2008 ainsi que celui rendu par le Tribunal Administratif de Paris du 14 octobre 2008.

Les impositions ont été rétablies pour l'intégralité des sommes initialement restituées assorties des intérêts moratoires, en date du 21 juillet 2014 pour le précompte acquitté au titre de l'exercice 2002 et en date du 15 septembre 2014 pour les précomptes acquittés au titre des exercices 2000 et 2001.

La Société a procédé au règlement respectif des précomptes 2000, 2001 et 2002.

La Société a introduit un pourvoi en cassation le 23 juillet 2014 à l'encontre de l'arrêt rendu le 23 mai 2014 par la Cour Administrative d'Appel de Paris.

Deux notes en délibérées ont été produites les 11 et 12 juillet au Conseil d'Etat suite à la publication par la Commission Européenne du 8 décembre 2016 d'un arrêt indiquant qu'elle allait porter plainte contre la France pour absence en conformité.

Le 28 juillet 2017, le Conseil d'Etat a refusé l'admission du pourvoi en cassation exercé par la société Havas contre la décision de la Cour Administrative d'Appel de Versailles du 23 mai 2014, décision qui met fin irrévocablement au contentieux fiscal et prive Havas d'obtenir le remboursement du précompte.

Pour rétablir la société Havas dans son droit à indemnisation financière pour la somme de 38 millions d'euros, trois actions combinées vont être mises en œuvre :

- Nouvelle plainte devant la Commission Européenne,
- Saisine de la Cour Européenne des Droits de l'Homme,
- Action indemnitaire en engagement de la responsabilité de l'Etat.

Le 29 mai 2018, pour faire suite à la non-réponse à la réclamation indemnitaire relative à la responsabilité de l'Etat du fait de la décision du Conseil d'Etat adressée aux Ministres des comptes publics et de la Justice, une requête introductive a été déposée par la société auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Le 31 octobre 2019 l'Administration a adressé à la société un mémoire en réponse demandant le rejet de la requête initiée en mai 2018 par la société.

Concernant le recours en manquement contre la France qui avait été transféré à la Cour de Justice Européenne, le 4 octobre 2018, cette dernière a rendu son jugement dans l'affaire du précompte.

Conformément aux conclusions de son avocat général, la Cour condamne la France pour avoir restreint de façon abusive les possibilités de remboursement du précompte que certaines entreprises avaient acquitté à tort.

Cette décision valide l'action en responsabilité contre l'Etat qu'HAVAS a engagée pour préserver ses droits consécutivement au refus du Conseil d'Etat d'examiner sa demande.

Autres

Risque Dentsu

Suite à l'annulation, le 14 janvier 2005, de la sentence arbitrale du 6 juin 2000 aux termes de laquelle avait été rejetée la demande de la société Dentsu visant au remboursement du prix de la cession de la société belge Eurocom International Brussels par Havas, la société Dentsu a introduit une nouvelle procédure arbitrale au mois de mai 2011.

Le 20 novembre 2012, le tribunal arbitral a condamné Havas SA et Euro RSCG Groep Worldwide BV à verser à la société Dentsu 1 896 385,46 euros, assortie des intérêts à compter du 20 avril 1998. Un recours aux fins d'obtenir l'annulation de la sentence du 20 novembre 2012 a été rejeté en juin 2014. Havas a donc interjeté appel de cette décision.

Le 25 avril 2017, la Cour d'Appel de Bruxelles a rejeté l'appel de Havas Worldwide Netherlands B.V, anciennement dénommée Euro RSCG Groep Worldwide BV.

Le 14 septembre 2017, Havas et Havas Worldwide Netherlands B.V ont signifié à Dentsu Inc une requête en cassation contre l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Bruxelles.

Le 14 décembre 2017, Dentsu a fait signifier un mémoire en réponse au pourvoi en cassation de Havas et Havas Worldwide Netherlands B.V, soulevant une fin de non-recevoir.

Le 10 Janvier 2018, Havas et Havas Worldwide Netherlands B.V ont déposé un mémoire en réplique.

Le 27 juillet 2018, Havas et Havas Worldwide Netherlands B.V ont déposé une note d'observation en réponse aux fins de non-recevoir opposées par Dentsu, visant les griefs évoqués par Havas et Havas Worldwide Netherlands dans le moyen unique de cassation.

La procédure est en cours.

Enquête des autorités judiciaires américaines sur les pratiques commerciales dans le secteur de la publicité

Le 11 juin 2018, Havas a reçu une injonction de communiquer des pièces relatives à l'une de ses filiales espagnoles, la société Havas Media Alliance WWSL. Ces pièces ont été transmises aux autorités américaines compétentes. Cette demande des autorités judiciaires américaines paraît être relative aux pratiques commerciales suivies en matière de rabais et ristournes. A ce stade, Havas n'est partie à aucune procédure et n'est pas mis en cause.

Procédure concernant les prestations fournies par Havas Paris à Business France

La société Havas Paris, filiale de Havas SA, a été mise en examen le 7 février 2019 pour recel de favoritisme. Cette mise en examen est intervenue dans le cadre d'une information judiciaire ouverte par le Parquet de Paris pour délit de favoritisme qui serait reproché à la société Business France à l'occasion de l'organisation d'une prestation de communication confiée par Business France à Havas Paris. Havas Paris conteste les faits qui lui sont reprochés et a immédiatement formé appel de cette décision.

5.2.34. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2019

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
EUROPE			
ALLEMAGNE			
HAVAS DÜSSELDORF GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS HAMBURG GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS LIFE DÜSSELDORF GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS MÜNCHEN GMBH	100	100	Allemagne
FUEL GERMANY GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS GMBH	100	100	Allemagne
MPG SOLUTIONS GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS MEDIA FRANKFURT GMBH	100	100	Allemagne
ARENA MEDIA DEUTSCHLAND GMBH	100	100	Allemagne
MEDIA CONTACTS DEUTSCHLAND GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS MEDIA GERMANY GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS SPORTS AND ENTERTAINMENT GERMANY GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS HOLDING DEUTSCHLAND GMBH	100	100	Allemagne
FORWARD 1 GERMANY GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS LIFE BIRD & SCHULTE GMBH	60	60	Allemagne
HEALTH4BRANDS GMBH	60	100	Allemagne
FULLSIX VERWALTUNGS GMBH	100	100	Allemagne
INQUANTA GMBH	100	100	Allemagne
DEEKELING ARNDT ADVISORS IN COMMUNICATIONS GMBH	51	51	Allemagne
AUTRICHE			
HAVAS WIEN GMBH	100	100	Autriche
FUEL AUSTRIA WERBEAGENTUR GMBH	100	100	Autriche
HAVAS MEDIA GMBH	100	100	Autriche
ARENA AUSTRIA GMBH	64	80	Autriche
BELGIQUE			
HAVAS WORLDWIDE BRUSSELS	100	100	Belgique
BOONDOGGLE NV	80	80	Belgique
PROVIDENCE	100	100	Belgique
THE RETAIL CREATIVE COMPANY	100	100	Belgique
HAVAS MEDIA BELGIUM SA	100	100	Belgique
GR.PO.SA	100	100	Belgique
HR GARDENS SA	98	100	Belgique
BULGARIE			
HAVAS GROUP BULGARIA LTD	51	51	Bulgarie
DANEMARK			
HAVAS DANMARK A/S	100	100	Danemark
ESPAGNE			
HAVAS WORLDWIDE SPAIN, SA	100	100	Espagne
ASCI DIRECT, SA	90	90	Espagne
ARNOLD MADRID, SL	100	100	Espagne
PROVIDENCE PUBLICIDAD, SL	100	100	Espagne
DIFUSION Y AUDIENCIAS, SA	100	100	Espagne
HAVAS LIFE, SA	100	100	Espagne
MEDEA MEDICAL EDUCATION AGENCY, SL	100	100	Espagne
ARENA MEDIA COMMUNICATIONS ESPANA SA	80	100	Espagne
HAVAS MEDIA GROUP SPAIN, SA	100	100	Espagne
MEDIA ADVISORS, SA	80	100	Espagne
MEDIA CONTACT, SA	100	100	Espagne
METRICS IN MARKETING, SA	100	100	Espagne
ARCHIBALD INGALL STRETTON, SL	100	100	Espagne
UNCOMMON HOLDING SPAIN, SA	100	100	Espagne
ARENA COMMUNICATIONS NETWORK, SL	80	80	Espagne
HAVAS MEDIA GROUP LEVANTE, S.L.U.	100	100	Espagne
HAVAS SPORTS, SA	100	100	Espagne

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
PROXIMIA HAVAS, SL	100	100	Espagne
FORWARD HOLDING SPAIN, SL	100	100	Espagne
ADCITY HAVAS, SL	100	100	Espagne
ARTEMIS ALLIANCE, SL	100	100	Espagne
HAVAS MEDIA, SL	100	100	Espagne
MEDIA CONTACTS MOBILE, SL	100	100	Espagne
HAVAS MANAGEMENT ESPANA, SL	100	100	Espagne
ELISA INTERACTIVE, SL	100	100	Espagne
FULLSIX, SL	100	100	Espagne
RESEARCH & DEVELOPMENT MARKETING LAB, SL	100	100	Espagne
RED BIRD COMUNICACIÓN, SL	100	100	Espagne
ESTONIE			
BALTIC MEDIA HOLDING OÜ	51	51	Estonie
IDEA MEDIA OÜ	51	100	Estonie
MEEDIAAGENTUUR OÜ	51	100	Estonie
IDEA AD AS	51	100	Estonie
FINLANDE			
HAVAS WORLDWIDE HELSINKI OY	100	100	Finlande
FRANCE			
HAVAS	100	100	France
INTERCORPORATE	99	100	France
H4B PARIS SARL	100	100	France
ROME	99	100	France
THE HOURS PUBLISHING	100	100	France
THE HOURS FRANCE	100	100	France
HAVAS EVENTS	91	100	France
HAVAS PROGRAMMATIC HUB	100	100	France
ABSOLUT REALITY	100	100	France
HAVAS PARIS	99	99	France
BETC	100	100	France
HAVAS LIFE PARIS	100	100	France
HAVAS FACTORY	100	100	France
BETC DIGITAL	100	100	France
CLOVIS	99	100	France
LNE	99	100	France
W & CIE	68	68	France
HAVAS RH	98	100	France
XAVIER GUILLON CONSEIL (XGC)	100	100	France
HAVAS 04	100	100	France
HAVAS 05	100	100	France
HAVAS 06	100	100	France
HAVAS 08	100	100	France
UMT	100	100	France
HAVAS SPORTS ENTERTAINMENT	100	100	France
L'EVENEMENTIEL FRANCE	99	99	France
HAVAS EDITION	100	100	France
HAVAS MEDIA FRANCE	100	100	France
ARENA MEDIA COMMUNICATIONS	100	100	France
HERCULES CORP.	100	100	France
RUSSIA COMMUNICATION	51	51	France
HA POLE RESSOURCES HUMAINES	93	93	France
HAVAS FINANCES SERVICES (HFS)	100	100	France
SOCIALYSE	100	100	France
HAVAS 10	90	90	France
OPPCI DE LA SEINE ET DE L'OURCQ	100	100	France
HAVAS IMMOBILIER	100	100	France
HAVAS PARTICIPATIONS	100	100	France

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 43



[Signature]

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
FINANCIÈRE DE LONGCHAMP	100	100	France
LONGCHAMP PARTICIPATIONS	100	100	France
GENERAL POP	100	100	France
HAVAS IT	100	100	France
MFG R&D	100	100	France
ROSAPARK	100	100	France
WALTER	68	100	France
ECSELIS	100	100	France
MOBEXT	100	100	France
MEDIA FORWARD COMMUNICATIONS	100	100	France
WINDSOR	68	100	France
EGC & ASSOCIÉS	91	100	France
HAVAS MOTIVATION	99	100	France
CSA	100	100	France
INTERVALLES	100	100	France
FREEDOM HOLDING	100	100	France
FULLSIX GROUP	100	100	France
FULLSIX FRANCE	100	100	France
EKINO	100	100	France
6 AGENCE MEDIA – 6 AM	100	100	France
PRIMEO	100	100	France
HÉLIA	100	100	France
FULLSIX PROD	100	100	France
FULLBOOSTER	100	100	France
BETC KITCHEN	100	100	France
LE MAGAZINE GÉNÉRAL	100	100	France
LES MAGASINS GÉNÉRAUX	100	100	France
AGENCE 79	100	100	France
AM PRODUCTIONS	64	64	France
AGENCE 79 LYON	100	100	France
UN1T	100	100	France
PLEAD	100	100	France
ALL RESPONSE MEDIA (EX HAVAS 23)	100	100	France
ETOILE ROUGE	88	88	France
BETC LUXE PARIS	89	89	France
SOCIALYSE PARIS	100	100	France
DBI DATA BUSINESS INTELLIGENCE	100	100	France
BUZZMAN	51	51	France
PRODUCTMAN	51	100	France
ENERGUMEN	51	100	France
GRÈCE			
HAVAS WORLDWIDE ATHENS ADVERTISING SA	100	100	Grece
FUEL ATHENS COMMUNICATION GROUP SA	100	100	Grece
HONGRIE			
HAVAS WORLDWIDE BUDAPEST KOMMUNIKACIOS ZRT	100	100	Hongrie
HAVAS MEDIA HUNGARY KFT	100	100	Hongrie
ARENA MEDIA HUNGARY KFT	100	100	Hongrie
IRLANDE			
YOUNG ADVERTISING LIMITED	100	100	Irlande
HAVAS IRELAND LIMITED	100	100	Irlande
HAVAS MEDIA IRELAND	100	100	Irlande
CLICKSCO (IRELAND) LIMITED	57	100	Irlande
ITALIE			
HAVAS MILAN S.R.L.	80	80	Italie
PROVIDENCE ITALY S.R.L.	80	80	Italie
HEALTH FOR BRANDS S.R.L.	100	100	Italie
HAVAS PR MILAN S.R.L.	41	51	Italie

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
HAVAS LIFE ITALY S.R.L.	100	100	Italie
HAVAS MEDIA S.R.L.	100	100	Italie
ARENA MEDIA S.R.L.	100	100	Italie
HAVAS EVENTS MILAN S.R.L.	80	100	Italie
INFINITUM S.R.L.	100	100	Italie
ADCITY S.R.L.	100	100	Italie
SCITERION	100	100	Italie
LITUANIE			
HAVAS MEDIA, UAB	51	100	Lituanie
BIG IDEA LT, UAB	51	100	Lituanie
HAVAS GROUP LITHUANIA, UAB	51	100	Lituanie
PUBLICUM, UAB	51	100	Lituanie
SOCIALUS MARKETINGAS, UAB	51	100	Lituanie
ARENA MEDIA UAB,	51	100	Lituanie
GOOD ONE, UAB	51	100	Lituanie
LETTONIE			
IDEA GROUP SIA	51	100	Lettonie
IDEA RIGA SIA	51	100	Lettonie
IDEA HAVAS MEDIA SIA	51	100	Lettonie
ARENA MEDIA SIA	51	100	Lettonie
PAYS-BAS			
HAVAS WORLDWIDE NETHERLANDS BV	100	100	Hollande
HAVAS LEMZ BV	100	100	Hollande
HAVAS WORLDWIDE DIGITAL AMSTERDAM BV	100	100	Hollande
EURO RSCG BIKKER BV	100	100	Hollande
ARNOLD WORLDWIDE PARTNERS AMSTERDAM BV	100	100	Hollande
HAVAS MEDIA NEDERLAND BV	100	100	Hollande
ARENA MEDIA NEDERLAND BV	100	100	Hollande
EURIREFIN BV (mise en équivalence)	50	50	Hollande
POLOGNE			
HAVAS WARSAW SP. Z O.O.	100	100	Pologne
HAVAS MEDIA SP. Z O.O.	100	100	Pologne
SOCIALYSE SP. Z O.O.	100	100	Pologne
HAVAS ENGAGE WARSAW SP. Z O.O.	100	100	Pologne
MARKETING HOUSE SP. Z O.O.	100	100	Pologne
HAVAS PR WARSAW SP. Z O.O.	100	100	Pologne
H WARSAW SP. Z O.O.	100	100	Pologne
HHP SP. Z O.O.	100	100	Pologne
ARENA MEDIA COMMUNICATIONS SP. Z O.O.	80	100	Pologne
FULLSIX MEDIA SP. Z O.O.	100	100	Pologne
PORTUGAL			
HAVAS WORLDWIDE PORTUGAL, LDA	100	100	Portugal
HAVAS DESIGN PORTUGAL, LDA	89	89	Portugal
FUEL PUBLICIDADE, LDA	100	100	Portugal
HAVAS MEDIA - PUBLICIDADE, SA	100	100	Portugal
ARN - MEDIA COMMUNICATIONS PUBLICIDADE, SA	80	100	Portugal
HAVAS - SERVICOS, SA	100	100	Portugal
MEDIA CONTACT PUBLICIDADE, SA	100	100	Portugal
HAVAS SPORTS & ENTERTAINMENT, SA	100	100	Portugal
HAVAS MANAGEMENT PORTUGAL, UNIPessoal LDA	100	100	Portugal
FULLSIX PORTUGAL - MARKETING INTERACTIVO, SA	100	100	Portugal
SIXANDCO, UNIPessoal LDA	100	100	Portugal
DMCM, UNIPessoal LDA	100	100	Portugal
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE			
HAVAS WORLDWIDE PRAGUE, A.S.	100	100	Republique Tcheque
HAVAS PR PRAGUE, S.R.O.	100	100	Republique Tcheque
HERCULES TRANSFORMING COMMUNICATION, S.R.O.	100	100	Republique Tcheque

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
ARNOLD PRAGUE, S.R.O.	100	100	Republique Tcheque
HAVAS MEDIA CZECH REPUBLIC, S.R.O.	60	60	Republique Tcheque
ROYAUME-UNI			
CONRAN DESIGN GROUP LTD	100	100	Grande Bretagne
HAVAS PR UK LIMITED	100	100	Grande Bretagne
MAITLAND POLITICAL LTD	100	100	Grande Bretagne
HAVAS HELIA LIMITED	100	100	Grande Bretagne
H4B LONDON LIMITED	100	100	Grande Bretagne
MARCOMMS GROUP LTD	100	100	Grande Bretagne
MEDICOM GROUP LTD	100	100	Grande Bretagne
ALL RESPONSE MEDIA LIMITED	57	57	Grande Bretagne
ARNOLD KLP LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS WORLDWIDE LONDON LTD	100	100	Grande Bretagne
THE MAITLAND CONSULTANCY LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS PEOPLE LTD	100	100	Grande Bretagne
HAVAS EHS DISCOVERY LTD	100	100	Grande Bretagne
HAVAS MEDIA LIMITED	100	100	Grande Bretagne
AIS GROUP LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS SPORTS LIMITED	100	100	Grande Bretagne
ARENA BLM HOLDINGS LIMITED	80	100	Grande Bretagne
ARENA MEDIA LTD	80	100	Grande Bretagne
CAKE MEDIA LTD	100	100	Grande Bretagne
CAKE GROUP LIMITED	100	100	Grande Bretagne
BETC LONDON LIMITED	93	93	Grande Bretagne
DIVERSIFIED AGENCIES COMMUNICATIONS LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HR GARDENS LIMITED	98	100	Grande Bretagne
RSMB LIMITED (mise en équivalence)	50	50	Grande Bretagne
MOON STREET LIMITED	100	100	Grande Bretagne
EWDB LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS UK LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS HOLDINGS LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS SHARED SERVICES LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS CANADA HOLDINGS LIMITED	100	100	Grande Bretagne
CREATIVE LYNX GROUP LTD	83	83	Grande Bretagne
CREATIVE LYNX LTD	78	100	Grande Bretagne
SCITERION LIMITED	100	100	Grande Bretagne
ELISA INTERACTIVE LTD	100	100	Grande Bretagne
HAVAS PROGRAMMATIC HUB LIMITED	100	100	Grande Bretagne
FORWARD 1 UK LTD	100	100	Grande Bretagne
ONE GREEN BEAN LONDON LIMITED	51	51	Grande Bretagne
ADCITY UK LIMITED	100	100	Grande Bretagne
CHANDOS COMMUNICATIONS LTD	100	100	Grande Bretagne
JUST HEALTH COMMUNICATIONS LTD	60	60	Grande Bretagne
HERCULES TRANSFORMING PRODUCTION LTD	100	100	Grande Bretagne
GRAND UNION COMMUNICATION LIMITED	100	100	Grande Bretagne
EKINO LIMITED	100	100	Grande Bretagne
FULLSIX MEDIA LIMITED	100	100	Grande Bretagne
TARGET MCG LTD	100	100	Grande Bretagne
45-51 WHITFIELD LTD	100	100	Grande Bretagne
COOLER KING LTD	100	100	Grande Bretagne
ORGANIC MARKETING LTD	100	100	Grande Bretagne
SUPERHERO SCREEN LTD	100	100	Grande Bretagne
TARGET MEDIA LTD	100	100	Grande Bretagne
TARGET LIVE LTD	100	100	Grande Bretagne
THE AUDIENCE PLATFORM LTD	100	100	Grande Bretagne
IRIS LIFE COMMUNICATIONS LTD	100	100	Grande Bretagne
HAVAS SO GROUP LTD	100	100	Grande Bretagne

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
M&C CONSULTANCY LIMITED	60	60	Grande Bretagne
THE MEDICINES MANAGEMENT PARTNERSHIP LLP	36	60	Grande Bretagne
PARTNERS IN MEDICINES MANAGEMENT LLP	36	60	Grande Bretagne
AMO GLOBAL LIMITED	100	100	Grande Bretagne
BTRME	100	100	Grande Bretagne
RED HAVAS LIMITED	100	100	Grande Bretagne
CLICKSCO DIGITAL (UK) LIMITED	57	100	Grande Bretagne
CARBON (AI) LIMITED	57	100	Grande Bretagne
CLICKSCO DIGITAL LIMITED	57	100	Grande Bretagne
RUSSIE			
HAVAS WORLDWIDE LLC	51	100	Russie, Federation
HAVAS S & E OOO (mise en équivalence)	50	50	Russie, Federation
ARNOLD WORLDWIDE LLC	51	100	Russie, Federation
SERBIE			
HAVAS ADRIATIC D.O.O. BEOGRAD	51	51	Serbie
SLOVAQUIE			
HAVAS MEDIA SLOVAKIA, S.R.O.	60	100	Slovaquia
SUEDE			
HAVAS MEDIA AB	100	100	Suede
HAVAS SWEDEN AB	100	100	Suede
HAVAS WORLDWIDE AB	100	100	Suede
SUISSE			
HAVAS AG	100	100	Suisse
HAVAS MEDIA AG	100	100	Suisse
ARENA MEDIA AG	100	100	Suisse
FUEL SWITZERLAND COMMUNICATION AG	100	100	Suisse
BARCODE COMMUNICATIONS AG	100	100	Suisse
AMÉRIQUE DU NORD			
CANADA			
HAVAS WORLDWIDE CANADA, INC.	100	100	Canada
HAVAS HEALTH TORONTO, INC	100	100	Canada
PALM + HAVAS INC.	100	100	Canada
HAVAS MEDIA CANADA	100	100	Canada
HAVAS CANADA HOLDINGS, INC.	100	100	Canada
CLICKSCO DIGITAL MARKETING (CA) LIMITED	57	100	Canada
ÉTATS-UNIS			
HAVAS WORLDWIDE CHICAGO, INC	100	100	Etats Unis
HAVAS HEALTH, INC	100	100	Etats Unis
6TH SENSE, INC	100	100	Etats Unis
HAVAS PR NORTH AMERICA, INC	100	100	Etats Unis
HAVAS WORLDWIDE, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS WORLDWIDE NEW YORK, INC	100	100	Etats Unis
HAVAS EDGE, LLC	100	100	Etats Unis
THE ABERNATHY MACGREGOR GROUP, INC	100	100	Etats Unis
HAVAS WORLDWIDE SAN FRANCISCO, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS IMPACT, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS WORLDWIDE DALLAS, LLC	100	100	Etats Unis
THE HOURS ENTERTAINMENT, LLC	100	100	Etats Unis
WASHINGTON PRINTING, LLC	100	100	Etats Unis
ARENA MEDIA, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS SPORTS & ENTERTAINMENT, LLC	100	100	Etats Unis
ADRENALINE, LLC	100	100	Etats Unis
ARNOLD WORLDWIDE, LLC	100	100	Etats Unis
BRANN, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS ANNEX, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS DISCOVERY, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS PEOPLE LLC	100	100	Etats Unis

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 47



(Signature)

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
CAMP + KING, LLC (mise en équivalence)	25	25	Etats Unis
VICTORS AND SPOILS, INC	54	54	Etats Unis
AUDREY, LLC	100	100	Etats Unis
FORMAND, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS MEDIA GROUP USA LLC	100	100	Etats Unis
MEDIA PLANNING INTERNATIONAL CORPORATION	100	100	Etats Unis
HM INFINITUM, LLC	100	100	Etats Unis
MEDIA PLANNING DIRECT, LLC	50	50	Etats Unis
HAVAS NORTH AMERICA, INC	100	100	Etats Unis
HAVAS CREATIVE, INC	100	100	Etats Unis
BRAND ACUMEN LLC	100	100	Etats Unis
CAMP + KING II, LLC	51	51	Etats Unis
REVENUE FRONTIER, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS FORMULA, LLC	60	60	Etats Unis
SYMBIOTIX, LLC	60	60	Etats Unis
FULLSIX INC.	100	100	Etats Unis
GRAND UNION COMMUNICATION USA INC.	100	100	Etats Unis
HAVAS GEMINI, LLC	60	60	Etats Unis
INTELLIGNOS USA, LLC	100	100	Etats Unis
HVH PRECISION ANALYTICS LLC (mise en équivalence)	50	50	Etats Unis
TRIPTK, LLC	51	51	Etats Unis
ANNEX88, LLC	100	100	Etats Unis
REPUBLICA HAVAS, LLC	51	51	Etats Unis
BATTERY	51	51	Etats Unis
THINK DESIGN COLLABORATIVE LLC	60	100	Etats Unis
MOYEN-ORIENT			
ARABIE SAOUDITE			
FAROUK ADVERTISING AGENCY EST	50	100	Arabie Saoudite
ÉMIRATS ARABES UNIS			
HAVAS WORLDWIDE MIDDLE EAST FZ LLC	50	50	Emirats Arabes Unis
HAVAS MEDIA MIDDLE EAST FZ LLC	50	100	Emirats Arabes Unis
HAVAS MIDDLE EAST FZ LLC	50	50	Emirats Arabes Unis
CLICKSCO FZ LLC	57	100	Emirats Arabes Unis
ISRAËL			
HAVAS WORLDWIDE TEL AVIV LTD	100	100	Israel
BLINK HAVAS LTD	80	80	Israel
LIBAN			
HAVAS WORLDWIDE BEIRUT SAL	50	100	Liban
OMAN			
ASHA ADVERTISING AND MARKETING AGENCY LLC	30	60	Oman
PARADIGM ADVERTISING AND PUBLISHING LLC	30	60	Oman
QATAR			
HAVAS WORLDWIDE DOHA WLL	25	49	Qatar
TURQUIE			
HAVAS WORLDWIDE ISTANBUL ILETISIM HIZMETLERI AS	100	100	Turquie
THE KLAN ILETISIM HIZMETLERI AS	100	100	Turquie
HAVAS ENGAGE PAZARLAMA VE ILETISIM HIZMETLERI AS	100	100	Turquie
PH REKLAM VE DST AS	100	100	Turquie
HAVAS MEDIA TURKEY MEDYA PLANLAMA VE SATINALMA HIZMETLERI AS	100	100	Turquie
ASIE-PACIFIQUE			
AUSTRALIE			
HAVAS SOUTH PACIFIC PTY LTD	90	90	Australie
BD ANZ PTY LTD	100	100	Australie
HAVAS MELBOURNE PTY LTD	100	100	Australie
ARNOLD AUSTRALIA PTY LTD	100	90	Australie
THE RED AGENCY PTY LTD	90	100	Australie
HAVAS AUSTRALIA PTY LTD	90	100	Australie

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
HOST CONSULT PTY LTD	90	90	Australie
ARCADE PTY LTD	90	100	Australie
RAINY DAY INDUSTRIES PTY LTD	90	100	Australie
ONE GREEN BEAN PTY LTD	90	100	Australie
HAVAS MEDIA AUSTRALIA PTY LTD	100	100	Australie
PULSE COLLABORATIONS SYSTEMS PTY LTD	100	100	Australie
ARENA MEDIA AUSTRALIA PTY LTD	100	100	Australie
ADCITY AUSTRALIA PTY LTD	100	100	Australie
CAMBODGE			
HAVAS RIVERORCHID (CAMBODIA) COMPANY LIMITED	75	100	Cambodge
HAVAS BAREFOOT COMPANY LIMITED	75	100	Cambodge
HAVAS CHAMPAGNE COMPANY LIMITED	75	100	Cambodge
CHINE			
EURO RSCG GREAT OCEAN (GUANGZHOU) ADVERTISING CO., LTD	70	70	Chine
SHANGHAI JINGSHI COMPUTER TECHNOLOGY CONSULTING SERVICES CO., LTD	100	100	Chine
SHANGHAI FIELD FORCE MARKETING CONSULTING SERVICES, CO., LTD	100	100	Chine
SHANGHAI PROSPECT MARKETING CONSULTING SERVICES CO., LTD	100	100	Chine
THE SALES MACHINE (SHANGHAI) CO., LTD	100	100	Chine
HAVAS WORLDWIDE CO., LTD	100	100	Chine
SHENZHEN PORDA PR CO., LTD	60	100	Chine
HAVAS LIFE MARKETING CONSULTANCY (SHANGHAI) CO., LTD	51	51	Chine
SHENG ZHONG MARKETING CONSULTANCY (SHANGHAI) CO., LTD	100	100	Chine
HAN WEI GUANGGAO (SHANGHAI) YOU XIAN GONG SI	100	100	Chine
AFFIPERF (SHANGHAI) ADVERTISING CO., LTD	100	100	Chine
FULLSIX CHINA CO., LTD	100	100	Chine
HAVAS GIMC ADVERTISING CO., LTD	51	51	Chine
HAVAS INTEGRATED MARKETING COMMUNICATION (GUANGDONG) CO., LTD.	51	100	Chine
CORÉE			
HAVAS KOREA CO., LTD	100	100	Coree, Republique De
HAVAS DIGITAL KOREA CO., LTD	100	100	Coree, Republique De
HONG KONG			
HAVAS WORLDWIDE HONG KONG LIMITED	100	100	Hong Kong
FIELD FORCE INTEGRATED MARKETING SOLUTIONS LIMITED	100	100	Hong Kong
PORDA HAVAS INTERNATIONAL FINANCE COMMUNICATIONS (GROUP) HOLDINGS	60	60	Hong Kong
VISION INTERNATIONAL ROADSHOW COMPANY LTD	60	100	Hong Kong
HAVAS DIGITAL HONG KONG LIMITED	100	100	Hong Kong
POWEL FINANCIAL PRESS COMPANY LIMITED	60	100	Hong Kong
STAREAST COMMUNICATIONS	100	100	Hong Kong
INDE			
HAVAS WORLDWIDE INDIA PRIVATE LIMITED	100	100	Inde
HAVAS MEDIA INDIA PRIVATE LIMITED	100	100	Inde
HAVAS WORLDWIDE DIGITAL MATRIX PRIVATE LIMITED	100	100	Inde
ARENA INDIA PRIVATE LIMITED	100	100	Inde
HAVAS LIFE SORENTO PRIVATE LIMITED	58	58	Inde
THINK DESIGN	60	60	Inde
LANGOOR DIGITAL PRIVATE LTD	61	61	Inde
SOCIALYSE INDIA PRIVATE LIMITED	100	100	Inde
INDONÉSIE			
PT ADRIWARA KRIDA	100	100	Indonesie
PT MPG INDONESIA	100	100	Indonesie
PT HAVAS WORLDWIDE JAKARTA	100	100	Indonesie
PT HAVAS ARENA INDONESIA	100	100	Indonesie
PT MEDIAKOTA PROMOSI INDONESIA	100	100	Indonesie
JAPON			
HAVAS JAPAN KABUSHIKI KAISHA	100	100	Japon
LAOS			
HAVAS RIVERORCHID (LAO) SOLE CO.LTD	75	100	Laos

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
MALAISIE			
HAVAS IMMERSE SDN BHD	65	65	Malaisie
EPIC-OMNILINK INTEGRATED SDN BHD	100	100	Malaisie
HAVAS MEDIA KUALA LUMPUR SDN. BHD.	100	100	Malaisie
PHILIPPINES			
MEDIA CONTACTS, INC	100	100	Philippines
HAVAS MEDIA ORTEGA, INC	50	80	Philippines
HVMM HOLDINGS PHILIPPINES, INC	40	40	Philippines
MYANMAR			
HAVAS RIVERORCHID COMPANY LIMITED	75	100	Myanmar
HAVAS BAREFOOT CO., LTD	75	100	Myanmar
NOUVELLE ZEELANDE			
HAVAS NEW ZEALAND LTD	60	60	Nouvelle Zelande
HAVAS HELIA LTD	60	60	Nouvelle Zelande
SINGAPOUR			
HAVAS WORLDWIDE SINGAPORE PTE. LTD	100	100	Singapour
ARENA MEDIA ASIA PTE.LTD	100	100	Singapour
SOCIALYSE PTE. LTD	100	100	Singapour
HAVAS MEDIA ASIA PACIFIC PTE. LTD	100	100	Singapour
ADCITY MEDIA ASIA PTE.LTD	100	100	Singapour
HAVAS MEKONG PTE. LTD	75	75	Singapour
TAÏWAN			
HAVAS TAÏWAN LTD	100	100	Taiwan
STAREAST COMMUNICATIONS (TAIWAN) LTD	100	100	Taiwan
HAVAS FIELD FORCE LTD	100	100	Taiwan
THAÏLANDE			
HAVAS WORLDWIDE BANGKOK LIMITED	100	100	Thailande
HAVAS WORLDWIDE DIGITAL BANGKOK LIMITED	100	100	Thailande
CONSUMER CONTACT COMMUNICATIONS (THAILAND) LTD	100	100	Thailande
TBP (THAILAND) LIMITED	100	100	Thailande
HAVAS RIVERORCHID (THAILAND) CO., LTD	51	51	Thailande
HAVAS LIFE BANGKOK LIMITED	100	100	Thailande
VIETNAM			
HAVAS VIETNAM COMPANY LIMITED	65	65	Vietnam
EKINO VIETNAM	100	100	Vietnam
HAVAS RIVERORCHID VIETNAM LTD	71	95	Vietnam
HAVAS RIVERORCHID PR LTD	71	95	Vietnam
AMÉRIQUE LATINE			
ARGENTINE			
HAVAS WORLDWIDE BUENOS AIRES SA	100	100	Argentine
HAVAS MEDIA ARGENTINA SA	100	100	Argentine
ARENA ARGENTINA SA	80	100	Argentine
HAVAS SPORTS ARGENTINA SA	100	100	Argentine
HPH ARGENTINA S.A.	100	100	Argentine
FORWARD COMMUNICATION SA	100	100	Argentine
SOCIALYSE SA	100	100	Argentine
INTELLIGNOS SA	100	100	Argentine
BRÉSIL			
HAVAS WORLDWIDE DIGITAL BRASIL LTDA	100	100	Bresil
HAVAS WORLDWIDE LIFE BRASIL COMUNICACOES SA	100	100	Bresil
HAVAS VERSAO BETA TECNOLOGIA E COMUNICAÇÃO	100	100	Bresil
HAVASPLUS AGÊNCIA DE PUBLICIDADE LTDA	100	100	Bresil
HVS PARTICIPAÇÕES E CONSULTORIA LTDA	100	100	Bresil
HPH BRASIL MARKETING LTDA	100	100	Bresil
BETC HAVAS AGENCIA DE PUBLICIDADE LTDA	100	100	Bresil
CHILI			
FUEL PUBLICIDAD LIMITADA	100	100	Chili

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
HAVAS WORLDWIDE SANTIAGO SA	100	100	Chili
FUEL CHILE SA	100	100	Chili
HAVAS MEDIA CHILE SA	99	99	Chili
MEDIA CONTACT CHILE SA	100	100	Chili
ARENA CHILE SA	79	99	Chili
HAVAS MEDIA GROUP CHILE SA	100	100	Chili
FORWARD MEDIA CHILE SPA	100	100	Chili
GROELANDIA SPA	100	100	Chili
ISLANDIA SPA	100	100	Chili
COLOMBIE			
HAVAS WORLDWIDE COLOMBIA S.A.S	100	100	Colombie
HAVAS MEDIA COLOMBIA SAS	100	100	Colombie
ARENA COMMUNICATIONS COLOMBIA SAS	80	100	Colombie
PROXIMIA SAS	100	100	Colombie
FORWARD MEDIA S.A.S	100	100	Colombie
COSTA RICA			
RED STAR DIGITAL CR LIMITADA	100	100	Costa Rica
TRIBU NAZCA, S.A	75	75	Costa Rica
FUSION DE PRODUCCION DIGITAL, S.A.	75	100	Costa Rica
PROMOTICA DE COSTA RICA PCR, S.A.	75	100	Costa Rica
ARENA MEDIA SOCIEDAD ANONIMA	75	100	Costa Rica
PSTIV MEDIA, SOCIEDAD ANONIMA	100	100	Costa Rica
MEXIQUE			
HAVAS WORLDWIDE MÉXICO, SA DE CV	100	100	Mexique
HAVAS LIFE MÉXICO, SA DE CV	100	100	Mexique
HAVAS WORLDWIDE VALE, SA DE CV	73	73	Mexique
HAVAS WORLDWIDE DIGITAL VALE, SA DE CV	73	100	Mexique
BEST VALUE MEDIA, SA DE CV	73	100	Mexique
J.V. VALE, SA DE CV	73	100	Mexique
VALE BATES, SA DE CV	73	100	Mexique
HAVAS MEDIA, SA DE CV	95	95	Mexique
HAVAS MEDIA SERVICES, SA DE CV	95	100	Mexique
ARENA COMMUNICATION, SA DE CV	80	100	Mexique
HAVAS SPORTS, SA DE CV	100	100	Mexique
HAVAS MEDIA REGIONES, SA DE CV	100	100	Mexique
FORWARD MEDIA COMMUNICATIONS, SA DE CV	83	100	Mexique
PÉROU			
HAVAS MEDIA PERU S.A.C.	100	100	Perou
ARENA MEDIA PERU S.A.C.	80	100	Perou
FORWARD MEDIA PERU S.A.C.	100	100	Perou
HAVAS WORLDWIDE PERU S.A.C.	100	100	Perou
ESPECIALIDADES DIGITALES INTERNACIONALES PERU S.A.C.	100	100	Perou
PORTO RICO			
HAVAS WORLDWIDE PUERTO RICO, INC	100	100	Porto Rico
URUGUAY			
BRISLEY, SA	100	100	Uruguay
PHOENA SA	94	94	Uruguay
DREAMA SA	94	94	Uruguay
AFRIQUE			
AFRIQUE DU SUD			
HAVAS WORLDWIDE JOHANNESBURG (PTY) LTD	60	49	Afrique Du Sud
HAVAS MEDIA SOUTH AFRICA (PTY) LTD	100	100	Afrique Du Sud
CO-CURRENCY (PTY) LTD	40	51	Afrique Du Sud
HAVAS BOONDOGGLE (PTY) LTD	78	100	Afrique Du Sud
HAVAS EMPOWERED COMPANY (PTY) LTD	44	49	Afrique Du Sud
HAVAS MEDIA EMPOWERED COMPANY (PTY) LTD	100	100	Afrique Du Sud

% Groupe	% Contrôle	Lieu
-------------	---------------	------

Le périmètre de consolidation ci-dessus comprend Havas SA et l'ensemble de ses filiales.

5.2.35. Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge par le Groupe

	Constantin Associés ⁽¹⁾						AEG Finances ⁽¹⁾					
	Commissaires aux comptes				Réseau		Commissaires aux comptes				Réseau	
	M€		%		M€	%	M€		%		M€	%
	2019	2018	2019	2018	2019 - 2018	%	2019	2018	2019	2018	2019 - 2018	%
Certification des comptes individuels et consolidés												
- Émetteur	0,9	0,9	60%	60%	n/a		0,4	0,4	67%	67%	n/a	
- Filiales françaises intégrées globalement	0,6	0,6	40%	40%			0,2	0,2	33%	33%		
Sous-total	1,5	1,5	100%	100%			0,6	0,6	100%	100%		
Services autres que la certification des comptes												
- Émetteur												
- Filiales françaises intégrées globalement												
Sous-total												
TOTAL	1,5	1,5	100%	100%			0,6	0,6	100%	100%		

5.2.36. Evènements postérieurs à la date de clôture

Néant.

Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Néant.



29-30, quai de Dion-Bouton - 92817 Puteaux Cedex - France
Tél.: +33 (0)1 58 47 80 00 - Fax: +33 (0)1 58 47 90 38
www.havas.com
335 480 365 RCS Nanterre



A handwritten signature in black ink, appearing to be "W. W. W." or similar, written over a horizontal line.

HAVAS

Société Anonyme
29/30, quai de Dion Bouton
92800 PUTEAUX

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de 831 300 €
642 010 045 RCS Nanterre

AEG FINANCES

Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
92220 NEUILLY-SUR-SEINE

HAVAS

Société Anonyme
29-30, quai de Dion Bouton
92800 PUTEAUX

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société Havas,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Havas relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 10 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

| 2 | Havas | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | Exercice clos le 31 décembre 2019



Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

▪ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

▪ Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 5.1.4.2, 5.1.4.14 et 5.2.6 de l'annexe aux comptes consolidés qui exposent les changements de méthodes comptables relatifs à l'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

a. Test de dépréciation des écarts d'acquisition

(notes 5.1.4.9, 5.1.4.15 et 5.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés)

Au 31 décembre 2019, les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan pour une valeur comptable de 2 053 M€, soit près du tiers du total actif. Ils ont été alloués à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou à des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) dans lesquelles les entreprises acquises ont été intégrées. L'organisation des UGT est structurée, conformément au reporting, par zone géographique. Une UGT représente un groupe d'agences ayant le même management et proposant ensemble à leurs clients des offres globales de services qui intègrent l'ensemble des métiers de la communication exercés par le Groupe.

▪ Risque identifié et principaux jugements

La Direction d'Havas s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur.

Les modalités des tests de dépréciation ainsi mis en œuvre par la Direction sont décrites dans la note 5.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Elles intègrent une part importante de jugements et d'hypothèses, portant notamment sur :

- les prévisions d'EBIT (Earning Before Interest and Tax) et de flux de trésorerie futurs (DCF) sur cinq ans, le flux de la première année reposant sur le budget approuvé par la Direction, ceux des quatre suivantes résultant de l'application d'un taux de croissance à ce budget, compris entre 0% et 5% selon les perspectives de l'UGT ;
- les multiples d'EBIT déterminés par un expert indépendant, intégrant le risque de l'activité et les perspectives de croissance bénéficiaire d'un échantillon constitué des principaux concurrents ;
- les taux de croissance à long terme retenus pour les flux projetés ;
- les taux d'actualisation (WACC), déterminés par un expert indépendant à partir du coût moyen pondéré du capital du secteur, appliqués aux flux de trésorerie estimés.

En conséquence, une variation de ces hypothèses est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et la constatation d'une dépréciation.

Nous considérons l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit en raison :

- De leur importance significative dans les comptes du Groupe Havas,
 - Des jugements et hypothèses nécessaires pour la détermination de leur valeur recouvrable, fondée sur des prévisions de flux de trésorerie actualisés dont la réalisation est par nature incertaine.
- **Réponses apportées lors de notre audit**

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables en vigueur de la méthodologie retenue pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition appliquée par le Groupe Havas.

Nous avons examiné la détermination de la valeur recouvrable de chacune des UGT auxquelles des écarts d'acquisition ont été alloués et avons porté une attention particulière à celles :

- présentant des indices de perte valeur ;
- dont l'historique de performance a pu montrer des écarts par rapport aux prévisions ;
- opérant dans des environnements économiques volatiles.

Nous avons alors obtenu les derniers plans stratégiques de la Direction ainsi que les tests de dépréciation de chacune des UGT.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses-clés retenues pour l'ensemble des UGT, pour ce qui concerne :

- La détermination des flux futurs de trésorerie, en lien avec :
 - les dernières estimations de la Direction telles qu'elles ont été présentées dans le cadre du processus budgétaire ;
 - les informations disponibles, parmi lesquelles les perspectives de marché, les réalisations passées et les plans d'actions envisagés par le management ;
 - l'application effective, par le management de chacune des UGT, des plans stratégiques définis par la Direction, qui conditionne notre appréciation du caractère raisonnable des résultats prévisionnels sous-tendant l'approche de valorisation mise en œuvre.
- La détermination des taux de croissance terminale retenus pour les flux projetés, en les comparant avec les analyses de marché et les consensus des principaux professionnels concernés.

Nous avons apprécié la pertinence des taux d'actualisation (WACC) retenus et des multiples d'EBIT de concurrents dans leurs différentes composantes, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation financière.

Nous avons obtenu et examiné les analyses de sensibilité effectuées par la Direction, que nous avons comparées à nos propres calculs.

Enfin, nous avons vérifié que les notes 5.1.4.9, 5.1.4.15 et 5.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

b. Caractère recouvrable des impôts différés actifs relatifs aux déficits reportables

(Note 5.2.21 de l'annexe aux comptes consolidés)

Au 31 décembre 2019, les actifs d'impôts différés figurent au bilan pour un montant de 115 M€ incluant 12 M€ relatifs aux déficits reportables.

▪ Risque identifié et principaux jugements

Le Groupe Havas procède chaque année à une analyse des impôts différés actifs en fonction de la situation de chaque filiale ou groupe fiscal, ainsi que des règles fiscales qui lui sont applicables.

Une période de trois ans est généralement retenue pour apprécier la probabilité de recouvrement de ces actifs d'impôts différés. Cette analyse du caractère recouvrable est basée sur les dernières données budgétaires disponibles, amendées des retraitements fiscaux déterminés par la Direction fiscale du Groupe Havas afin de déterminer l'existence d'un bénéfice imposable suffisant.

Chaque année, les prévisions d'utilisation sont rapprochées de la réalisation constatée. Si besoin est, des ajustements sont apportés en conséquence.

Nous avons considéré le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés relatifs aux déficits reportables comme un point clé de notre audit en raison de l'importance des jugements de la Direction du Groupe Havas pour la comptabilisation de ces actifs et du caractère significatif de leurs montants.

▪ Réponses apportées lors de notre audit

Notre approche d'audit a consisté, en faisant appel à nos experts en fiscalité, à apprécier la probabilité que le Groupe Havas puisse utiliser dans le futur ses déficits fiscaux reportables activés à ce jour.

Nous avons apprécié la comptabilisation et le caractère recouvrable des impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables, au regard notamment :

- de la capacité des filiales concernées à dégager des profits taxables sur la durée prévue permettant l'utilisation des pertes fiscales reportables existantes ;
- du caractère raisonnable des principales données et hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de résultats fiscaux sous tendant la constatation des impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables.

Nous avons examiné les hypothèses retenues pour l'activation des déficits reportables, basée sur les informations qui nous ont été fournies sur l'évolution de la base taxable et des hypothèses d'imputation sur les trois prochaines années.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 10 février 2020.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

▪ Désignation des Commissaires aux Comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux Comptes de la Société HAVAS par votre Assemblée Générale du 27 juin 2006 pour le cabinet Constantin Associés et du 29 mai 2008 pour le cabinet AEG Finances.

Au 31 décembre 2019, le cabinet Constantin Associés était dans la 14^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet AEG Finances dans sa 12^{ème} année.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 février 2020.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux Comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris la Défense et Neuilly-sur-Seine, le 2 avril 2020


Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Jean Paul SEGURET



Géraldine SEGOND

AEG FINANCES

Membre français de Grant Thornton International



Jean-François BALOTEAUD

États financiers consolidés au 31 décembre 2019

SOMMAIRE

1. BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019	2	5.2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	21
2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019	4	5.2.14. Actions propres	21
3. TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019	6	5.2.15. Dettes liées aux rachats de minoritaires et compléments de prix	21
4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019	7	5.2.16. Dette financière	22
5. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	8	5.2.17. Provisions	25
5.1. PRINCIPES COMPTABLES	8	5.2.18. Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	25
5.1.1. Informations relatives au Groupe Havas	8	5.2.19. Plans d'actions gratuites et de performance	28
5.1.2. Approbation des comptes	8	5.2.20. Plans sur actions Havas SA	30
5.1.3. Déclaration de conformité	8	5.2.21. Impôts différés	31
5.1.4. Principes et modalités de consolidation	8	5.2.22. Autres créiteurs	32
5.2. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	14	5.2.23. Charges de personnel	32
5.2.1. Faits marquants	14	5.2.24. Autres charges et produits d'exploitation, Dotations aux amortissements	32
5.2.2. Périmètre de consolidation	14	5.2.25. Autres charges et produits opérationnels	32
5.2.3. Ecarts d'acquisition	15	5.2.26. Secteurs opérationnels	33
5.2.4. Immobilisations incorporelles	17	5.2.27. Résultat financier	34
5.2.5. Immobilisations corporelles	17	5.2.28. Résultats par action	34
5.2.6. Contrats de location	18	5.2.29. Informations relatives aux parties liées	35
5.2.7. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	18	5.2.30. Obligations contractuelles et engagements hors bilan	36
5.2.8. Intérêts dans des coentreprises	19	5.2.31. Instruments financiers	37
5.2.9. Intérêts minoritaires significatifs	19	5.2.32. Politiques de gestion des risques financiers	38
5.2.10. Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables	19	5.2.33. Risques et litiges	40
5.2.11. Autres actifs financiers	20	5.2.34. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2019	42
5.2.12. Clients et autres débiteurs	20	5.2.35. Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge par le Groupe	52
		5.2.36. Evénements postérieurs à la date de clôture	52

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 1



1. BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	31.12.2019 Net	31.12.2018 Net
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition	5.2.3	2 053	1 940
Immobilisations incorporelles	5.2.4	63	58
Immobilisations corporelles	5.2.5	302	312
Droits d'utilisation des actifs corporels (IFRS16)	5.2.6	475	0
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2.7	5	4
Actifs évalués à la juste valeur par OCI ⁽¹⁾	5.2.10	22	20
Impôt différé	5.2.21	115	95
Autres actifs financiers non courants	5.2.11	11	10
Total actifs non courants		3 046	2 439
Actifs courants			
Stocks et en-cours		64	70
Clients	5.2.12	2 219	2 259
Actifs d'impôt courant		64	93
Autres débiteurs	5.2.12	656	640
Autres actifs financiers courants	5.2.11	8	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.2.13	591	566
Total actifs courants		3 602	3 637
TOTAL DE L'ACTIF		6 648	6 076

(1) Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables "OCI" (Other Comprehensive Income)

2 RAPPORT ANNUEL 2019

HAVAS

PASSIF

(en millions d'euros)	Notes	31.12.2019 Net	31.12.2018
Capitaux propres - part du Groupe		1 626	1 674
Capital		170	169
Primes liées au capital		1 401	1 401
Réserves consolidées		61	136
Ecart de conversion		(6)	(32)
Intérêts minoritaires		15	14
Total capitaux propres		1 641	1 688
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières à long terme	5.2.16	3	402
Dettes de loyers IFRS16 > 1 an	5.2.6	470	0
Dettes sur rachat d'intérêts minoritaires et compléments de prix	5.2.15	97	111
Provisions et avantages au personnel à long terme	5.2.17-5.2.18	145	107
Obligation de démantèlement, désinstallation IFRS16		18	0
Impôt différé	5.2.21	114	96
Autres passifs non courants		11	6
Total passifs non courants		858	722
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières	5.2.16	419	20
Dettes de loyers IFRS16 < 1 an	5.2.6	75	0
Découverts bancaires	5.2.16	0	1
Dettes sur rachat d'intérêts minoritaires et compléments de prix	5.2.15	72	32
Provisions	5.2.17	55	54
Dettes fournisseurs		2 070	2 100
Dettes d'impôt		33	63
Autres créditeurs	5.2.22	1 416	1 389
Autres passifs courants		9	7
Total passifs courants		4 149	3 666
TOTAL DU PASSIF		6 648	6 076

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

(en millions d'euros)	Notes	2019	2018
Revenu IFRS15		2 378	2 319
Coûts directs non explicitement spécifiés	(1)	(122)	(124)
Marge brute		2 256	2 195
Autres produits et charges d'exploitation	5.2.24	(428)	(506)
Charges de personnel	5.2.23	(1 432)	(1 385)
Dotations aux amortissements (hors IFRS16)		(50)	(46)
Dot./Amt. & prov droit d'utilisation des actifs corporels IFRS16		(78)	0
Résultat opérationnel courant		268	258
Autres produits et charges opérationnels	5.2.25	(31)	(31)
Actions de performance (AGA)	5.2.19	(12)	(12)
EBITA		225	215
Résultat opérationnel (EBIT)		225	215
<i>Produits de trésorerie</i>		8	6
Cout de l'endettement brut (hors IFRS16)		(10)	(19)
Cout de l'endettement net (hors IFRS16)		(2)	(13)
Autres produits et charges financières (IFRS16)		(23)	(13)
Résultat financier	5.2.27	(25)	(26)
Résultat avant impôt		201	189
Charge d'impôt		(107)	(103)
Résultat après impôt		94	86
Intérêts minoritaires		(16)	(11)
RESULTAT NET, PART DU GROUPE		78	75

(1) La norme IFRS 15 conduit à une augmentation du revenu IFRS par l'exclusion au niveau du revenu de certains coûts directement refacturés aux clients. Ces coûts concernent essentiellement des activités de production et autres frais à la charge des clients.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 décembre 2019

(en millions d'euros)	2019	2018
Résultat de l'exercice	94	86
Pertes et gains actuariels comptabilisés en capitaux propres	(41)	20
Impôts différés sur les pertes et gains actuariels	10	(6)
Total des éléments non recyclables en résultat ultérieurement	(31)	14
Gains nets sur les couvertures des flux de trésorerie	(2)	2
Ecarts de conversion sur opérations à l'étranger ⁽¹⁾	28	9
Total des éléments recyclables en résultat ultérieurement	26	11
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES	89	111
Dont part du Groupe	73	100
Dont part des intérêts minoritaires	16	11

⁽¹⁾ En 2019, le livre sterling impacte positivement les capitaux propres, part du Groupe, à hauteur de +18,5 millions d'euros. Le dollar US poursuit son effet positif pour +9,1 millions d'euros suivi du Peso mexicain pour +3,8 millions d'euros. Par ailleurs, le Peso argentin est toujours affecté négativement à hauteur de -1,9 millions d'euros.

En 2018, le dollar US impacte positivement les capitaux propres, part du Groupe, à hauteur de +25,1 millions d'euros. Le dollar de Hong Kong a désormais un effet positif de +2,3 millions d'euros. Par ailleurs, la livre sterling est toujours affectée négativement à hauteur de -3,5 millions d'euros.

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 5



3. TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2019

Part du Groupe											
(en millions d'euros)	Nbre d'actions émises (en milliers)	Capital	Primes	Réserves et résultat consolidés	Transactions entre actionnaires ⁽²⁾	Pertes latentes/instruments financiers	Pertes et gains actuariels	Ecart de conversion	Total	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres consolidés au 31.12.2017											
	423 056	169	1 401	152	15	(1)	(56)	(41)	1 639	14	1 653
Distrib. de dividendes ⁽²⁾	-	-	-	(76)	-	-	-	-	(76)	(15)	(91)
Stock-options, actions gratuites et de performance	870	-	-	10	-	-	-	-	10	-	10
Produits et charges comptabilisés	-	-	-	75	-	2	14	9	100	11	111
Variation de périmètre, autres	-	-	-	1	-	-	-	-	1	4	5
Capitaux propres consolidés au 31.12.2018 publié											
	423 926	169	1 401	162	15	1	(42)	(32)	1 674	14	1 688
IFRS16 impact transition (4)	-	-	-	(46)	-	-	-	-	(46)	(1)	(47)
Capitaux propres consolidés au 01.01.2019 IFR9 16											
	423 926	169	1 401	116	15	1	(42)	(32)	1 628	13	1 641
Distrib. de dividendes ⁽¹⁾	-	-	-	(76)	-	-	-	-	(76)	(12)	(88)
Actions gratuites et de performance	954	1	-	7	-	-	-	-	8	-	8
Produits et charges comptabilisés	-	-	-	78	2	(2)	(31)	26	73	16	89
IFRS9 : mise à la juste valeur par OCI non recyclable (3)	-	-	-	(7)	-	-	-	-	(7)	-	(7)
Variation de périmètre, autres	-	-	-	2	(2)	-	-	-	-	(2)	(2)
Capitaux propres consolidés au 31.12.2019											
	424 880	170	1 401	120	15	(1)	(73)	(6)	1 626	15	1 641

(1) L'Assemblée Générale Mixte d'Havas SA en date du 12 avril 2019 a décidé de la distribution d'un dividende de 0,18 euro par action sur la base d'un nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2018 de 423 925 803 actions.

(2) La norme IFRS 3R est appliquée depuis le 1er janvier 2010.

(3) A compter du 1er janvier 2018, le Groupe a procédé au reclassement en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de ses titres non consolidés selon les préconisations d'IFRS 9, ces derniers étant considérés comme des instruments non détenus à des fins de transaction

(4) La norme IFRS 16 est appliquée depuis le 1er janvier 2019.

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

(en millions d'euros)	Notes	2019	2018
Opérations liées à l'activité			
Résultat net :			
Part du groupe		78	75
Intérêts minoritaires		16	11
Opération sans incidence sur la trésorerie			
Amortissements et provisions		49	47
Amort. Droit d'utilisation IFRS 16		78	
Impôts différés		18	19
Plus ou moins-values de cession		1	5
Intérêts courus			(2)
Autres opérations		5	15
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net		245	170
Coût de l'endettement financier net (hors intérêts courus)		9	20
Charge d'intérêts IFRS 16		18	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net		272	190
Incidence de la variation des clients		85	(13)
Incidence de la variation des fournisseurs		(76)	(27)
Incidence de la variation des avances et acomptes reçus		46	32
Incidence de la variation des autres débiteurs et créditeurs		(46)	42
Flux nets d'activité		281	224
Opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations			
Immobilisations incorporelles et corporelles	5.2.4-5.2.5	(34)	(38)
Titres de participation		(43)	(38)
Prêts et avances consentis		(2)	(4)
Cessions et réductions d'immobilisations		10	5
Incorporelles et corporelles		1	1
Titres de participation		7	(1)
Remboursements des prêts et avances		2	5
Flux nets d'investissement		(69)	(75)
Opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	3	(76)	(76)
Dividendes versés aux minoritaires	3	(13)	(18)
Variation des fonds propres	3		3
Remboursements d'emprunts obligataires	5.2.16		(100)
Emissions d'emprunts		7	3
Remboursements d'emprunts		(8)	(14)
Remboursement des dettes locatives IFRS 16		(76)	
Rachats d'intérêts minoritaires ne donnant pas le contrôle	5.2.15.2	(6)	(31)
Intérêts financiers net versés		(10)	(20)
Intérêts versés - IFRS 16		(18)	
Flux nets de financement		(200)	(253)
Incidence des variations de cours de change		14	4
Variation de trésorerie		26	(100)
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	5.2.13	565	665
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	5.2.13	591	565
Impôt payé sur la période		(89)	(62)

5. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1. Principes comptables

5.1.1. Informations relatives au Groupe Havas

Havas SA est une société anonyme immatriculée en France. L'euro est la monnaie fonctionnelle de Havas SA. Les états financiers consolidés du Groupe Havas (le « Groupe » ou « Havas ») sont présentés en millions d'euros (M€) sauf indication contraire.

5.1.2. Approbation des comptes

Les états financiers consolidés du Groupe Havas au 31 décembre 2019 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 11 février 2020.

Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui aura lieu le 17 avril 2020. Cette Assemblée disposera du pouvoir de modifier les comptes qui lui seront présentés.

5.1.3. Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe Havas au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont établis conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2019 et tel qu'adopté par l'Union européenne à cette date. Ces normes sont accessibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ias/index_fr.htm

Les données relatives à l'exercice 2018, présentées à titre comparatif, ont été établies selon les mêmes principes et règles comptables.

5.1.4. Principes et modalités de consolidation

5.1.4.1. Nouvelle norme d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019

IFRS 16 - « Locations »

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». IFRS 16 remplace IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et supprime, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrats de location financement ».

Les preneurs doivent comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an et ceux portant sur un actif de plus de cinq mille dollars de manière analogue aux modalités antérieurement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créés par un contrat de location.

Le Groupe a retenu l'approche rétrospective modifiée pour la première application de la norme. L'application d'IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles est une option de la norme que le Groupe a choisi de ne pas retenir.

Par ailleurs, Les contrats avec une durée résiduelle inférieure à 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2018 ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette.

L'interprétation IFRIC23 – « incertitude relative aux traitements fiscaux », publiée par l'IASB le 7 juin 2017 et applicable à compter du 1^{er} janvier 2019 clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

A ce titre, une entité doit réévaluer ses jugements et ses estimations en cas de changement dans les faits et circonstances. Par exemple, une modification des faits et circonstances pourrait modifier les conclusions d'une entité sur l'acceptation d'un traitement fiscal ou ses estimations sur les effets de l'incertitude, ou sur les deux.

IFRIC 23 a fait l'objet d'une application rétrospective au 31 décembre 2018. Cette adoption n'a eu aucun effet sur l'évaluation des impôts courants et différés.

Au 31 décembre 2019, les provisions à caractère fiscal ont fait l'objet d'un reclassement en impôt différé passif pour un montant total de 8,8 millions d'euros.

5.1.4.2. Nouvelle norme non encore applicable

Le Groupe Havas reste attentif aux projets de l'IASB (*Better Communication, Goodwill and Impairment*) et des avis de l'IFRS IC en coordination avec sa maison-mère Vivendi.

5.1.4.3. Estimations

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est amené à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que certaines informations figurant dans les états financiers. Les résultats définitifs peuvent diverger sensiblement de ces estimations, en fonction d'hypothèses ou de situations qui pourraient s'avérer différentes de celles envisagées.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet d'estimations sont les suivantes :

- la reconnaissance du revenu ;
- les dépréciations de créances ;
- les provisions pour risques, notamment les provisions pour risques locatifs et litiges ;
- les avantages au personnel à long terme ;
- les engagements de rachat des titres de minoritaires et compléments de prix sur acquisition de sociétés ;
- les dépréciations d'immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ;
- la valorisation des justes valeurs des actions de performance attribuées ;
- les impôts différés et la charge d'impôt.

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date de clôture des comptes.

5.1.4.4. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de Havas intègrent globalement les comptes de Havas SA ainsi que ceux des entreprises qu'elle contrôle.

Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il détient cumulativement le pouvoir sur cette entité, est exposé ou a droit aux rendements variables de cette entité, et a la capacité d'agir sur ces rendements, c'est-à-dire qu'il existe un lien entre les rendements et le pouvoir. Le pouvoir est établi lorsque le Groupe a des droits effectifs lui conférant la capacité de diriger les activités pertinentes de cette entité.

Le pouvoir est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise. Lors de l'appréciation du pourcentage de droits de vote, le Groupe prend en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables conformément à IAS 27R.

Les normes IFRS 10, 11 et 12 étant appliquées aux comptes ouverts au 1^{er} janvier 2013, au-delà des droits de vote, le contrôle est également apprécié conformément aux prescriptions de la norme IFRS 10.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les entreprises non contrôlées sur lesquelles le Groupe est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont mises en équivalence (entreprises associées). L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les participations dans les entreprises associées sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, lequel est augmenté par la suite de la quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises associées. L'écart d'acquisition lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans le résultat après impôt des entreprises associées.

Cette méthode est appliquée à compter de la date où l'influence notable est constatée jusqu'à la date où l'influence notable cesse.

5.1.4.5. Conversion des comptes des entités étrangères du Groupe

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis selon la méthode du taux de clôture. Selon cette méthode, les actifs et passifs du bilan sont convertis en euros au cours du dernier jour de cotation de l'exercice, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie étant convertis au taux moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition et les ajustements à la juste valeur d'actifs et passifs résultant de la comptabilisation d'une acquisition d'une entité étrangère sont exprimés dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise, et convertis au cours de clôture.

5.1.4.6. Enregistrement des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de transaction. A chaque clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés au compte de résultat en « Autres charges et produits financiers », à l'exception des écarts de conversion concernant les financements des investissements nets dans certaines filiales étrangères qui sont comptabilisés en capitaux propres dans le poste « Ecart de conversion » jusqu'à la date de cession de la participation.

5.1.4.7. Elimination des opérations intragroupe

Les soldes des comptes de créances et de dettes entre sociétés du Groupe, ainsi que les opérations intragroupe telles que les facturations internes, paiements de dividendes, plus ou moins-values de cessions, dotations ou reprises de provisions pour dépréciation de titres consolidés, sont éliminés.

5.1.4.8. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. L'application de cette méthode implique les étapes suivantes :

- identification d'un acquéreur ;
- détermination de la date d'acquisition ;
- comptabilisation et évaluation des actifs identifiables et passifs repris, et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; et
- comptabilisation et évaluation du goodwill ou du profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Les actifs acquis et passifs repris, à l'exception des actifs et passifs d'impôts, sont évalués à leur juste valeur. Les passifs éventuels sont comptabilisés à leur juste valeur si celle-ci peut être estimée de façon fiable. Les actifs et passifs d'impôt sont évalués selon les principes et méthodes d'IAS 12.

Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif dans les comptes de la société acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de la société acquise si celle-ci n'a pas une obligation actuelle à la date d'acquisition d'effectuer cette restructuration.

La différence entre la part du Groupe dans ces justes valeurs et le prix d'acquisition est portée dans le poste « Ecart d'acquisition ».

Les ajustements de valeur des actifs acquis et passifs repris pendant la période d'évaluation de 12 mois et découlant des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition sont effectués de manière rétrospective. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en résultat.

Par ailleurs, les prises de contrôle réalisées par le Groupe Havas sont généralement assorties d'engagements de rachat d'intérêts minoritaires (*buy-outs*). Ce type d'engagements est comptabilisé dès la date d'acquisition à la juste valeur en « Dettes sur rachat d'intérêts minoritaires », le différentiel entre cette valeur et les intérêts minoritaires préalablement éliminés est comptabilisé en « Ecart d'acquisition ». Havas applique, de ce fait, la méthode du « goodwill complet ». Si une acquisition ne comporte pas ce type d'engagement, l'application de cette méthode sera appréciée au cas par cas.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Le test de dépréciation est réalisé selon les modalités décrites en note 5.1.4.15.

Les coûts accessoires liés aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles », à l'exception des coûts inhérents aux investissements dans des entreprises associées qui sont capitalisés. Ceux résultant de variations de périmètre sans perte de contrôle sont portés en capitaux propres au même titre que les effets de relution ou dilution.

5.1.4.9. Acquisition d'intérêts minoritaires

Les engagements de rachat d'intérêts minoritaires (*buy-outs*) conclus avant la date d'entrée en vigueur des normes IFRS 3R et IAS 27R, soit le 1er janvier 2010 pour le Groupe Havas, continuent à être comptabilisés selon la méthode du « goodwill en cours ». La réévaluation périodique de la dette « *buy-out* » à la juste valeur est constatée en contrepartie des « Ecart d'acquisition ».

Quant aux engagements conclus à compter du 1er janvier 2010, ils sont comptabilisés en dette « *buy-out* » à leur juste valeur actualisée à la date d'acquisition. Les réévaluations ultérieures de cette dette sont constatées en contrepartie des capitaux propres, conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers.

5.1.4.10. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les frais de recherche sont enregistrés dans les charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément de l'écart d'acquisition dès lors qu'elles sont :

- identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ; ou
- séparables de l'entité acquise.

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels informatiques et de marques.

5.1.4.11. Immobilisations corporelles

Les éléments corporels dont il est probable que les avantages économiques futurs qui leur sont associés iront à l'entreprise et qui peuvent être évalués de façon fiable sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Celles-ci sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, lequel inclut les frais directement attribuables. Les dépenses ultérieures sont comptabilisées à l'actif si elles satisfont aux critères de reconnaissance d'IAS 16. Ces critères sont appréciés avant l'engagement de la dépense.

Les immobilisations sont évaluées par la suite selon le modèle du coût historique, c'est-à-dire au coût moins les amortissements et les dépréciations.

Les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété, et selon une durée n'excédant pas la durée du bail lorsqu'il est probable que celui-ci ne sera pas renouvelé. Au compte de résultat, les redevances de location-financement sont remplacées par les intérêts d'emprunts et l'amortissement du bien.

Les paiements effectués au titre de contrats de location simple, qui ne comportent pas de transfert de risques, sont comptabilisés en charge pour la période concernée dans le compte de résultat.

5.1.4.12. Durées d'amortissement

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité estimée, principalement selon le mode linéaire.

A titre d'illustration, les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Durées d'amortissement
Incorporelles :	
- Logiciels	1 à 5 ans
Corporelles :	
- Constructions	15 à 33 ans
- Façades et toiture	16 ans
- Agencements intérieurs	7 à 15 ans
- Installations générales et techniques, matériel et outillage	3 à 13 ans
- Autres	
o Matériel informatique	3 à 5 ans
o Mobilier	7 à 10 ans
o Agencements	9 à 10 ans

5.1.4.13. Droits d'utilisation des actifs corporels et dettes de loyers IFRS 16

Au 31 décembre 2019, le Groupe dénombre 271 contrats de location entrant dans le périmètre d'IFRS 16, composés de baux immobiliers répartis sur 158 entités.

De ce fait, le principal sujet d'attention pour Havas concerne la comptabilisation des contrats de location immobilière pour lesquels Havas est preneur et qui aboutissent à l'enregistrement au bilan d'un montant de dettes locatives correspondant aux loyers futurs actualisés ainsi qu'en contrepartie d'actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location.

Au 1^{er} janvier 2019, la détermination du montant des dettes locatives a été réalisée par :

- L'analyse des contrats de location simple, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan (se reporter à la note 5.2.30 « obligations contractuelles et engagements hors bilan ») de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018 en page 92 du rapport annuel 2018) ;
- L'appréciation de la durée de location correspondant au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, en tenant compte de toute option de renouvellement qu'Havas a la certitude raisonnable d'exercer et de toute option de résiliation qu'Havas a la certitude raisonnable de ne pas exercer ;
- L'estimation du taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1^{er} janvier 2019 pour chaque contrat en tenant compte de la durée de location résiduelle à cette date.

Afin de permettre les calculs d'impacts et le suivi opérationnel des contrats, Havas a acquis une solution informatique permettant la centralisation de tous les contrats de location et la génération des écritures comptables.

Le déploiement de cet outil a été finalisé dans le courant du premier trimestre 2019. Les données relatives aux contrats de location sont actualisées chaque mois dans l'outil depuis la date de première application.

L'impact de l'application d'IFRS 16 sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 a conduit à la constatation d'une dette de location s'élevant à 557 millions d'euros et d'un actif au titre du droit d'utilisation pour 491 millions d'euros, la différence étant un impact négatif sur les capitaux propres de - 47 millions d'euros nets d'impôt différé passif y afférant.

A noter que la dette locative est une dette opérationnelle (courante ou non courante) exclue du calcul de l'endettement financier net.

Enfin, les principaux impacts au 1^{er} janvier 2019 sont détaillés en note 5.2.6 de la présente annexe.

5.1.4.14. Pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Les écarts d'acquisition sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou chacun des groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies liées aux regroupements d'entreprises. Une UGT est représentée par un groupe d'agences ayant le même management et présentant ensemble à leurs clients des offres globales de services qui intègrent l'ensemble des métiers de la communication exercés par le Groupe.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de chacune des UGT ou groupes d'UGT auxquels sont alloués des écarts d'acquisition à leur valeur recouvrable, cette dernière étant la valeur d'utilité. Dès lors que la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat en affectant celle-ci en priorité aux écarts d'acquisition, puis aux autres immobilisations au prorata de leur valeur comptable.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode du « *Discounted Cash Flows* » (DCF) par addition des flux de trésorerie actualisés attendus de l'UGT.

Les taux de croissance utilisés pour établir les projections au-delà des périodes couvertes par un budget dûment validé par la Direction sont, sauf cas exceptionnels, conformes aux prévisions du marché. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par un expert indépendant, à partir du coût moyen pondéré du capital du secteur (WACC).

Par ailleurs, en complément des tests selon la méthode du DCF, des pré-tests sont réalisés afin de détecter en amont des risques de perte de valeur. Les pré-tests consistent à s'assurer que la valeur comptable des actifs et passifs de chaque UGT ou groupe d'UGT est inférieure à la valeur basée sur un multiple d'EBIT (*Earnings Before Interest and Taxes*). Le multiple est déterminé par un expert indépendant dont l'analyse prend en compte le risque de l'activité et les perspectives de croissance bénéficiaire d'un échantillon constitué des principaux concurrents.

Lors de la mise en œuvre de ces pré-tests, faute de pouvoir identifier des sociétés comparables cotées et exclusivement engagées sur les zones géographiques considérées, il n'a pas été possible d'affiner la détermination du multiple spécifique par zone géographique et par sous-métier.

Lorsque des événements indiquent un risque de perte de valeur sur les autres immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une analyse afin de déterminer si leur valeur nette comptable est supérieure à leur valeur recouvrable. Si tel est le cas, leur valeur comptable est ajustée à leur valeur recouvrable par voie de dépréciation.

5.1.4.15. Actifs financiers

Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables (« OCI »)

Ce poste inclut principalement les titres de sociétés sans activité, les titres de participation de sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres au titre des « Pertes et gains latents sur instruments financiers ». Lorsqu'il s'agit de titres non monétaires libellés en devise, la composante change est également comptabilisée dans le même compte de capitaux propres.

La juste valeur des titres cotés est déterminée sur la base du cours de bourse, et celle des titres non cotés selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés au taux de marché d'actifs similaires établis sur la base des informations disponibles.

Dépréciation des actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables (« OCI »)

S'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes intervenus après la comptabilisation initiale d'un actif ou groupe d'actifs financiers, et que ces événements générateurs de pertes ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, une perte de valeur est comptabilisée en capitaux propres. Toute réappréciation ultérieure de la valeur de cet actif ou groupe d'actifs sera comptabilisée en capitaux propres.

Autres actifs financiers

Ce poste comprend principalement des prêts à des sociétés non contrôlées et au personnel, des dépôts de garantie versés, ainsi que des créances liées à des cessions de titres de participation. Ces actifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dès lors qu'il est probable que leur valeur comptable ne sera pas recouvrée.

Instruments dérivés

Selon les principes comptables en vigueur, les pertes et gains relatifs aux instruments destinés à la couverture d'actifs et de passifs sont enregistrés en compte de résultat dès lors qu'il s'agit d'une couverture de juste valeur et, en capitaux propres en cas d'une couverture de flux de trésorerie futurs.

Pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt et de change, le Groupe a ponctuellement recours aux instruments financiers dérivés négociés auprès des établissements de premier plan, limitant ainsi le risque de contrepartie. Les dérivés font l'objet d'une valorisation de niveau 2.

Le Groupe applique la comptabilité de couverture à ces instruments financiers dès lors que leur efficacité est démontrée.

5.1.4.16. Actifs courants / actifs non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les 12 mois suivant la clôture, sont classés en « Actifs courants », de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en « Actifs non courants ».

5.1.4.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les espèces, les dépôts à vue ainsi que les placements à court terme très liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, le risque de changement de valeur étant négligeable. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti.

5.1.4.18. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur qui correspond en général à la valeur nominale. Les taux de pertes attendues sur les créances clients sont évalués conformément à IFRS9.

L'effet de la première application hors effet d'impôt est de 8,4 millions d'euros sur les capitaux propres.

En outre, les créances relatives à des clients en contentieux, en litiges sont le plus souvent dépréciées à 100%.

5.1.4.19. Autres débiteurs et autres créditeurs

Ces postes comprennent en particulier les opérations de mandat réalisées par les centrales d'achat d'espace publicitaire du Groupe en France. Les montants d'achat d'espace facturés aux clients et non encore encaissés ou, non encore facturés pour les insertions parues avant la date de clôture, figurent à l'actif en « Autres débiteurs » et, parallèlement, les dettes envers les fournisseurs média non encore réglées ou, non encore facturées pour les insertions parues avant la date de clôture, figurent au passif en « Autres créditeurs ». Les commissions d'achat d'espace sont comptabilisées en « Clients ».

Dans les autres pays, le montant d'achat d'espace incluant les commissions média facturé aux clients et le montant dû aux fournisseurs média sont, respectivement, comptabilisés en « Clients » et « Dettes fournisseurs ».

Les avances et acomptes versés sur commandes sont également présentés dans la rubrique « Autres débiteurs » alors que les avances et acomptes reçus sur commandes ainsi que les dettes fiscales et sociales figurent dans la rubrique « Autres créditeurs ».

5.1.4.20. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours comprennent le coût des achats externes sur les prestations en cours, déterminé en utilisant une identification spécifique. Ils sont dépréciés dès lors que leur valeur de réalisation devient inférieure à leur coût de revient.

5.1.4.21. Impôts différés

Les impôts différés résultent des différences temporelles imposables et déductibles et des pertes fiscales reportables comptabilisées auxquelles est appliqué le taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement. Dans chaque entité fiscale, des actifs d'impôt différé sont reconnus dans la mesure où il est probable que les différences temporelles et les pertes fiscales pourront être imputées sur des bénéfices fiscaux futurs. Une période de trois ans est généralement retenue pour apprécier ces bénéfices.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée au sein d'une même entité fiscale, soit une société juridique, soit un groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Ils sont classés en actifs et passifs non courants.

L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice en cours ou dans les capitaux propres, selon l'élément auquel il se rapporte.

5.1.4.22. Passifs courants / passifs non courants

Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation, ou dans les 12 mois suivant la clôture, sont classés en « Passifs courants », de même que les passifs détenus dans le but d'être négociés.

Tous les autres passifs sont classés en « Passifs non courants ».

5.1.4.23. Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières à long terme. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur nette des frais de transaction incrémentaux et directement rattachables ; et évalués, par la suite, au coût amorti déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces passifs sont constitués d'emprunts obligataires et d'emprunts bancaires. Ils sont classés en « Passifs non courants » pour la part dont l'échéance est supérieure à un an. La part à moins d'un an ainsi que les lignes de crédit utilisées sont incluses dans les passifs financiers courants.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont principalement constitués d'emprunts bancaires et de tirages sur des lignes de crédit, et classés en « Emprunts et dettes financières à long terme ».

Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur nette des frais de transaction et évalués, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à échéance supérieure à un an est classée en « Passifs non courants », la part à un an au plus en « Passifs financiers courants ».

5.1.4.24. Provisions

Lorsqu'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé engendrera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs et que le montant peut être estimé de façon fiable, une provision est alors constatée. La provision comptabilisée représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. La provision est actualisée par un taux sans risque dès lors que l'effet est jugé significatif. L'effet de « désactualisation » reflétant l'écoulement du temps est comptabilisé en « Autres charges et produits financiers » dans le compte de résultat.

Les provisions portent principalement sur les risques locatifs, risques fiscaux, les litiges avec des tiers, et les pensions pour retraites décrites dans la note 5.2.18.

Le groupe provisionne les coûts de désinstallation ou de démantèlement à la date de commencement du bail, dans le cas où des travaux sont effectués pour mettre l'immeuble aux fonctionnalités attendues. Ces coûts de restauration du bien dans son état initial sont comptabilisés en contrepartie du droit d'utilisation de l'actif.

L'obligation de remise en état de l'actif est par ailleurs provisionnée au fur et à mesure de l'utilisation du bien et de sa dégradation.

Certains locaux peuvent être sous-loués à des acteurs immobiliers externes (Régus...) pour une période plus ou moins longue. Le risque lié à ces sous-locations est provisionné conformément à IAS37.

Les risques fiscaux font également l'objet d'une évaluation à chaque clôture par le Groupe et ses conseils. Une provision est constatée dès lors qu'un risque s'avère probable.

5.1.4.25. Avantages au personnel

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont pour la plupart les régimes légaux. Ils désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse, pour certaines catégories de salariés, des cotisations définies sans encourir d'autres formes d'obligations à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues selon la même logique que les salaires et traitements. Les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la constitution de provisions dans la mesure où ils ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe.

Certains régimes à prestations définies multi-employeurs sont traités comme des régimes à cotisations définies d'un point de vue comptable, dans la mesure où le Groupe ne dispose pas d'informations nécessaires pour appliquer les méthodes comptables relatives aux régimes à prestations définies.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi garantissant à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires de manière contractuelle ou par le biais de conventions collectives. Ces ressources peuvent être versées soit sous forme d'indemnité de fin de carrière en une seule fois, soit sous forme de rente notamment au Royaume-Uni.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées. La provision à constituer reflète une estimation du montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Les prestations futures sont actualisées pour obtenir la valeur actualisée de l'engagement au titre des prestations définies. Le cas échéant, l'engagement au bilan est diminué de la juste valeur des actifs du régime qui le couvrent.

Selon IAS 19, le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les engagements sociaux doit être déterminé en se référant aux taux de rendement des obligations émises dans la zone monétaire correspondante par des entreprises notées "haute qualité" par les agences de notation reconnues, à la condition que le marché soit suffisamment liquide. Dans les faits, on considère généralement les obligations qui obtiennent les meilleures notations par les agences Moody's, Standard & Poors et Fitch. Dans le cas où ce marché ne serait pas assez liquide, la norme permet de se référer aux obligations émises par les Etats. Dans les deux cas, les obligations considérées doivent avoir une durée comparable à celle des engagements évalués.

Havas a retenu depuis 2004 les indices iBoxx Corporate calculés par Markit comme référence. Ces indices sont calculés quotidiennement pour les zones Euro, Royaume-Uni et Etats-Unis, et ce, pour un panel assez complet de durées et de notations de crédit. Chaque indice est calculé à partir d'un panier d'obligations dont chaque élément répond à des critères de notation, de maturité et de liquidité. Les poids relatifs attribués aux obligations composant un panier sont fonction de leur montant. Markit met à jour les obligations constituant tous ces indices mensuellement, en tenant compte de l'évolution des maturités résiduelles des obligations ainsi que des éventuels changements de notation.

Par ailleurs, en application de la norme IAS 19 révisée (IAS 19R) à compter du 1er janvier 2013, le taux d'actualisation de la dette actuarielle est également retenu pour déterminer les produits financiers des placements.

Le Groupe reconnaît dans son bilan la totalité des écarts actuariels constatés à chaque clôture.

Indemnités de fin de contrat de travail

Des législations locales, des accords contractuels ou des conventions collectives peuvent obliger le Groupe, dans certains pays, à effectuer des paiements aux membres du personnel lorsque le Groupe met fin à leur contrat de travail de manière anticipée. Ces paiements représentent des indemnités de licenciement. Ils sont comptabilisés au passif et en charges si et seulement si le Groupe est manifestement engagé à mettre fin au contrat de travail avant l'âge normal de départ en retraite et à accorder lesdites indemnités qui peuvent représenter plusieurs mois voire plusieurs années de salaire.

5.1.4.26. Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts minoritaires

Le Groupe a conclu des accords avec des actionnaires minoritaires de filiales consolidées, par lesquels il leur consent des options de vente de leurs actions, à partir d'une certaine échéance, à des prix déterminés par des formules représentatives des pratiques du marché (*buy-out*). Ces accords concernent la plupart des filiales dans lesquelles le Groupe ne détient pas 100 % des titres.

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée n'apportent pas de précisions sur la comptabilisation de ce type d'engagements.

Le Groupe Havas constate une dette au titre des engagements de rachats d'intérêts minoritaires pour leur prix d'exercice actualisé, en contrepartie, d'une part, de l'élimination de la valeur comptable des intérêts minoritaires correspondants et, d'autre part, de la constatation d'un écart d'acquisition. Dans le compte de résultat, les intérêts minoritaires continuent d'être constatés.

Les engagements conclus avant la date d'application d'IFRS 3R et IAS 27R par Havas, soit le 1er janvier 2010, continuent à être comptabilisés selon la méthode du « goodwill en cours » qui est acceptée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les variations ultérieures de la valeur des engagements sont comptabilisées par ajustement de l'écart d'acquisition.

Pour les engagements conclus postérieurement au 1er janvier 2010, celles-ci sont portées aux capitaux propres.

5.1.4.27. Comptabilisation des compléments de prix d'acquisition de titres

Lors de l'acquisition de sociétés, des contrats prévoyant un complément de prix sont généralement mis en place (*earn-out*). Ceux-ci sont comptabilisés en complément du prix d'acquisition des titres avec pour contrepartie une dette, dès lors que les versements sont probables et que les montants peuvent être mesurés de façon fiable.

L'estimation de ces engagements est revue et éventuellement ajustée à chaque clôture, sur la base de la formule prévue au contrat, formule qui est appliquée aux dernières données disponibles.

Pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2010, les ajustements d'engagements continuent à être comptabilisés selon la méthode du « goodwill en cours » qui est acceptée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les variations de la valeur des engagements sont comptabilisées par ajustement de l'écart d'acquisition.

Pour les engagements conclus à compter du 1er janvier 2010, les ajustements découlant des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition pendant la période d'évaluation de 12 mois sont comptabilisés en « Ecarts d'acquisitions » de manière rétrospective. Dans le cas contraire, ils sont constatés au compte de résultat en « Autres charges opérationnelles » ou « Autres produits opérationnels ».

5.1.4.28. Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

A la date d'attribution des options de souscription d'actions de Havas SA à des salariés du Groupe (« Plans réglés en actions »), la juste valeur des options attribuées est calculée selon la méthode binomiale. Cette méthode permet de prendre en compte les caractéristiques du plan (prix et période d'exercice), des données de marché à la date d'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividende attendu) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires. La volatilité future est estimée à partir de la volatilité historique observée sur un échantillon de sociétés cotées comparables du secteur dont Havas fait partie.

La juste valeur des options est étalée linéairement en résultat sur la ligne « Charges de personnel » avec contrepartie en capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. Lors de l'exercice des options, le prix payé par les bénéficiaires est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.

Par ailleurs, les options de souscription d'actions de filiales consolidées attribuées à des salariés desdites filiales, qui ont fait l'objet d'un engagement de rachat par le Groupe à la date d'exercice (« Plans réglés en espèces »), sont comptabilisées, pour leur juste valeur, en « Charges de personnel » avec contrepartie « Autres passifs ». Cette valeur est étalée linéairement en résultat, sur la durée d'acquisition des droits. La dette est réévaluée jusqu'à la date de rachat.

Lors des émissions d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables comportent des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions Havas SA remboursables (BSAAR) aux cadres et mandataires sociaux du Groupe relevant de catégories définies par le Conseil d'Administration, la valeur des bons déterminée par un expert indépendant peut différer de la valorisation effectuée conformément à IFRS 2. L'écart entre ces deux valeurs représente une charge de personnel qui est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Enfin, dans le cadre de l'attribution d'un plan d'actions de performance, la juste valeur des actions octroyées est déterminée à la date d'attribution sur la base d'un cours de Bourse, diminué du montant actualisé des dividendes non versés pendant la période d'acquisition des droits. Cette juste valeur est étalée linéairement en Charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits.

5.1.4.29. Actions propres

Les actions propres sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur prix d'acquisition par le Groupe. Les plus ou moins-values sur la cession de ces titres sont également enregistrées en capitaux propres.

5.1.4.30. Reconnaissance du revenu

Le revenu du Groupe est essentiellement constitué d'honoraires et commissions perçus en rémunération des conseils et services rendus dans les domaines de la communication, de la stratégie média, du planning et d'achat d'espaces publicitaires.

La reconnaissance du revenu diffère selon le type de contrat qui peut être basé soit sur les commissions, soit sur les honoraires.

Les commissions sont comptabilisées à la date de réalisation des services sous déduction des coûts de production encourus, ou à la date de diffusion ou de publication dans les médias. En cas de contrat pluriannuel, la facturation des commissions est effectuée à la réalisation de chaque prestation.

Les honoraires sont enregistrés en revenu en fonction de la nature du contrat : les honoraires ponctuels, ou au projet, sont enregistrés lorsque la prestation a été effectuée, les honoraires fixes sont le plus souvent enregistrés sur une base linéaire reflétant la durée prévue de la prestation et les honoraires calculés au temps passé sont reconnus en fonction des travaux effectués.

Par ailleurs, certains accords contractuels prévoient une rémunération supplémentaire basée sur la réalisation des objectifs définis, tant qualitatifs que quantitatifs. Le Groupe reconnaît cette rémunération additionnelle dès lors que les objectifs fixés sont atteints, conformément aux accords contractuels.

5.1.4.31. Charges de personnel

Les charges de personnel intègrent tous les coûts directs ou indirects liés aux salariés, incluant les charges liées aux régimes de retraite et aux plans de souscription ou d'achat d'actions.

5.1.4.32. Autres charges et produits opérationnels

Conformément au paragraphe 5.5.4 de la Recommandation N° 2009-R03 du 2 juillet 2009 du CNC, les produits ou charges inhabituels, anormaux, peu fréquents, de montants individuels significatifs, sont présentés en « Autres charges et autres produits opérationnels » afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante du Groupe. Ces lignes intègrent notamment les plus et moins-values sur cessions d'actifs immobilisés, les dépréciations d'écarts d'acquisition, les coûts de restructuration non récurrents et significatifs ainsi que tout autre élément répondant aux critères ci-dessus.

De plus, par application de la norme IFRS 3R pour les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2010 pour le Groupe Havas, les effets de révision des compléments de prix sur les acquisitions sont également comptabilisés en « Autres charges et produits opérationnels ».

5.1.4.33. Autres charges et produits financiers

Cette ligne intègre principalement les plus et moins-values et dépréciations sur titres non consolidés, les pertes et gains de change, les plus ou moins-values sur rachat d'obligations, les pertes ou profits sur actifs financiers de transaction.

5.2.2. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Havas a évolué au cours des exercices 2018 et 2019 comme suit :

	2019	2018
Nombre de sociétés au 01.01	504	510
Acquisitions ⁽¹⁾	31	7
Cessions	(10)	(2)
Autres opérations (fusions, filialisations, etc.)	(22)	(11)
NOMBRE DE SOCIETES AU 31.12	503	504

(1) Cf. note 5.2.3, renvoi (1).

5.1.4.34. Secteurs opérationnels

Toutes les activités du Groupe présentent les mêmes caractéristiques. Elles sont complémentaires et fonctionnent selon le même modèle économique. L'organisation opérationnelle du Groupe s'oriente depuis plusieurs années vers une offre globale à chaque client du Groupe, offre comprenant notamment les activités de publicité traditionnelle, les médias et le digital.

Le reporting interne présente ainsi une analyse par zone géographique intégrant les différentes activités, et permettant une comparabilité dans le temps. Le périmètre opérationnel de ces activités est adapté en fonction des évolutions managériales et des synergies attendues. Le principal décideur opérationnel est le Directeur Général du Groupe Havas.

5.1.4.35. Modalités de calcul des résultats par action

Le résultat par action de base est calculé en retenant au dénominateur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions propres.

5.2. Notes aux états financiers

5.2.1. Faits marquants

En 2019, le Groupe poursuit sa politique d'acquisition ciblée et continue de se renforcer dans certaines expertises ou dans certaines zones géographiques. Ainsi, Havas a réalisé plusieurs acquisitions significatives sur l'exercice dont Buzzman (France), Clicksco (Royaume-Uni), Baltic Media (Estonie), Battery (Etats-Unis), Think Design et Langoor (Inde).

Rappel 2018 :

Havas poursuit sa politique d'acquisitions ciblées et continue de se renforcer dans certaines expertises ou dans certaines zones géographiques. Ainsi, Havas a réalisé notamment plusieurs acquisitions dont Deekeling Arndt Advisors, M&Consultancy, Etoile Rouge, Havas Hélia Ltd, Republica Havas LLC et Baltics.

Havas SA avait émis le 11 juillet 2013 un emprunt obligataire de 100,0 millions d'euros sous forme de placement privé en euros à 99,663%. Les obligations portaient intérêt au taux de 3,125% l'an, payable annuellement à terme échu le 11 juillet de chaque année. Elles ont été remboursables au pair, *in fine* le 11 juillet 2018.

5.2.3. Ecarts d'acquisition

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements au cours des exercices 2018 et 2019 :

(en millions d'euros)	2019	2018
Valeurs au 01.01	1 940	1 878
Acquisitions de sociétés ⁽¹⁾	83	35
Ajustements sur engagements de rachats d'intérêts minoritaires ⁽²⁾	4	7
Variation de périmètre	(5)	(1)
Ecarts de conversion ⁽³⁾	31	21
VALEURS AU 31.12	2 053	1 940

(1) Au premier semestre 2019, Havas Group a signé un accord lui permettant d'acquérir une participation de 51% dans le plus grand groupe de communications des pays baltes, formé par le regroupement des groupes Idea en Estonie et Publicum en Lituanie. Le nouveau groupe issu de la fusion portera le nom d'Havas Baltics et représentera Havas Group en Estonie, Lituanie et Lettonie.

Au second semestre 2019, Havas Group a acquis 51% des parts de Buzzman. Cette acquisition permet au Groupe Havas de renforcer son leadership créatif en France et d'intégrer des équipes talentueuses et innovantes. Buzzman a été créé en 2006 par Georges Mohammed-Chérif qui souhaitait mettre la culture digitale au service des marques. En fondant Buzzman, il a créé un nouveau modèle d'agence de publicité 100% indépendante qui combine une créativité de très haut niveau à une science poussée de l'engagement des consommateurs. Buzzman est depuis devenue l'agence indépendante française la plus primée du marché et est reconnue comme l'une des plus audacieuses et créatives d'Europe.

Havas Group a fait l'acquisition de Battery, une agence créative très réputée basée à Los Angeles, axée sur la culture, et notamment sur les jeux vidéo, la télévision, le cinéma et les services de streaming. Cette agence, cofondée en 2013 par Anson Sowby et Philip Khosid, est partie de l'idée simple de concevoir la publicité comme un divertissement à part entière.

Havas Group a acquis Think Design, agence de consulting leader en design digital et expérience utilisateur. Fondée en 2004, Think Design a connu une croissance constante et dispose aujourd'hui de cinq studios en Inde et aux Etats-Unis (Delhi, Mumbai, Hyderabad, Bangalore and Denver).

Think Design s'appuie sur une équipe de 125 spécialistes qui accompagnent les marques dans leur stratégie et la conception UX à l'échelle globale pour optimiser l'expérience de leurs clients.

Havas Group a fait l'acquisition d'une des agences indépendantes leader en Inde : Langoor. Agence digitale s'appuyant sur la créativité et la technologie, Langoor a connu une croissance continue depuis sa création en 2010 et est désormais implantée en Inde, au Moyen-Orient et en Australie. Les 170 experts constituant son effectif délivrent des expériences porteuses de sens et accompagnent un large panel de clients, multinationales, entreprises locales et startups dans toutes les disciplines de la communication digitale (stratégie, marketing en ligne, conception et développement de sites web, analyse de données, automatisation marketing, e-commerce et référencement).

Compte tenu des engagements de compléments de prix et rachats d'intérêts minoritaires, le montant total des écarts d'acquisition est estimé à 82,6 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Au premier semestre 2018, Havas a acquis 100% de l'agence de conseil en communication leader en Allemagne Deekeling Arndt Advisors (DAA). Implantée à Düsseldorf, Francfort et Berlin, DAA intervient dans le conseil en communication et l'encadrement politique des opérations sur les marchés boursiers, la gestion de la réputation, la communication de crise ou relative au changement - notamment lors de réorientations stratégiques ou de fusions. Havas a également pris le contrôle à 60% de M&C Consultancy Limited, agence anglaise qui accompagne les marques de ses clients, depuis le processus d'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché jusqu'à la perte d'exclusivité.

Au second semestre 2018, Havas a notamment acquis 87,72% de l'agence « Etoile Rouge » afin de renforcer le pôle Luxe de BETC. Havas a également pris le contrôle à 54% de « Havas Helia Ltd », agence spécialiste de l'optimisation du taux de conversion numérique (CRO), basée en Nouvelle Zélande. Par ailleurs, Havas a investi à hauteur de 51% dans « Republica Havas, LLC » le plus important groupe indépendant, agence multiculturelle aux États-Unis, située à Miami et en Floride.

Compte tenu des engagements de compléments de prix et rachats d'intérêts minoritaires, le montant total des écarts d'acquisition est estimé à 35,1 millions d'euros au 31 décembre 2018.

(2) Engagements conclus avant le 1^{er} janvier 2010.

(3) En 2019, le dollar US impacte positivement les capitaux propres, part du Groupe, à hauteur de + 13,7 millions d'euros. Par ailleurs, la livre sterling est affectée positivement à hauteur de 13,9 millions d'euros.

En 2018, le dollar US impacte positivement les capitaux propres, part du Groupe, à hauteur de +24,9 millions d'euros. Le dollar de Hong Kong a désormais un effet positif de +2,3 millions d'euros. Par ailleurs, la livre sterling est toujours affectée négativement à hauteur de -4,1 millions d'euros.

Le Groupe procède à des tests de dépréciation d'écarts d'acquisition sur l'ensemble de ses « unités génératrices de trésorerie » (UGT) ou groupes d'UGT. L'organisation des groupes d'UGT est structurée conformément au reporting par zone géographique. La valeur d'utilité est retenue comme valeur recouvrable des UGT.

La valeur d'utilité déterminée selon la méthode des « Discounted Cash Flows », est basée sur des prévisions de flux de trésorerie attendus sur une période de cinq ans. Le flux de la première année repose sur le budget approuvé par la Direction. Les flux des années suivantes résultent de l'application d'un taux de croissance à ce budget allant généralement de 0% à 5% selon les perspectives de croissance de l'UGT. Les budgets utilisés sont prudents. Le taux de croissance retenu reflète les meilleures estimations de la Direction, tout en étant conforme aux prévisions de marché. Le taux de croissance terminale correspond au taux d'inflation. Les flux de trésorerie futurs sont actualisés par application d'un taux basé sur le coût moyen pondéré du capital du secteur (WACC).

En 2019, le WACC est constitué d'un bêta d'activité de 1,00, d'une prime de risque moyenne du marché des actions selon le pays d'implantation (soit 4,5% pour la France), d'un taux sans risque de 3,5%, et d'un levier financier de 20%.

Sur l'avis d'un expert indépendant, un WACC différencié par période est utilisé dès lors que l'économie d'un pays se trouve temporairement dans une situation exceptionnellement délicate (ce qui a été le cas de la Grèce, du Portugal et de l'Italie...). Cette situation se normalise à plus ou moins long terme.

Les tests de dépréciation d'écarts d'acquisition réalisés en 2018 et 2019 n'ont pas engendré de dépréciation.

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 15

Sensibilité des valeurs recouvrables :

31 décembre 2019					
Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Flux de trésorerie actualisés	
Taux retenu (en %)	Augmentation du taux d'actualisation nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en nombre de points)	Taux retenu (en %)	Diminution du taux de croissance à l'infini nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en nombre de points)		Diminution des flux de trésorerie actualisés nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en %)
Espagne	7,37%	+7,99 pts	2,00%	-13,43 pts	-57%
Amérique du Nord	8,00%	+8,27 pts	2,00%	-16,69 pts	-57%
France	7,70%	+6,00 pts	2,00%	-8,80 pts	-51%

31 décembre 2018					
Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Flux de trésorerie actualisés	
Taux retenu (en %)	Augmentation du taux d'actualisation nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en nombre de points)	Taux retenu (en %)	Diminution du taux de croissance à l'infini nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en nombre de points)		Diminution des flux de trésorerie actualisés nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en %)
Espagne	8,03%	+7,4 pts	2,00%	-15,65 pts	-57%
Amérique du Nord	8,10%	+6,77 pts	2,00%	-12,72 pts	-52%
France	7,90%	+6,09 pts	2,00%	-12,36 pts	-54%

5.2.4. Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Logiciels, brevets, marques et droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31.12.2018	113	13	126
Acquisitions	6	1	7
Cessions, diminutions	(4)	(2)	(6)
Reclassements / Variation de périmètre	6	5	11
Ecart de conversion	1		1
Valeurs brutes au 31.12.2019	122	17	139
Amortissements / dépréciations cumulés au 31.12.2018	(56)	(12)	(68)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(7)	(1)	(8)
Cessions, diminutions	4	2	6
Variation de périmètre	(3)	(2)	(5)
Ecart de conversion	(1)		(1)
Amortissements / dépréciations cumulés au 31.12.2019	(63)	(13)	(76)
VALEURS NETTES AU 31.12.2019	59	4	63

5.2.5. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Terrains, constructions	Inst. Tech., mat. & outil.	Autres ⁽¹⁾	Total (hors IFRS16)	Droit d'utilisation des actifs corporels (IFRS16)	Total
Valeurs brutes au 31.12.2018	106	82	364	552		552
Acquisitions		3	25	28	51	79
Cessions, diminutions	(1)	(2)	(15)	(18)	(3)	(21)
Variation de périmètre	1	(6)	7	2	4	6
Première application IFRS16					767	767
Ecart de conversion			5	5	14	19
Valeurs brutes au 31.12.2019	106	77	386	569	833	1 402
Amortissements cumulés au 31.12.2018	(9)	(38)	(195)	(242)	2	(240)
Dotations aux amortissements	(1)	(7)	(34)	(42)	(78)	(120)
Cessions, diminutions	1	2	12	15	2	17
Variation de périmètre		(9)	12	3		3
Première application IFRS16					(276)	(276)
Ecart de conversion			(1)	(1)	(8)	(9)
Amortissements cumulés au 31.12.2019	(9)	(52)	(206)	(267)	(358)	(625)
VALEURS NETTES AU 31.12.2019	97	25	180	302	475	777

(1) Au 31 décembre 2019, les autres immobilisations comprennent notamment des agencements de locaux pour 136,2 millions d'euros et du matériel informatique pour 18,6 millions d'euros, en valeur nette. Ils représentaient 117,0 millions d'euros et du matériel informatique pour 19,2 millions d'euros au 31 décembre 2018.

5.2.6. Contrats de location

A compter du 1er janvier 2019, Havas applique la nouvelle norme IFRS 16 – contrats de location. Conformément aux dispositions de la norme, l'incidence du changement de norme a été comptabilisée dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2019.

Havas a appliqué ce changement de norme au bilan, au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie de l'exercice.

- Droits d'utilisation au titre des contrats de location :

Au 31 décembre 2019, les droits d'utilisation comptabilisés au titre de l'application de cette nouvelle norme s'élèvent à 475,1 millions d'euros (491,3 millions d'euros au 1er janvier 2019) après déduction des amortissements cumulés et pertes de valeur pour 358,1 millions d'euros (275,7 millions d'euros au 1er janvier 2019).

(en millions d'euros)

Solde au 1er janvier 2019	491
Dotations aux amortissements	(78)
Acquisitions / augmentations	51
Cessions / diminutions	
Regroupements d'entreprises	
Ecarts de conversion et autres	11
Solde au 31 décembre 2019	475

- La réconciliation entre les locations non enregistrées au bilan au 31 décembre 2018 et les dettes locatives au 1er janvier 2019 est la suivante :

(en millions d'euros)

Engagements Hors Bilan au 31/12/2018	617
Options de renouvellement ou de résiliation raisonnablement certaines	58
Autres	10
Loyers non actualisés au 01/01/2019	685
Effet de l'actualisation	(128)
Loyers actualisés au 01/01/2019	557

L'impact des durées retenues pour la dette IFRS16 représente une augmentation de l'engagement de 58 millions d'euros. L'impact de l'actualisation pour le calcul de la dette IFRS16 représente une diminution de l'engagement de 128 millions d'euros.

La différence constatée entre le montant de la dette IFRS 16 à la date de première application et celui des engagements hors bilan relatifs aux contrats de location (617 millions d'euros à fin décembre 2018) s'explique par les différentes méthodologies retenues :

- Pas d'actualisation des flux pour le calcul des engagements hors bilan de location ;
- Durée retenue pour le calcul des engagements hors bilan de location limitée à la première option de sortie du contrat.

Par ailleurs, concernant les franchises de loyer antérieures à l'application d'IFRS 16, elles ont fait l'objet d'une annulation via les capitaux propres pour un montant de 20,4 millions d'euros.

- Maturité de la dette :

Les taux implicites des contrats ne sont pas facilement déterminables. Le Groupe a fixé les taux d'actualisation sur la base d'un taux d'emprunt marginal qui reflète les caractéristiques propres aux entités qui souscrivent les contrats de location.

Au 1er janvier 2019, ce taux d'emprunt marginal moyen pondéré s'élève à 3,47%.

- Charges sur obligations locatives :

Au 31 décembre 2019, la charge sur obligation locative enregistrée en compte de résultat s'élève à (3,0) millions d'euros.

5.2.7. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Selon les principes comptables, Havas exerce une influence notable sur une dizaine d'entités opérationnelles, représentant individuellement et globalement des montants non significatifs tant en termes de bilan que de résultat.

Les titres mis en équivalence s'élèvent à 4,6 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 4,3 millions d'euros au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2019, les titres mis en équivalence sont constitués principalement d'une agence britannique pour 2,2 millions d'euros et de deux agences américaines représentant un montant total de 2,3 millions d'euros.

5.2.8. Intérêts dans des coentreprises

Le Groupe Havas exploite certaines opérations notamment à l'étranger en partenariat avec des agents économiques locaux. En général, le partenariat repose sur la forme d'une coentreprise. Conformément à IFRS 11, les coentreprises sont consolidées par mise en équivalence.

5.2.9. Intérêts minoritaires significatifs

Entités	Intérêts minoritaires en pourcentage		Résultat net, part des minoritaires (en millions d'euros)		Capitaux propres, part des minoritaires (en millions d'euros)	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Sous-groupe Havas Worldwide Middle-East FZ-LLC	50%	50%	4	1	8	7
Arena Media Communication España SA	20%	20%	1	1		
All Response Media Limited	43%	43%				2
Creative Lynx Ltd	22%	22%	2	2		
Havas Formula, LLC	40%	40%	2	1	3	3
Havas Life Bird & Schulte GMBH	40%	40%	1	1	1	1
Deekeling Arndt Advisors in Communications GmbH	49%	49%	1	2	1	
Symbiotix, LLC	40%		2		2	
Autres (inférieurs à 1 million d'euros)			3	3		1
TOTAL INTERETS MINORITAIRES			16	11	15	14

L'essentiel des intérêts minoritaires font l'objet d'un engagement de rachat par le Groupe Havas (cf notes 5.1.4.27 et 5.2.15).

5.2.10. Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables

Le poste regroupe des titres de placement et des titres de participation.

Les titres de participation dont la détention est supérieure ou égale à 10% du capital sont essentiellement constitués de titres des entités déconsolidées pour perte substantielle d'activité, des entités acquises en fin d'exercice et des entités en cours de constitution opérationnelle pour une future consolidation. Sans préjudice au jugement des utilisateurs des états financiers, les données sur les titres de participation ne sont pas exhaustives, conformément à la dérogation prévue par le Règlement N°2016-09 du 2 décembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Selon l'application de la norme IFRS9, ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global non recyclables en résultat.

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables - Courant	22	20
Participations non cotées - Niveau 2 ⁽¹⁾	22	20
TOTAL	22	20

(1) Ces actifs correspondent aux participations non cotées (niveau 2) que Havas a choisi de classer dans la rubrique de juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global.

Classification

(en millions d'euros)	31.12.19	31.12.18
	IFRS9	IFRS9
Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables - Courant (1)	22	20
Participations non cotées - Niveau 2	22	20
TOTAL	22	20

(1) Ces actifs correspondent aux participations cotées (niveau 1) et participations non cotées (niveau 2) que Havas a choisi de classer dans la rubrique de juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global.

Le niveau 1 correspond à une valorisation des actifs et des passifs financiers à la valeur de marché, alors que le niveau 2 est basé sur un modèle prenant en compte des données observables.

5.2.11. Autres actifs financiers

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Actifs financiers non courants	11	10
Prêts, dépôt de garantie	3	3
Divers	8	7
Actifs financiers courants	8	9
Prêts, dépôt de garantie	2	2
Divers	6	7
TOTAL	19	19

Ventilation par échéance des actifs financiers non courants au 31 décembre 2019

(en millions d'euros)	Total	2021	2022	2023	2024	Après 2024
Actifs financiers non courants						
Prêts, dépôt de garantie	3	1	1			1
Divers	8	1				7
TOTAL	11	2	1			8

5.2.12. Clients et autres débiteurs

Le tableau ci-dessous détaille les valeurs brutes des créances clients et autres créances présentées en net au bilan :

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Clients		
Brut	2 246	2 289
Dépréciation	(27)	(30)
NET	2 219	2 259
Autres débiteurs		
Avances et acomptes versés sur commandes	40	27
Avoirs à recevoir	90	97
Autres créances	491	478
Charges constatées d'avance	40	42
Brut	661	644
Dépréciation des autres créances	(5)	(4)
NET	656	640

Variation des provisions pour dépréciation des créances clients

(en millions d'euros)	31.12.2018	Dotation	Reprise de provisions utilisées	Reprise de provisions non utilisées	Variation de change et autre	31.12.2019
2018	(34)	(9)	9	3	1	(30)
2019	(30)	(9)	8	3	1	(27)

Ventilation par antériorité des créances échues mais non dépréciées

(en millions d'euros)	Total	Non échues et non dépréciées	Echues et non dépréciées					> 365 jours
			< 30 jours	30-60 jours	61-90 jours	91-180 jours	181-365 jours	
Clients								
2018	2 259	1 869	215	61	36	35	25	18
2019	2 219	1 867	200	68	24	26	16	18
Autres créances⁽¹⁾								
2018	474	390	45	16	1	14	3	5
2019	486	394	20	23	24	13	1	11

(1) Le montant total de créances échues depuis plus de 365 jours s'élève à 11,2 millions d'euros et 5,2 millions d'euros, respectivement, aux 31 décembre 2019 et 2018. Il s'agit notamment des créances mandat pour 9,4 millions d'euros en 2019 et 3,1 millions d'euros en 2018, ne présentant pas de risque dans la mesure où elles ont une contrepartie en « autres créditeurs » vis-à-vis des mêmes tiers.

Une analyse détaillée a été menée sur ces postes de créances afin de s'assurer qu'il n'y a pas de risque de non recouvrement.

5.2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie nets

La situation de la trésorerie nette se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Disponibilités	590	564
Placements monétaires sans risque	1	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	591	566
Découverts bancaires	0	(1)
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETS	591	565

Les disponibilités sont essentiellement constituées de dépôts à vue et de comptes à terme auprès d'établissements de crédit de premier plan.

Suite à la prise de contrôle de Havas par Vivendi le 3 juillet 2017, Vivendi et Havas ont signé un contrat de gestion de trésorerie de groupe. A ce titre, au 31 décembre 2019, Havas a déposé 275,1 millions d'euros en compte courant chez Vivendi. Ce dépôt est rémunéré sur la base d'un taux de référence + marge.

Les dépôts à terme dont la durée initiale est supérieure à 3 mois sont assortis d'une option de sortie à tout moment sans risque de perte en capital, sans pénalité en cas de sortie au terme d'un trimestre. En cas de sortie anticipée, le taux de rendement obtenu serait identique à celui du trimestre précédent.

Au 31 décembre 2019, les placements monétaires s'élevaient à 1,0 millions d'euros comparés à 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ils font l'objet d'une valorisation de niveau 2, et sont transformables en disponibilités à tout moment sans risque de perte en capital et sans pénalité.

La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie représente la trésorerie et équivalents de trésorerie diminuée des découverts bancaires qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie.

5.2.14. Actions propres

Havas ne détient plus aucune action propre depuis janvier 2007.

5.2.15. Dettes liées aux rachats de minoritaires et compléments de prix

Comme indiqué en notes 5.1.4.27 et 5.1.4.28, le Groupe a conclu des accords avec des actionnaires minoritaires de filiales consolidées, par lesquels il leur consent des options de vente de leurs actions et met par ailleurs en place, lors de l'acquisition de sociétés, des contrats prévoyant un complément de prix. Ces engagements sont comptabilisés au bilan en « Dettes sur rachat d'intérêts minoritaires et compléments de prix ».

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Dettes liées aux compléments de prix	31	39
Dettes liées aux rachats de minoritaires	136	102
Dettes sur acquisitions d'immobilisations financières	2	2
TOTAL	169	143

5.2.15.1. Compléments de prix

La dette liée aux compléments de prix a diminué de 8,4 millions d'euros entre 2018 et 2019, résultant essentiellement de nouveaux engagements pour 10,4 millions, des paiements pour un montant total de -16 millions d'euros et des révisions à la baisse des engagements existants pour -2,8 millions d'euros.

Entre 2017 et 2018, elle a diminué de 7,9 millions d'euros, résultant essentiellement de nouveaux engagements pour 8,7 millions d'euros, des paiements pour un montant total de -22,7 millions d'euros et des révisions à la hausse des engagements existants pour 7,3 millions d'euros.

5.2.15.2. Rachats d'intérêts minoritaires

La dette liée aux engagements de rachats d'intérêts minoritaires entre 2018 et 2019 a augmenté de 34,3 millions d'euros, découlant de nouveaux engagements pour un montant total de 39,7 millions d'euros, des paiements effectués au cours de l'exercice 2019 pour -15,5 millions d'euros, et d'un ajustement à la hausse des engagements existants pour 10,1 millions d'euros.

Entre 2017 et 2018, elle a diminué de -13,5 millions d'euros. Cette variation provenait de nouveaux engagements pour un montant total de 20,5 millions d'euros, des paiements effectués au cours de l'exercice 2018 pour 36,7 millions d'euros, et d'un ajustement à la baisse des engagements existants pour 2,7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2019, ces engagements sont évalués à 41,8 millions d'euros en France, 38,7 millions d'euros aux Etats-Unis, 23,4 millions d'euros au Royaume-Uni, 13 millions d'euros en Allemagne, 12 millions d'euros en Espagne, et, le reliquat étant réparti dans divers pays.

Au 31 décembre 2018, ces engagements sont évalués à 31,7 millions d'euros aux Etats-Unis, 31,6 millions d'euros en France, 19,2 millions d'euros au Royaume-Uni, 10,8 millions d'euros en Allemagne, 2,8 millions d'euros en Italie, 2,6 millions d'euros en Espagne, et, le reliquat étant réparti dans divers pays.

5.2.16. Dette financière

5.2.16.1. Synthèse de la dette / (trésorerie) nette

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Emprunts obligataires	399	399
Emprunts bancaires	12	12
Autres dettes financières	5	5
Participation des salariés en comptes courants bloqués	6	6
Emprunts et dettes financières	422	422
Découverts bancaires	0	1
TOTAL DES DETTES FINANCIERES BRUTES	422	423
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(591)	(566)
DETTE FINANCIERE / (TRESORERIE) NETTE	(169)	(143)

5.2.16.2. Emprunts obligataires

Le 8 décembre 2015, Havas SA a émis un autre emprunt obligataire de 400,0 millions d'euros lui permettant de diversifier ses sources de financement, d'allonger la durée moyenne de son endettement et de se doter des moyens de poursuivre sa croissance.

Les caractéristiques de cet emprunt sont comme suit :

Caractéristiques	Emprunt obligataire 8 décembre 2015 / 8 décembre 2020
Cotation	Euronext Paris
Code ISIN	FR0013066669
Montant total de l'emprunt	400 millions d'euros
Nombre d'obligations ou de bons émis	4 000 obligations au porteur dématérialisées d'une valeur nominale de 100 000 euros chacune
Prix d'émission	99,717% soit 398,9 millions d'euros au total
Prix de remboursement	Valeur nominale
Date de jouissance	8 décembre 2015
Durée totale	5 ans
Taux d'intérêt	1,875% l'an, intérêts versés annuellement à terme échu le 8 décembre de chaque année
Echéance	Remboursement <i>in fine</i> le 8 décembre 2020
Nombre d'obligations émises en 2015	4 000
Nombre d'obligations en circulation au 31.12.2019	4 000

Le produit net de l'émission s'élève à 397,2 millions d'euros.

Le coût amorti de cette dette au bilan représente 399,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 comparés à 398,9 millions d'euros au 31 décembre 2018.

En cas de changement de contrôle de Havas SA (cf. note 21.1.8 du document de référence), il était prévu de procéder à un remboursement anticipé de ces deux emprunts obligataires.

Suite à la prise de contrôle de Vivendi sur Havas en juillet 2017, Havas a convoqué les porteurs des deux emprunts obligataires en assemblée générale le 29 septembre 2017. A l'issue des deux assemblées générales, les porteurs ont renoncé au remboursement anticipé de leurs obligations, et ont accepté d'étendre le périmètre de cette clause du « Groupe Bolloré » aux « Groupes Bolloré et Vivendi ».

5.2.16.3. Ratios financiers

Les lignes de crédit bilatérales contractées auprès des établissements de crédit de premier plan sont soumises au respect des ratios financiers (*covenants*) suivants :

Covenants)

EBITDA Ajusté / Charge Financière Nette	> 3,5 : 1
Dettes Financières Nette Ajustée / EBITDA Ajusté	< 3,0 : 1

Ces ratios étaient respectés au 31 décembre 2019.

Les termes employés étaient définis de la façon suivante :

- " EBITDA Ajusté " désignait, sur la base des comptes consolidés de Havas, au 31 décembre de chaque année, le résultat opérationnel courant auquel s'ajoutaient les dotations aux amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que les charges de personnel liées aux plans de stock-options ou autres charges de personnel au sens de la norme IFRS 2.
- " Charge Financière Nette " désignait, sur la base des comptes consolidés de Havas, au 31 décembre de chaque année, le total du montant des frais financiers diminué du montant des produits financiers, et à l'exclusion de l'impact net des provisions sur actifs financiers ainsi que d'éventuelles charges financières liées au rachat ou à la restructuration des lignes d'obligations convertibles.
- " Dette Financière Nette Ajustée " désignait, à une date donnée et sur la base des comptes consolidés de Havas, les emprunts obligataires et autres emprunts et dettes financières (à l'exclusion des emprunts obligataires remboursables obligatoirement en actions) diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie tel qu'il ressortait des états financiers consolidés de Havas établis selon les normes IFRS.

5.2.16.4. Emprunts bancaires

Les lignes de crédit bilatérales sont soumises à des ratios financiers alors que les autres emprunts ne le sont pas dans la mesure où Havas SA garantit leur remboursement.

Au 31 décembre 2019, Havas SA dispose de lignes de crédit confirmées non tirées auprès d'établissements bancaires de premier rang pour un montant total de 510,0 millions d'euros. Le taux d'intérêt applicable pour l'ensemble de ces lignes de crédit est Euribor + marge. Ces lignes de crédit sont soumises aux ratios financiers (covenants). De plus, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées à moins d'un an non utilisées pour un total de 76,9 millions d'euros.

Le Groupe Havas totalise donc 586,9 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non tirées dont 510,0 millions d'euros sont à moyen terme. Par ailleurs, Havas dispose de 265,3 millions d'euros de lignes de crédit non confirmées disponibles.

Au 31 décembre 2019, le Groupe a utilisé des lignes de crédit court terme auprès d'établissements bancaires pour un montant total de 11,7 millions d'euros dont 11,2 millions d'euros en Asie et 0,5 million d'euros en Europe. Il s'agit de tirages à brève échéance.

5.2.16.5. Autres dettes financières

Au premier semestre 2009, Havas avait mis en place un programme d'émission de billets de trésorerie pour un montant maximal de 300,0 millions d'euros, ensuite porté à 400,0 millions d'euros. Cette enveloppe est disponible à hauteur de 400,0 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Ce poste comprend des intérêts courus pour 0,8 million d'euros essentiellement liés aux emprunts obligataires, et des dettes financières diverses pour 4,2 millions d'euros.

5.2.16.6. Echéances des emprunts et dettes financières à long terme au 31 décembre 2019

(en millions d'euros)	Total	2020	2021	2022	2023	2024	Après 2024
Emprunts obligataires	399	399					
Emprunts auprès des établissements de crédit	12	12					
Autres dettes financières et divers	11	8	1	1	1		
Total	422	419	1	1	1		
Moins la part à moins d'un an	(419)	(419)					
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES LONG TERME	3		1	1	1		

5.2.16.7. Taux d'intérêts des emprunts et dettes financières

Au 31 décembre 2019

Ventilation par devise et par type de taux	Taux d'intérêt	Échéance	Montants (en millions d'euros)
Participation des salariés en comptes courants	-	2019-2022	3
Non courants			3
EUR (Emprunt obligataire, cf note 5.2.16.2)	1,875%	2020	399
IDR (Indonésie)	TV	2019	3
PHP (Philippines)	TV	2019	2
TWN (Taiwan)	TV	2019	1
VND (Vietnam)	TV	2019	4
Dettes financières diverses	TV	2019	7
Participation des salariés en comptes courants			3
Courants			419
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			422

Au 31 décembre 2018

Ventilation par devise et par type de taux	Taux d'intérêt	Échéance	Montants (en millions d'euros)
EUR (Emprunt obligataire, cf note 5.2.15.2)	1,875%	2020	399
Participation des salariés en comptes courants	-	2018-2021	2
Dettes financières diverses	-	2018-2021	1
Non courants			402
IDR (Indonésie)	TV	2019	4
PHP (Philippines)		2019	2
TWN (Taiwan)		2019	2
VND (Vietnam)		2019	4
Dettes financières diverses	-	2019	2
Participation des salariés en comptes courants			5
Courants			20
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			422

5.2.17. Provisions

Le tableau ci-dessous récapitule les variations de provisions au cours des exercices 2018 et 2019 :

(en millions d'euros)	Non courant					Courant			Total
	Provisions et avantages au personnel à long terme					Provisions			
	Risques fiscaux ⁽³⁾	Pensions et retraites ⁽¹⁾	Risques locatifs ⁽⁴⁾	Obligation de démantèlement, désinstallation IFRS16	Sous-total	Litiges ⁽²⁾	Autres provisions	Sous-total	
31.12.2017	18	104	12	-	134	9	36	45	179
Dotation	2	9	8		19	6	24	30	49
Reprise de provisions utilisées		(5)	(4)		(9)	(5)	(6)	(11)	(20)
Reprise de provisions non utilisées	(11)	(5)	(2)		(18)	(1)	(8)	(9)	(27)
Variation de change et autre		(20)	1		(19)		(1)	(1)	(20)
31.12.2018	9	83	15	-	107	9	45	54	161
Dotation		8	8	1	17	6	17	23	40
Reprise de provisions utilisées		(6)	(2)		(8)	(2)	(8)	(10)	(18)
Reprise de provisions non utilisées		(3)	(1)		(4)	(4)	(11)	(15)	(19)
Variation de change et autre	(9)	43		17	51		3	3	54
31.12.2019	-	125	20	18	163	9	46	55	218

- (1) Le montant des pertes et gains actuariels avant impôts constaté en capitaux propres (cf. Etat du résultat global) s'élève à 40,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 comparés à (20,2) millions d'euros au 31 décembre 2018. Ces montants sont présentés ci-dessus sur la ligne « Variation de change et autre ».
- (2) Au 31 décembre 2019, les litiges directement liés à l'exploitation sont provisionnés à hauteur de 1,1 million d'euros, ceux relatifs aux salariés représentent 7,9 millions d'euros.
- (3) Risques fiscaux : suite à l'application d'IFRIC23 au 1^{er} janvier 2019, les provisions pour risques fiscaux figurent en impôt différé passif.
- (4) Au 31 décembre 2019, les provisions pour risques locatifs concernent principalement des locaux sous-loués aux UK.

5.2.18. Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Certains engagements de retraite mis en place dans le Groupe sont des régimes à prestations définies et sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les montants versés sont soit basés sur le salaire de fin de carrière, soit sur une moyenne des salaires des trois à cinq dernières années précédant le départ en retraite et peuvent être versés soit sous forme de rente, soit sous forme de capital.

Dans certains pays, notamment l'Italie, des prestations peuvent être dues en cas de départ, quel que soit le motif du départ.

Au Royaume-Uni et à Porto Rico, ces régimes sont financés par les cotisations du Groupe à un fonds sur lequel sont prélevées les prestations servies au personnel.

Le Groupe compte deux plans à prestations définies significatifs au Royaume-Uni dont l'un est fermé aux nouveaux salariés actifs depuis avril 2005, et l'autre depuis avril 2010.

Ces plans sont gérés et suivis par des "administrateurs" (trustees) qui se réunissent deux fois l'an, conformément à la législation en vigueur. Un tiers au moins des trustees est nommé par les bénéficiaires.

Ces plans font l'objet d'une évaluation complète et régulière par un actuaire indépendant.

Conseillés par un gestionnaire professionnel d'investissements, les "trustees" mettent en place une stratégie d'investissements afin d'assurer les meilleurs rendements sur le long terme avec un niveau de risque en adéquation avec la nature et la maturité des engagements de Havas. Le gestionnaire se voit confier la gestion quotidienne des actifs conformément à la stratégie définie.

Par ailleurs, Havas SA s'engage à combler toute insuffisance des actifs placés dans les fonds de pension pour un montant maximal de 24,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2019, une provision à ce titre est comptabilisée au bilan pour 32,1 millions d'euros comparés à 12,0 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Le montant de la provision est calculé sur une base individuelle et tient compte d'hypothèses de taux de rotation du personnel, de taux d'augmentation de salaire et d'un taux d'actualisation moyen pondéré de 1,39% pour 2019 et de 2,39% pour 2018.

Au 31 décembre 2019, la durée moyenne pondérée des obligations représente 15 ans pour la France et 22 ans pour le Royaume-Uni.

Le montant des cotisations à verser au titre des plans au Royaume-Uni et à Porto Rico en 2020 est estimé à 1,7 millions d'euros.

Les engagements de mutuelle présentés en « Régimes de couverture maladie, et gratifications liées à l'ancienneté » concernent les sociétés françaises, et correspondent à la valeur actuelle probable de la différence entre les prestations médicales projetées des retraités actuels et les cotisations versées par les retraités actuels. Les gratifications liées à l'ancienneté représentent un montant négligeable.

Le calcul de l'engagement des frais de santé est basé sur la projection des montants des cotisations employeur. Le taux de revalorisation des cotisations appliqué est de 1,75% pour 2019, en diminution par rapport à 2,00% en 2018. Les taux d'actualisation retenus, inflation comprise, sont de 0,50% en baisse par rapport à 1.5% en 2018.

Les cotisations payées au titre des régimes à prestations définies s'élèvent à 31,8 millions d'euros en 2019 et 32,2 millions d'euros en 2018. Le montant total de ces cotisations à verser en 2020 est estimé à 32,8 millions d'euros.

Montants comptabilisés au bilan et compte de résultat

(en millions d'euros)	Régimes de retraite à prestations définies		Régimes de couverture maladie ⁽¹⁾	
	2019	2018	2019	2018
Hypothèses				
Taux d'actualisation inflation comprise	1,39%	2,39%		
Taux de rendement moyen prévu des placements	1,39%	2,39%		
Variation de la dette actuarielle	2019	2018	2019	2018
Dette actuarielle début de période	(229)	(250)	(4)	(4)
Coût des services rendus de la période	(6)	(7)		
Intérêt sur la dette actuarielle	(6)	(5)		
(Pertes) et gains actuariels générés	(55)	17		
Prestations versées	12	14		
Autres (écarts de conversion)	(10)	2		
Dette actuarielle fin de période	(294)	(229)	(4)	(4)
Variation des placements	2019	2018	2019	2018
Juste valeur des placements début de période	150	150		
Produits financiers des placements	4	4		
Cotisations de l'employeur	3	3		
Prestations versées	(8)	(9)		
(Pertes) et gains actuariels générés	15	3		
Autres (écarts de conversion)	9	(1)		
Juste valeur des placements fin de période	173	150		
Couverture financière	2019	2018	2019	2018
Dette actuarielle (régimes non financés)	(84)	(62)	(4)	(4)
Dette actuarielle (régimes financés)	(210)	(167)		
Juste valeur des actifs	173	150		
MONTANT NET COMPTABILISE	(121)	(79)	(4)	(4)
Coût net	2019	2018	2019	2018
Coût des services rendus de la période	6	7		
Intérêt sur la dette actuarielle	6	5		
Produits financiers des placements	(4)	(4)		
Impact réductions / liquidations		(1)		
COUT NET	8	7		

(1) La couverture maladie inclut les gratifications liées à l'ancienneté pour un montant non significatif de 1,3 million d'euros en 2019 et de 1,1 million d'euros en 2018.

Les provisions pour engagements de retraite et assimilés, et engagements au titre de la mutuelle et des gratifications liées à l'ancienneté sont comptabilisées en "Provisions et avantages au personnel à long terme" (cf. note 5.2.17), respectivement pour un montant de 121,4 millions d'euros et 4,1 millions d'euros au 31 décembre 2019, et 79,1 millions d'euros et 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2018. La charge liée aux engagements de retraite et assimilés, aux engagements au titre de la mutuelle et aux gratifications liées à l'ancienneté est comptabilisée en "Charges de personnel".

Le montant des pertes et gains actuariels avant impôts constaté en capitaux propres s'élève à (40,5) millions d'euros et 20,2 million d'euros, respectivement, aux 31 décembre 2019 et 2018.

Ventilation de la dette et de la juste valeur des placements par zone géographique

(en millions d'euros)	Dette actuarielle	Juste valeur des placements	Coût net	Taux actuariels	Taux d'augmentation de salaire	Taux d'inflation
31.12.2019						
France	(82)		5	0,50%	3,33%	1,25%
Grande-Bretagne	(195)	162	1	1,75%	0,00%	3,50%
Porto Rico	(8)	5		3,00%	0,00%	0,00%
Autres	(13)	6	2	0%-7,75%	0,9%-5,60%	1,22%
TOTAL	(298)	173	8			
31.12.2018						
France	(61)		6	1,50%	3,33%	1,50%
Grande-Bretagne	(150)	138		2,75%	0,00%	3,50%
Porto Rico	(8)	5		4,00%	0,00%	0,00%
Autres	(14)	7	1	0,75%-8%	0,9%-5,60%	1,31%
TOTAL	(233)	150	7			

Variation de la provision comptabilisée

(en millions d'euros)	31.12.2019		31.12.2018	
	Retraite	Couverture maladie ⁽¹⁾	Retraite	Couverture maladie ⁽¹⁾
Montant net comptabilisé (en millions d'euros)				
Montant début de période (provision)	(79)	(4)	(100)	(4)
(Charge) comptabilisée dans le résultat	(8)		(7)	
Ecarts actuariels passés en capitaux propres	(40)		20	
Prestations et cotisations versées	7		9	
Autres	(1)		(1)	
MONTANT FIN DE PERIODE (PROVISION)	(121)	(4)	(79)	(4)

(1) La couverture maladie inclut les gratifications liées à l'ancienneté pour un montant non significatif de 1,3 million d'euros en 2019 et 1,1 million d'euros en 2018.

Ecarts actuariels reconnus en capitaux propres

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Différence entre les taux de rendement moyen prévus et effectifs des placements		
En valeur	12	1
En %	8,3%	2,0%
(Pertes) et gains actuariels d'expériences sur les passifs du régime en valeur	1	4
% de la valeur actuelle des passifs du plan	0,3%	2,0%
(Pertes) et gains actuariels d'hypothèses démographiques sur les passifs du régime en valeur		2
(Pertes) et gains actuariels d'hypothèses financières sur les passifs du régime en valeur	(53)	13
Ecarts actuariels reconnus en capitaux propres hors impôts différés	(40)	20

Effet de la volatilité

Sensibilité des coûts médicaux

La variation de 1% des coûts médicaux n'a pas d'impact significatif sur la dette, le coût des services rendus de la période et les intérêts.

Sensibilité de la dette et des actifs

Montant net comptabilisé (en millions d'euros)	Dette	Impact sur la charge 2020
Dette actuarielle au 31.12.2019	(298)	
Taux d'actualisation		
- 50 points de base	(31)	0,9
+ 50 points de base	27	(1,3)
Taux d'inflation		
- 50 points de base	21	(1,7)
+ 50 points de base	(22)	1,8
Valeur des actifs		
Effet d'une diminution de 10%	NS	(0,3)
Effet d'une augmentation de 10%	NS	0,3

NS = non significatif

Catégories d'actifs

Catégories d'actifs	31.12.2019		31.12.2018	
	% actif	Taux de rendement ⁽¹⁾	% actif	Taux de rendement ⁽¹⁾
Actions	18,00%		38,45%	
Obligations	70,98%		48,52%	
Immobilier	0,28%		0,73%	
Disponibilités	0,78%		0,87%	
Actifs détenus par des compagnies d'assurance	9,27%		10,51%	
Autres	0,69%		0,92%	
TOTAL	100,00%	1,39%	100,00%	2,39%

(1) En application de la norme IAS19 révisée à compter du 1er janvier 2013, le taux d'actualisation de la dette actuarielle est retenu pour déterminer les produits financiers des placements.

Echéancier estimé des versements sur les cinq prochaines années au titre des régimes à prestations définies est le suivant :

(en millions d'euros)	Retraite et maladie
2020	6
2021	6
2022	6
2023	6
2024	6
TOTAL	30

5.2.19. Plans d'actions gratuites et de performance

Le 29 janvier 2014, le Conseil d'Administration de Havas SA avait décidé de l'attribution d'un plan d'actions de performance au profit de salariés et de mandataires sociaux de Havas SA et de ses filiales françaises et étrangères. L'attribution représentait 2 465 000 actions Havas sur une autorisation de 2 500 000 actions nouvelles par voie d'augmentation de capital. Aucune action de performance n'avait été octroyée au dirigeant mandataire social de Havas SA. Le plan du 29 janvier 2014 est arrivé à échéance le 29 avril 2018 et a donné lieu à la création de 870 000 actions nouvelles HAVAS SA.

Le 19 janvier 2015, le Conseil d'Administration avait attribué un deuxième plan de 2 420 000 d'actions de performance selon les mêmes modalités que celui du 29 janvier 2014. Le plan du 19 janvier 2015 est arrivé à échéance le 29 avril 2019 et a donné lieu à la création de 825 000 actions nouvelles HAVAS SA.

Le 19 mars 2015, dans le cadre de cette même autorisation consentie par l'Assemblée Générale des actionnaires du 5 juin 2013, le Conseil d'Administration avait attribué 70 000 actions de performance Havas à Monsieur Yannick Bolloré. Le plan du 19 mars 2015 est arrivé à échéance le 29 juin 2019 et a été débouclé en actions Vivendi (0,44 actions Vivendi pour 1 action Havas).

Le 27 août 2015, le Conseil d'Administration avait octroyé un plan de 120 200 actions gratuites à l'ensemble des salariés des sociétés françaises. Finalement, 119 960 actions étaient attribuées. Le plan du 27 août 2015 est arrivé à échéance le 27 novembre 2019 et a donné lieu à la création de 9630 actions nouvelles HAVAS SA.

Le 10 mai 2016, le Conseil d'Administration avait attribué trois plans d'actions pour un nombre total de 2 784 000 actions gratuites et de performance au bénéfice des grands cadres salariés et dirigeants français et étrangers du Groupe, dont 90 000 actions pour le Président-Directeur Général (PDG). Un des plans est arrivé à échéance le 10 mai 2019 donnant lieu à la création de 120 000 actions nouvelles HAVAS SA.

Le 21 juillet 2016, le Conseil d'Administration avait octroyé une enveloppe de 148 500 actions gratuites à l'ensemble des salariés des sociétés françaises. Finalement, 147 960 actions ont été allouées.

Le 28 février 2017, le Conseil d'Administration a décidé de l'attribution d'un plan d'actions gratuites au profit de « grands cadres » salariés français ou étranger du Groupe Havas dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 10 mai 2016. L'attribution représente une enveloppe de 1 700 000 actions Havas.

Le 17 mai 2018, Vivendi a attribué à des salariés et dirigeants 1 632 000 actions de performance, dont 400 000 aux salariés du Groupe Havas. Au 17 mai 2018, le cours de l'action s'établissait à 23,03 euros, et le taux de dividendes était estimé à 1,95 %. Après prise en compte du coût lié à la période de conservation des actions (définie infra), le coût de l'incessibilité s'établit à 8,1 % du cours de l'action au 17 mai 2018. En conséquence, la juste valeur de l'action de performance attribuée est estimée à 19,85 euros.

Le 14 février 2019, Vivendi a attribué à des salariés et dirigeants 1 601 milliers d'actions de performance, dont 389 500 aux salariés du Groupe Havas. Au 14 février 2019, le cours de l'action s'établissait à 22,60 euros et le taux de dividendes était estimé à 2,21%. Après prise en compte du coût lié à la période de conservation des actions, le coût de l'incessibilité s'établit à 7,9% du cours de l'action au 14 février 2019. En conséquence, la juste valeur de l'action de performance attribuée est estimée à 19,37 euros.

Par ailleurs, suite à la prise de contrôle d'Havas par Vivendi le 3 juillet 2017, et à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (OPR/RO) portant sur les actions Havas initiée par Vivendi le 29 novembre 2017, conduisant à priver les actions Havas de toute liquidité, le Conseil de d'Administration d'Havas a décidé que ces actions gratuites et de performance seraient remplacées par des actions de Vivendi, selon une parité d'échange de 0,44 action Vivendi pour une action Havas.

Toutefois, il a été individuellement proposé à l'ensemble des titulaires d'actions gratuites et de performance de se voir attribuer les actions gratuites et de performance Havas dont ils étaient initialement attributaires, sous réserve d'avoir conclu avec Vivendi des contrats de liquidité qui s'est composé :

- d'une option de vente, permettant aux titulaires de céder à Vivendi leurs actions gratuites et de performance Havas dans un délai de trente jours calendaires à compter du premier jour ouvré suivant la date d'attribution définitive de leurs actions gratuites et de performance Havas ; et
- d'une option d'achat, permettant à Vivendi d'acquérir les actions gratuites et de performance Havas concernées dans les quinze jours calendaires suivant l'expiration de la période d'exercice de l'option de vente susvisée.

Le prix d'exercice de ces options correspond à la contrevaletur en numéraire, pour une action Havas, de la valeur de marché de 0,44 action Vivendi calculée sur la base de la moyenne, pondérée par les volumes d'échanges quotidiens sur le marché réglementé d'Euronext Paris, des cours de bourse de l'action Vivendi sur Euronext Paris pendant les dix jours de négociation précédant la date d'attribution définitive des actions gratuites et de performance Havas. Par dérogation, compte tenu de la proximité de l'échéance de la date d'acquisition applicable au plan du 29 janvier 2014 (à savoir le 29 avril 2018), ce prix d'exercice correspondait au prix de l'offre, soit 9,25 euros, pour les attributaires de ce plan.

Les plans Havas attribués en 2015 et débloqués en 2019 l'ont été selon les modalités décrites ci-dessus.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites et de performance s'établissent comme suit :

Plan Havas

Date d'octroi	19.01.15	19.03.15	27.08.15	10.05.16	21.07.16	28.02.17	Total
Nombre d'actions octroyées	2 420 000	70 000	119 960	2 584 000	148 080	1 699 000	
Prix de marché de l'action à la date d'octroi en euros	6,56	7,41	7,26	7,21	7,31	8,14	
Juste valeur d'une action en euros	5,89	6,74	6,59	6,49-6,70	6,51	7,54	
Taux de dividende	1,98%	1,75%	1,79%	2,08%	2,05%	2,21%	
Taux sans risque	0,18%	0,18%	0,18%	0,00%	0,00%	0,00%	
Durée d'acquisition des droits en mois	51	51	51	36-48	48	36	
Durée de conservation	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
Nombre d'actions gratuites et de performance au 31.12.18	1 808 000	70 000	68 680	2 212 000	90 120	1 618 000	5 866 800
Annulations 2019	(10 000)		(6 440)	(77 000)	(11 680)	(76 000)	(181 120)
Exercées en 2019	(1 798 000)	(70 000)	(62 240)	(120 000)			(2 050 240)
Nombre d'actions gratuites et de performance au 31.12.19	0	0	0	2 015 000	78 440	1 542 000	3 635 440

Plan Vivendi

Date d'octroi	17.05.18	14.02.19	Total
Nombre d'actions octroyées	418 000	389 500	
Prix de marché de l'action à la date d'octroi en euros	23,03	22,60	
Juste valeur d'une action en euros	19,85	19,37	
Taux de dividende	1,95%	2,21%	
Taux sans risque	0,00%	0,00%	
Durée d'acquisition des droits en mois	36	36	
Durée de conservation	(7)	(8)	
Nombre d'actions gratuites et de performance au 31.12.18	415 500		415 500
Attributions 2019		389 500	389 500
Annulations 2019	(39 500)	(18 000)	(57 500)
Nombre d'actions gratuites et de performance au 31.12.19	376 000	371 500	747 500

- (1) Aucune à l'issue de la période d'acquisition, soit le 29 avril 2019.
- (2) Au moins 20% des actions de performance attribuées doivent être conservées jusqu'à la fin des fonctions du bénéficiaire.
- (3) Aucune à l'issue de la période d'acquisition, soit le 27 novembre 2019.
- (4) Aucune à l'issue des périodes d'acquisition, soit le 10 mai 2019 et le 10 mai 2020 ; le PDG conservera 20% des actions jusqu'à la fin de ses fonctions.
- (5) Aucune à l'issue de la période d'acquisition, soit le 21 juillet 2020.
- (6) Aucune à l'issue de la période d'acquisition, soit le 27 février 2020.
- (7) Les actions doivent être conservées par les bénéficiaires pendant une période complémentaire de 2 ans (période de conservation des actions).

La charge totale relative aux plans Vivendi et Havas s'élève à - 12,2 millions d'euros en 2019 (dont -2,5 millions d'euros sur le plan Vivendi du 17 mai 2018 et -2,2 millions d'euros au titre du plan Vivendi du 14 février 2019) comparée à - 11,9 millions d'euros en 2018.

Le plan Vivendi comporte des objectifs de performance détaillés dans la note 18.1.1 du rapport financier Vivendi publié le 14 février 2019.

5.2.20. Plans sur actions Havas SA

Tous les plans de stock-options ont été exercés à fin 2014.

5.2.21. Impôts différés

Principales composantes de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	2019	2018
Charge d'impôt exigible	89	93
Charge / (produit) d'impôt différé	18	10
TOTAL CHARGE D'IMPOT	107	103

La dégradation du taux effectif d'impôt entre 2018 et 2019 s'explique principalement par :

- Le choix d'une base non élargie pour l'ex-groupe d'intégration fiscale Havas. En effet, Havas SA bénéficie seul des reports déficitaires accumulés qui s'élève au 31 décembre 2019 à 617,5 millions d'euros. Par conséquent, une dépréciation d'impôt différé actif cumulée de 186,5 millions d'euros a été enregistrée au 31 décembre 2019.
- La fin de l'intégration fiscale d'Havas : à fin décembre 2019, une charge d'impôt de 24,5 millions d'euros a été enregistrée vis-à-vis de Vivendi, sans utilisation des reports déficitaires soit un surcoût de 12,2 millions d'euros.
- La non-activation des pertes des filiales françaises (jusqu'à lors intégrées fiscalement) à hauteur de 8,1 millions d'euros d'impôt.

Réconciliation entre charge d'impôt théorique et charge d'impôt réelle

Montants (en millions d'euros)	2019	2018
Résultat des sociétés intégrées (hors MEE ⁽¹⁾)	200	189
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	69	65
Effet impôt des charges non déductibles et produits non imposables	12	32
Variation des impôts différés non reconnus	21	11
Effet des taux d'impôts différents	(16)	(5)
Divers	22	
CHARGE D'IMPOT REELLE	107	103

⁽¹⁾ : sociétés consolidées par mise en équivalence.

Impôts différés par nature

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Déficits fiscaux reportables	269	272
Différences temporaires		
- avantages post-emploi	34	23
- Retraitements des contrats IFRS16	22	
- amortissements	4	5
- provisions et autres	73	81
- amortissements déductibles des écarts d'acquisition	(58)	(54)
- provisions pour risques fiscaux	(5)	
- autres	(73)	(79)
Impôts différés non reconnus	(265)	(249)
IMPOTS DIFFERES NETS AU BILAN	1	(1)

Echéancier estimé de l'utilisation des déficits fiscaux reportables

(en millions d'euros)	31.12.2019
2020	11
2021	15
2022	16
Au-delà de 2023	853
TOTAL DEFICITS REPORTABLES	895

Le Groupe a procédé à une analyse des impôts différés actifs en fonction de la situation de chaque filiale ou groupe fiscal et des règles fiscales qui leur sont applicables.

Une période de trois ans est généralement retenue pour apprécier la probabilité de recouvrement de ces actifs d'impôts différés.

Cette analyse du caractère recouvrable est basée sur les dernières données budgétaires disponibles amendées des retraitements fiscaux déterminés par la Direction Fiscale du Groupe. Chaque année, les prévisions d'utilisation sont rapprochées de la réalisation constatée. Si besoin est, des ajustements sont apportés en conséquence, comme la prise en compte du contexte difficile du secteur de la publicité dans son ensemble ainsi que de l'émergence de nouveaux concurrents.

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 31

En 2019, 265,0 millions d'euros d'actifs d'impôt n'ont pas été constatés (dont 195,1 millions d'euros en France, 10,1 millions d'euros en Allemagne et 8,5 millions d'euros en Belgique), comparés aux 249,0 millions d'euros (dont 198,3 millions d'euros en France, 8,2 millions d'euros en Allemagne et 8,3 millions d'euros en Belgique) au 31 décembre 2018. Les reports déficitaires en Belgique concernent des entités sans activité opérationnelle.

Lors de l'établissement des prévisions de recouvrabilité des impôts différés, le Groupe Havas ajuste au mieux le niveau des impôts différés actifs par rapport à l'instabilité fiscale de certains pays européens et à l'évolution des résultats fiscaux.

L'essentiel des déficits fiscaux est reportable indéfiniment notamment en France, en Allemagne et en Belgique, pour un total représentant 83% des déficits cumulés à fin 2019 et 86% à fin 2018.

5.2.22. Autres créditeurs

(en millions d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Avances et acomptes reçus sur commandes	273	221
Dettes sociales (hors bonus)	95	100
Clients - avoirs à établir	76	81
Dettes fiscales	27	30
Autres dettes	824	840
Produits constatés d'avance	121	117
TOTAL	1 416	1 389

5.2.23. Charges de personnel

(en millions d'euros)	2019	2018
Rémunérations et charges diverses	(1 432)	(1 385)
TOTAL	(1 432)	(1 385)

Effectifs moyens des entités consolidées par intégration globale	20 294	19 588
---	---------------	---------------

L'article 42 de la loi de finances pour 2018 a supprimé le CICE à compter des salaires versés en 2019. Il est remplacé par une réduction de cotisations sociales patronales équivalentes. Par conséquent, aucun produit n'a été comptabilisé au titre du CICE sur l'exercice.

Pour rappel, l'article 66 de loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012 avait créé le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Au 31 décembre 2018, un produit de 3,6 millions d'euros avait été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

5.2.24. Autres charges et produits d'exploitation, Dotations aux amortissements

(en millions d'euros)	2019	2018
Charges	(621)	(609)
Dotations aux amortissements	(50)	(46)
Dot./Amt. & prov droit d'utilisation des actifs corporels IFRS16	(78)	0
Autres charges	(493)	(563)
Produits	65	57
Autres produits	65	57
TOTAL	(556)	(552)

5.2.25. Autres charges et produits opérationnels

(en millions d'euros)	2019	2019
Autres charges opérationnelles	(36)	(39)
Révision des compléments de prix d'acquisition	(1)	(6)
Restructuration, risques commerciaux, locaux	(35)	(33)
Autres produits opérationnels	5	8
Révision des compléments de prix d'acquisition	5	6
Reprise de provisions pour risques		2
TOTAL	(31)	(31)

Les coûts de restructuration et risques commerciaux comprennent notamment des coûts de rationalisation de structures, et la couverture de certains litiges significatifs.

Les coûts de restructuration et risques commerciaux s'élèvent au total à - 28,5 millions d'euros en 2019. Ils comportent -21,7 millions d'euros de restructuration (principalement en France, Etats-Unis, Europe) et -6,8 millions d'euros de provisions pour charges à Londres.

Ils s'élevaient à -32,6 millions d'euros en 2018. L'emménagement dans le Havas Village de Londres avait occasionné des surcoûts de -4,6 millions d'euros au titre de l'amortissement accéléré des immobilisations abandonnées et des loyers résiduels des anciens locaux. La provision litiges et audits clients s'élevait à -6,8 millions d'euros et l'impact de la restructuration des agences en France, aux Etats-Unis, en Australie avait représenté -20,2 millions d'euros.

Les tests de dépréciation réalisés sur les écarts d'acquisition en 2018 et 2019 n'ont pas démontré de perte de valeur.

Les autres produits et charges opérationnels représentent essentiellement les ajustements des compléments de prix sur acquisitions de titres, en application de la norme IFRS 3R.

5.2.26. Secteurs opérationnels

Toutes les activités du Groupe présentent les mêmes caractéristiques. Elles sont complémentaires et fonctionnent selon le même modèle économique. L'organisation opérationnelle du Groupe s'oriente depuis plusieurs années vers une offre globale à chaque client du Groupe, offre comprenant notamment les activités de publicité traditionnelle, les médias et le digital.

Le reporting interne présente ainsi une analyse par zone géographique intégrant les différentes activités, et permettant une comparabilité dans le temps. Le périmètre opérationnel de ces activités est adapté en fonction des évolutions managériales et des synergies attendues.

Les secteurs opérationnels sont constants sur les deux périodes comparatives.

2019

(en millions d'euros)	France	Europe	Grande-Bretagne	Amérique du Nord	Apac et Afrique (1)	Latam (2)	Eliminations	Total
Rubriques du compte de résultat								
Revenu IFRS15								
Revenu externe	479	433	279	849	209	133	(4)	2 378
Revenu intra-secteur	12	1	1	1	2		(17)	
Total revenu IFRS15	491	434	280	850	211	133	(21)	2 378
Marge brute	434	404	267	832	194	129	(4)	2 256
Résultat opérationnel courant	62	61	14	134	2	2	(7)	268
Autres produits et charges opérationnels	(6)	(1)	(7)	(9)	(6)	(2)		(31)
Dotations aux amortissements (y compris IFRS16)	(28)	(23)	(16)	(39)	(14)	(8)		(128)
Rubriques du bilan								
Actif								
Ecart d'acquisition	311	666	240	651	126	59		2 053
Immobilisations incorporelles et corporelles	261	100	147	257	45	30		840
Titres mis en équivalence		1	2	2				5
Autres actifs opérationnels	747	950	352	610	331	323	(374)	2 939
Passif								
Dettes sur rachat d'intérêts minoritaires et compléments de prix	48	35	28	54	5		(1)	169
Provisions pour retraites	82	7	32		1	3		125
Autres passifs opérationnels	1 011	764	473	1 015	392	287	(378)	3 564
Investissements								
Immobilisations incorporelles et corporelles	6	5	4	9	8	3		35

(1) Asie-Pacifique, le Moyen-Orient et Afrique.

(2) Amérique latine.

2018

(en millions d'euros)	France	Europe	Grande-Bretagne	Amérique du Nord	Apac et Afrique	Latam	Eliminations	Total
Rubriques du compte de résultat								
Revenu IFRS15								
Revenu externe	486	442	274	784	203	133	(3)	2 319
Revenu intra-secteur	11		1	2	2		(15)	1
Total revenu IFRS15	497	442	275	786	205	133	(18)	2 320
Marge brute	439	410	261	768	194	126	(3)	2 195
Résultat opérationnel courant	59	30	40	114	114	5	10	258
Autres produits et charges opérationnels	(11)	(4)	(12)	(3)	(1)			(31)
Dotations aux amortissements	(14)	(8)	(5)	(12)	(3)	(4)		(46)
Rubriques du bilan								
Actif								
Ecart d'acquisition	294	644	206	629	118	49		1 940
Immobilisations incorporelles et corporelles	197	32	43	78	7	12		369
Titres mis en équivalence			2	2				4
Autres actifs opérationnels	871	961	308	581	367	318	(437)	2 969
Passif								
Dettes sur rachat d'intérêts minoritaires et compléments de prix	43	24	30	45	2		(1)	143
Provisions pour retraites	60	7	12		1	3		83
Autres passifs opérationnels	1 121	792	385	994	410	299	(441)	3 560
Investissements								
Immobilisations incorporelles et corporelles	9	11	4	6	3	5		38

5.2.27. Résultat financier

Le résultat financier des exercices 2019 et 2018 se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Produits de trésorerie	8	6
Coût de l'endettement	(10)	(19)
. emprunts obligataires	(8)	(10)
. Autres	(2)	(9)
Autres charges et produits financiers	(23)	(13)
Intérêt sur la dette actuarielle	(2)	(2)
Pertes et gains de change	3	(1)
Charges d'intérêts IFRS16	(18)	
Autres	(6)	(10)
RESULTAT FINANCIER	(25)	(26)

5.2.28. Résultats par action

	2019	2018
Résultat net, part du Groupe (en millions d'euros)	78	75
Nombre d'actions moyen en circulation au 31 décembre 2019 (en milliers)	424 880	423 926
Résultat net, part du Groupe, par action de base (en euro)	0,18	0,18

Depuis fin 2015, il n'y a plus d'options de souscription ou d'achat d'actions et de BSAAR.

Le nombre d'actions gratuites et de performance Havas attribuées s'élève à 3 635 440 et 5 866 800 respectivement aux 31 décembre 2019 et 2018.

5.2.29. Informations relatives aux parties liées

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des opérations réalisées en 2018 et 2019 avec les parties liées hors Vivendi :

(en millions d'euros)	2019	2018
Créances d'exploitation	1,8	3,3
<i>dont Bolloré</i>	<i>1,8</i>	<i>3,3</i>
Dettes d'exploitation (1)	1,9	1,6
<i>dont Rodés</i>	<i></i>	<i>0,1</i>
<i>dont Bolloré</i>	<i>1,9</i>	<i>1,5</i>
Produits d'exploitation	5,3	7,9
<i>dont Bolloré</i>	<i>5,3</i>	<i>7,9</i>
Charges d'exploitation	(4,6)	(4,1)
<i>dont Rodés</i>	<i>(0,1)</i>	<i>(0,2)</i>
<i>dont Bolloré</i>	<i>(4,5)</i>	<i>(3,9)</i>

(1) Les dettes mandat, sans effet sur le résultat, ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus.

MEDIA PLANNING GROUP et ses filiales ont conclu différents accords avec les membres de la famille d'Alfonso Rodés Vilà, [Directeur Général Adjoint non statutaire de Havas et Chief Executive Officer de Havas Media](#), ou avec des entités qu'ils contrôlent. Ces accords portent notamment sur de l'achat d'espace, des services publicitaires et administratifs.

Les opérations courantes avec les parties liées à la famille Rodés génèrent essentiellement des charges estimées à 0,1 millions d'euros et 0,2 millions d'euros, respectivement, en 2019 et 2018.

Certaines filiales du Groupe Havas ont réalisé des prestations opérationnelles pour des sociétés du Groupe Bolloré à des conditions de marché, représentant d'une part, des charges d'exploitation d'environ 4,5 millions d'euros et 3,9 millions d'euros, respectivement en 2019 et 2018, et d'autre part, des produits d'exploitation d'environ 5,3 millions d'euros et 7,9 millions d'euros, respectivement, en 2019 et 2018.

Vivendi

Certaines filiales du Groupe Havas ont également réalisé, à des conditions de marché, des prestations opérationnelles pour Vivendi et ses filiales. S'agissant du Groupe Canal+, dans le cadre de leurs campagnes publicitaires, les clients du Groupe Havas ont réalisé par l'entremise des agences médias, des achats chez Groupe Canal+ pour un montant global de 45 millions d'euros et 47 millions d'euros, respectivement en 2019 et 2018; dans le cadre de ses campagnes pour promouvoir ses marques Canal+, Canalsat et Canalplay, Groupe Canal+ a réalisé des achats médias auprès des principaux médias par l'entremise du Groupe Havas et de ses agences pour 72 millions d'euros en 2019 et 2018; des prestations média et de production, droits de diffusion et honoraires ont été réalisés par le Groupe Havas et ses filiales pour 27 millions d'euros et 28 millions d'euros respectivement, en 2019 et 2018; le Groupe Havas et ses filiales ont conçu et réalisé des campagnes pour Groupe Canal+ pour 10 millions d'euros et 9 millions d'euros, respectivement, en 2019 et 2018.

S'agissant du Groupe Vivendi (hors Canal Plus) :

- Certaines filiales du Groupe Havas ont effectué des opérations avec des sociétés du Groupe Universal Music Group (UMG) représentant des charges d'exploitation d'environ 2,0 millions en 2019 et 3,1 millions en 2018 et des produits d'exploitation d'environ 3,0 millions en 2019 et 4,5 millions d'euros en 2018 ;

- S'agissant de Vivendi (hors Canal Plus et UMG) le Groupe Havas et ses filiales ont notamment réalisé des prestations et des créations audiovisuelles pour des filiales de Vivendi spécialisées dans la production de séries digitales courtes. L'ensemble des prestations s'élèvent à 1,3 millions d'euros en 2019 et 2,9 millions d'euros en 2018.

Par ailleurs, suite à la prise de contrôle de Havas par Vivendi le 3 juillet 2017, un contrat de gestion de trésorerie de groupe a été signé entre Vivendi et Havas à cette même date. Ce contrat a été mis en œuvre après le retrait obligatoire de la cotation de Havas. Les dépôts sont rémunérés sur la base d'un taux de référence + marge. Au 31 décembre 2019, Havas SA a déposé 275,1 millions d'euros en compte courant chez Vivendi.

Rémunération des mandataires sociaux

(en millions d'euros)	2019	2018
Rémunération brute comprenant les avantages en nature	4	4
TOTAL CHARGES DE L'EXERCICE	4	4
Engagements de retraite et avantages similaires cumulés en fin d'exercice		
Nombre d'options, d'actions gratuites et de performance Havas	210 160	350 320
<i>Plans d'actions gratuites et de performance</i>		
2015		140 160
2016	160 160	160 160
2017	50 000	50 000
Attributions des actions gratuites et/ou de performance au cours de l'exercice (*)		

(*) Les plans Vivendi de 2018 et 2019 n'ont pas été pris en compte

5.2.30. Obligations contractuelles et engagements hors bilan

Le Groupe n'a pas pris d'engagements significatifs au cours de l'exercice 2019.

Garanties, cautions, sûretés réelles

Au 31 décembre 2019, Havas n'a consenti aucune sûreté réelle.

Ventilation par échéance des obligations contractuelles au 31 décembre 2019

(en millions d'euros)	Total 31.12.2018	Total 31.12.2019	2020	2021	2022	2023	2024	Après 2024
Comptabilisées								
Emprunts obligataires	399	399	399					
Emprunts auprès des établissements de crédit	12	12	12					
Autres dettes financières (hors coupon et juste valeur de swaps)	11	11	8	1	1	1		
Compléments de prix (<i>Earn-out</i>) ⁽¹⁾	39	31	22	2	3	2	2	
Rachat de minoritaires (<i>Buy-out</i>) ⁽²⁾	102	136	31	35	13	12	24	21
Dettes sur acquisitions d'immobilisations financières	2	2	2					
Non comptabilisées								
Contrats de location simple ⁽³⁾	769	10	2	2	1	1	1	3
TOTAL	1 334	601	476	40	18	16	27	24

Ventilation par échéance des autres engagements hors bilan au 31 décembre 2019

(en millions d'euros)	Total 31.12.2018	Total 31.12.2019	2020	2021	2022	2023	2024	Après 2024
Engagements donnés sur opérations de périmètre								
Rachat de majoritaire et prises de participations ⁽⁵⁾	33	52	6		7	39		
TOTAL	33	52	6		7	39		
Engagements donnés sur activités opérationnelles								
Garanties sur achat d'espace publicitaire ⁽⁶⁾	47	64	24		4			36
Autres engagements ⁽⁷⁾	24	37	5	1				31
TOTAL	71	101	29	1	4			67
Engagements reçus sur activités de financement								
Lignes de crédit confirmées non tirées ⁽⁸⁾	600	587	157	30		150	250	
TOTAL	600	587	157	30		150	250	

- (1) Comme indiqué en note 5.1.4.28, des contrats sur compléments de prix sont généralement mis en place lors de l'acquisition de sociétés. Ceux-ci sont comptabilisés dès lors que les versements sont probables et que les montants peuvent être mesurés de façon fiable (cf note 5.2.15).
- (2) Le Groupe a conclu des accords (contrats de « buy-out ») avec des actionnaires minoritaires de sociétés consolidées, par lesquels le Groupe leur consent des options de vente de leurs actions à certaines échéances, à des prix déterminés par des formules représentatives des pratiques du marché. Ces accords, conclus à des conditions de marché, sont destinés à asseoir sur le long terme le partenariat financier avec le manager actionnaire devenu actionnaire minoritaire. Ils concernent la plupart des sociétés dont le Groupe ne détient pas 100 %. Les contrats de « buy-out » exerçables avant le 31 décembre 2020 sont présentés en 2020.
- (3) Le montant des engagements liés aux contrats de location simple correspond aux loyers à payer sur la durée du bail. Depuis l'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019, seuls les baux non significatifs ou de courte durée sont désormais imputés sur cette ligne.
- (4) Suite à la nomination de Fernando Rodés Vilà en tant que Directeur Général de Havas, et la fin de son mandat de Directeur Général de Media Planning Group SA, les clauses de conscience liées à ses fonctions de Directeur Général de Media Planning Group SA étaient caduques le 28 mai 2007. Sa démission du poste de Directeur Général de Havas SA en 2011 n'affecte pas les clauses liées au changement significatif de l'actionariat de Media Planning Group SA.
- (5) Havas détient une participation non consolidée de 5,89% dans Semaris Holding (qui détient Havas Media LLC et Havas Digital LLC en Russie), le groupe ADV détenant les 94,11% restants. Havas dispose d'options d'achat jusqu'à 75% dans Semaris Holding (à valeur de marché). ADV dispose d'une option de vente (à valeur de marché) de sa participation dans Semaris (échéance 2023) à Havas. La valeur actualisée de cette option de vente est estimée à 30 millions d'euros. Havas détient 60% de Gate One Ltd (société non consolidée au 31/12/2019). Havas dispose d'options d'achat et les actionnaires de Gate One disposent d'options de vente de leur participation à Havas à un prix actualisé estimé à 21M€ en fonction de la performance financière de Gate One. Havas détient 63% de Shobiz Ltd (société non consolidée au 31/12/2019). Havas dispose d'options d'achat et les actionnaires de Shobiz disposent d'options de vente de leur participation à Havas à un prix actualisé estimé à 7M€ en fonction de la performance financière de Shobiz.
- (6) Dans certains pays, il arrive que des achats d'espaces publicitaires soient couverts par des garanties octroyées par Havas.
- (7) Dans le cadre du régime de retraite à prestations définies mis en place dans deux filiales du Groupe au Royaume-Uni, Havas s'engage à combler toute insuffisance des actifs placés dans les fonds de pension pour un montant maximal de 24,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2019, une provision à ce titre est comptabilisée au bilan pour 32,1 millions d'euros, comparés à 12,0 millions d'euros au 31 décembre 2018. Havas a également consenti une contre-garantie de 12,6 millions d'euros au titre de la «caution fiscale dont bénéficient ses filiales.
- (8) Au 31 décembre 2019, le total des lignes de crédit confirmées non tirées reçues des établissements de crédit s'élève à 586,9 millions d'euros dont 510,0 millions d'euros sont à moyen terme. Le Groupe dispose, par ailleurs, de lignes de crédit non tirées, non confirmées pour un montant total de 265,3 millions d'euros qui n'est pas inclus dans le tableau ci-dessus. La plupart des lignes de crédit accordées aux filiales du Groupe fait l'objet de garanties consenties par Havas SA.

Le Groupe n'a pas connaissance d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur, en dehors de ceux mentionnés ci-dessus.

5.2.31. Instruments financiers

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des justes valeurs de tous les instruments financiers du Groupe :

	31.12.2019	Courant	Non courant	31.12.2018	Courant	Non courant
(en millions d'euros)						
Actifs financiers	IFRS9			IFRS9		
Actifs évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables - Courant (1)	22	22		20	20	
Participations non cotées - Niveau 2	22	22		20	20	
Actifs Financiers évalués à la juste valeur par résultat	5	5		5	5	
Mise à la fair value dérivés - Actif < 1 an Par autres éléments du résultat global - Niveau 1				3	3	
Mise à la fair value dérivés - Actif < 1 an Par P&L - Niveau 1	1	1				
VMP - Equivalents de trésorerie - Niveau 1	1	1		2	2	
Actifs Financiers comptabilisés au coût amorti	3 485	3 474	11	3 484	3 474	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie - Niveau 2	591	591		566	566	
Clients - Niveau 2	2 219	2 219		2 259	2 259	
Autres débiteurs - Niveau 2	656	656		640	640	
Autres actifs financiers courants - Niveau 2	8	8		9	9	
Autres actifs financiers non courants - Niveau 2	11		11	10		10
TOTAL	3 512	3 501	11	3 509	3 499	10

(1) Ces actifs correspondent aux participations cotées (niveau 1) et participations non cotées (niveau 2) que Havas a choisi de classer dans la rubrique de juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global. Ces actifs financiers étaient classés en actifs financiers disponibles à la vente jusqu'au 31 décembre 2017.

(2) Correspondent au 31 décembre 2017 aux participations reclassées en juste valeur par les autres éléments non recyclables du résultat global à partir du 1er janvier 2018 dans le cadre de l'entrée en vigueur de la norme IFRS9.

Le niveau 1 correspond à une valorisation des actifs et des passifs financiers à la valeur de marché, alors que le niveau 2 est basé sur un modèle prenant en compte des données observables.

VMP = Valeurs Mobilières de Placement

	31.12.2019	Courant	Non courant	31.12.2018	Courant	Non courant
(en millions d'euros)						
Passifs Financiers	IFRS9			IFRS9		
Passifs Financiers évalués à la juste valeur par résultat	1	1		1	1	
Mise à la fair value dérivés - Passif < 1 an Par autres éléments du résultat global - Niveau 1	1	1		1	1	
Passifs Financiers comptabilisés au coût amorti	3 928	3 915	13	3 925	3 517	408
Découverts bancaires - Niveau 2				1	1	
Dettes Fournisseurs - Niveau 2	2 070	2 070		2 100	2 100	
Autres créditeurs - Niveau 2	1 416	1 416		1 389	1 389	
Autres passifs courants - Niveau 2	9	9		7	7	
Autres passifs non courants. - Niveau 2	11	1	10	6		6
Emprunts et dettes financières (-1 an) - Niveau 2	419	419		20	20	
Emprunts et dettes financières Long Terme - Niveau 2	3		3	402		402
TOTAL	3 929	3 916	13	3 926	3 518	408

5.2.32. Politiques de gestion des risques financiers

Risque de taux d'intérêt

Dans le cadre de son exploitation, le Groupe peut être exposé au risque d'évolution des taux d'intérêt. Ce risque dépend du type de taux (fixe ou variable) et du sens de la variation. A taux fixe, un placement sera affecté négativement par une hausse des taux tandis qu'un financement le sera par une baisse. Par contre, à taux variable, les situations sont inversées.

La politique du Groupe est de répartir les financements à moyen et long terme entre taux fixe et taux variable de manière relativement équilibrée afin de limiter ce risque. Dans cette optique, le Groupe pratique une politique de gestion non spéculative des taux en utilisant le cas échéant des swaps de taux.

Au 31 décembre 2019, Havas ne dispose pas de portefeuille de swaps de taux d'intérêt.

Dans le cadre de la couverture d'actifs et passifs financiers par des dérivés, les pertes et gains générés par les dérivés sont enregistrés en résultat s'il s'agit d'une couverture de juste valeur, ou en capitaux propres si cela concerne une couverture de flux futurs, dès lors que l'efficacité de la couverture est démontrée.

La politique de placement du Groupe consiste à investir les excédents de trésorerie de Havas SA et de ses filiales dans des placements à court terme en priorité auprès de contreparties bancaires de premier rang définies par le Groupe. Il s'agit des produits à taux variable ou révisable délivrant les meilleurs rendements, et répondant aux critères d'équivalents de trésorerie selon la norme IAS 7.

Au 31 décembre 2019, l'exposition nette au risque de taux par échéance se présente comme suit :

Valeurs contractuelles (en millions d'euros)	Total au 31.12.2019	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Taux fixe				
Emprunts obligataires	399		399	
Passif (actif) net à taux fixe avant couverture	399		399	
PASSIF (ACTIF) NET A TAUX FIXE APRES COUVERTURE	399		399	
Taux variable				
Emprunts bancaires	12	12		
Découverts bancaires	1	1		
Autres passifs financiers	11	9	2	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(566)	(566)		
Passif (actif) net à taux variable avant couverture	(542)	(544)	2	
PASSIF (ACTIF) NET A TAUX VARIABLE APRES COUVERTURE	(542)	(544)	2	

Les avoirs nets à taux variable, en valeur contractuelle, après gestion s'élèvent à 542 millions d'euros. Une variation de 100 points de base aurait un impact de 5,4 millions d'euros sur le résultat du Groupe avant impôt.

Risque de crédit

Le Groupe fournit des conseils et services dans le domaine de la communication à une large palette de clients opérant dans différents secteurs dans le monde. Des délais de règlement sont accordés aux clients éligibles. Le risque de concentration de crédit à un quelconque pays ou à un client en particulier étant peu important, le risque de non-recouvrement des créances est limité. Le Groupe a sélectionné en 2015 un assureur crédit de premier plan pour couvrir ses principaux risques crédit clients dans le monde.

Par ailleurs, dans le cadre de ses opérations sur les marchés financiers et bancaires, le Groupe se trouve confronté au risque de contrepartie bancaire. Celui-ci se manifeste principalement pour la gestion du risque de change, de taux d'intérêt ainsi que pour les placements et les financements. Une défaillance ou une détérioration de la situation financière d'une contrepartie aurait un impact négatif pour le Groupe du fait de la perte de placements ou des difficultés à trouver des financements futurs.

Cependant, afin de réduire au minimum ce risque, le Groupe a initié depuis 2006 un processus de rationalisation de ses relations bancaires, et privilégie des banques de premier rang. De surcroît, les placements et les financements sont répartis dans un certain nombre de ces banques sous la supervision de la Direction Générale du Groupe.

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2019, le Groupe dispose d'une part de 591,3 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie. Ce poste est composé de disponibilités (soldes créditeurs de banques) pour 590,2 millions d'euros et de placements inférieurs à trois mois pour 1,0 million d'euros.

D'autre part, le Groupe dispose également à cette date de lignes de crédit court terme non confirmées sous forme d'autorisation de découverts bancaires et de crédit revolving non tirés pour un montant total de 269,0 millions d'euros, des lignes de crédit confirmées à court et moyen termes pour un montant total de 586,9 millions d'euros dont 30 millions d'euros à échéance 2020, 30 millions d'euros à échéance 2021, 150 millions d'euros à échéance 2023 et 250 millions d'euros à échéance 2024 et 50 millions d'euros à échéance 2025. Par ailleurs, sur le programme d'émission de billets de trésorerie de 400,0 millions d'euros. L'enveloppe disponible au 31 décembre 2019 s'élève à 400,0 millions d'euros.

La Direction Financement et Trésorerie du Groupe a centralisé une part importante des besoins de financement par la mise en place de cash-pooling domestiques et de cash-pooling internationaux dans les principaux pays où le Groupe est implanté. Cet outil permet une centralisation de l'essentiel des soldes de trésorerie des pays clés au niveau de la société Havas pour une meilleure maîtrise des coûts de financement, ainsi qu'une optimisation des placements. Dans la mesure du possible, le cash-pooling physique, en l'occurrence le « ZBA » (Zero Balance Account), est privilégié par rapport au cash-pooling notionnel qui demeure l'exception. Selon ce modèle, les soldes bancaires des filiales sont compensés virtuellement par la banque de la société pivot de trésorerie domestique. Les transferts physiques des montants nets sont réalisés à la fois de manière hebdomadaire et aux dates d'arrêté comptable.

Havas dispose de disponibilités et de lignes de crédit confirmées suffisantes pour honorer les échéances à moins d'un an de la dette financière pour un montant total de 419 millions d'euros, et des dettes de « earn-out » et de « buy-out » pour un total de 70 millions d'euros. Havas ne présente pas de risque de liquidité.

Au 31 décembre 2019, la dette financière à plus d'un an au bilan s'élève à 2,5 millions d'euros. Elle est constituée notamment de la participation des salariés.

Havas pourrait avoir besoin de refinancer une partie de sa dette existante à l'échéance si sa capacité d'autofinancement et sa trésorerie s'avéraient insuffisantes dans les années à venir pour le service de la dette existante et/ou future.

En conséquence, Havas pourrait être amené à refinancer sa dette existante et/ou future à des conditions potentiellement moins favorables que celles à ce jour, ce qui pourrait affecter de manière négative la situation financière et les résultats du Groupe.

Une défaillance de Havas à plus long terme au titre de certains de ses emprunts pourrait conduire à une accélération du remboursement de ses autres dettes.

Le Groupe ne fait pas l'objet de notations financières par les agences de notation.

Risque de change

Le Groupe, du fait de sa présence dans une cinquantaine de pays, est exposé aux fluctuations des taux de change. Les états financiers du Groupe étant libellés en euros, toute variation des cours des devises par rapport à l'euro peut avoir un impact sur les écarts de conversion des postes de bilan, les fonds propres, et le compte de résultat consolidés. Le dollar US et la livre sterling sont les deux principales devises susceptibles de générer des impacts significatifs. Suite au vote du Brexit le 23 juin 2016, Havas a opté pour le maintien de la même méthode de conversion des comptes des filiales britanniques pour la clôture 2018. A ce titre, les effets de change sont décrits dans les notes de renvoi (1) de l'Etat du résultat global, et (5) de la note 5.2.3 « Ecart d'acquisition ».

Par ailleurs, Havas effectue des opérations en Argentine. En raison d'une hyperinflation du peso argentin, le taux moyen utilisé par Havas correspond au taux de clôture en décembre 2018.

En 2019, la marge brute est réalisée à hauteur de 28,7% dans la devise euro, 44,7% dans la devise dollar US et 4,7% dans la devise livre sterling, tandis que le résultat opérationnel courant est réalisé à hauteur de 39,6% dans la devise euro, 51,8% dans la devise dollar US et 5,7% dans la devise livre sterling.

Le tableau ci-dessous résume les différents impacts d'une variation de 1% du cours du dollar US et de la livre sterling par rapport à l'euro :

(en millions d'euros)	Impact sur le résultat opérationnel					
	Impact sur la marge brute		courant		Impact sur les capitaux propres	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
Dollar US	10	(10)	1	(1)	5	(5)
Livre sterling	1	(1)	0	0	2	(2)

Sur le plan opérationnel, le Groupe est peu affecté par le risque de change. En effet, l'essentiel des opérations est effectué sur les marchés domestiques des agences. Elles sont donc libellées en devise locale. Les flux futurs en devises étrangères, notamment pour des clients globaux, font l'objet de couverture de risque de change.

Sur le plan du financement, il convient de distinguer deux niveaux :

- les prêts et emprunts intragroupe hors zone euro, y compris ceux qui résultent du fonctionnement du cash-pooling international, sont systématiquement couverts ; dans ce contexte, le risque se limite principalement à la traduction en euro des états financiers des filiales hors de la zone euro ;
- les filiales du Groupe se financent en cash-pooling domestiques, ou auprès des banques locales et en devises locales ; par conséquent, ces financements locaux n'engendrent pas de risque de change.

Les instruments dérivés utilisés dans le cadre de la couverture du risque de change sont exclusivement des instruments vanilles (change à terme « plain vanilla ») et options de change à prime nulle, généralement d'une durée de moins de trois mois. Ils sont gérés au niveau de la trésorerie centrale en priorité ou au niveau des trésoreries centralisées dans les principaux pays.

Au 31 décembre 2019, le portefeuille de couverture comprenait notamment les éléments significatifs suivants :

- achats à terme de 396,3 millions de dollars US pour une contrevaaleur de 357,8 millions d'euros, dont la juste valeur totale s'élevait à -1,00 million d'euros,
- achats à terme de 66,5 millions de livres sterling pour une contrevaaleur de 77,6 millions d'euros, dont la juste valeur représentait -0,09 million d'euros,
- ventes à terme de 189,5 millions de dollars hong kongais pour une contrevaaleur de 21,9 millions d'euros, dont la juste valeur représentait -0,03 million d'euros
- ventes à terme de 53,3 millions de dollars australiens pour une contrevaaleur de 32,7 millions d'euros, dont la juste valeur représentait -0,05 million d'euros, et
- ventes à terme de 269,0 millions de pesos mexicains pour une contrevaaleur de 12,5 millions d'euros, dont la juste valeur représentait -0,02 million d'euros.

L'effet résultat de la valorisation à la juste valeur des instruments dérivés ci-dessus est compensé par la revalorisation des éléments couverts comptabilisés au bilan.

Le tableau suivant présente la ventilation de l'actif net par principales devises au 31 décembre 2019 :

(en millions d'euros)	TOTAL	Euro	Dollar US	Livre Sterling	Autres
Actifs	6 648	3 159	1 467	685	1 337
Passifs	5 008	2 234	1 313	577	884
Actif net avant gestion	1 641	925	155	108	453
Swaps de taux de change		(392)	365	90	(63)
ACTIF NET APRES GESTION	1 641	533	520	198	390

Gestion du capital

Le Groupe a pour objectif de maintenir un ratio raisonnable entre dette financière nette et capitaux propres consolidés qui se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Dette financière (Trésorerie) nette	(169)	(143)
Capitaux propres consolidés	1 641	1 688
RATIO SUR DETTE FINANCIERE - (TRESORERIE) NETTE / CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	-10,3%	-8,5%

5.2.33. Risques et litiges

Dans le cours normal de leurs activités, Havas SA et ses filiales sont parties à un certain nombre de procédures judiciaires, administratives ou arbitrales. Les charges susceptibles de résulter de ces procédures font l'objet de provisions dans la mesure où elles sont considérées comme probables et quantifiables. Les montants provisionnés à ce titre ont fait l'objet d'une appréciation du risque au cas par cas (cf. note 5.2.17).

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, actuellement en suspens, dont la Société pourrait être menacée, susceptible d'avoir eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Litiges fiscaux

Précompte

En 2003, Havas SA a réclamé par voie contentieuse le remboursement du précompte mobilier acquitté par la Société entre 2000 et 2002 sur la redistribution de dividendes de source européenne.

Dans le cadre de ce contentieux opposant Havas SA à l'État français, les tribunaux administratifs ont prononcé en 2008 la restitution d'un montant de 33,5 millions d'euros à Havas SA, montant équivalent au précompte mobilier payé au titre des années 2000 à 2002, majoré de 8,5 millions d'euros d'intérêts moratoires dus par le Trésor public.

L'État français a fait appel des jugements des tribunaux précités.

Par décision du Conseil d'Etat en date du 13 novembre 2013, l'affaire a été renvoyée devant la Cour Administrative d'Appel de Paris.

Le 23 mai 2014, la Cour Administrative d'Appel de Paris a annulé les jugements du Tribunal de Montreuil du 10 juillet 2008 ainsi que celui rendu par le Tribunal Administratif de Paris du 14 octobre 2008.

Les impositions ont été rétablies pour l'intégralité des sommes initialement restituées assorties des intérêts moratoires, en date du 21 juillet 2014 pour le précompte acquitté au titre de l'exercice 2002 et en date du 15 septembre 2014 pour les précomptes acquittés au titre des exercices 2000 et 2001.

La Société a procédé au règlement respectif des précomptes 2000, 2001 et 2002.

La Société a introduit un pourvoi en cassation le 23 juillet 2014 à l'encontre de l'arrêt rendu le 23 mai 2014 par la Cour Administrative d'Appel de Paris.

Deux notes en délibérées ont été produites les 11 et 12 juillet au Conseil d'Etat suite à la publication par la Commission Européenne du 8 décembre 2016 d'un arrêt indiquant qu'elle allait porter plainte contre la France pour absence en conformité.

Le 28 juillet 2017, le Conseil d'Etat a refusé l'admission du pourvoi en cassation exercé par la société Havas contre la décision de la Cour Administrative d'Appel de Versailles du 23 mai 2014, décision qui met fin irrévocablement au contentieux fiscal et prive Havas d'obtenir le remboursement du précompte.

Pour rétablir la société Havas dans son droit à indemnisation financière pour la somme de 38 millions d'euros, trois actions combinées vont être mises en œuvre :

- Nouvelle plainte devant la Commission Européenne,
- Saisine de la Cour Européenne des Droits de l'Homme,
- Action indemnitaire en engagement de la responsabilité de l'Etat.

Le 29 mai 2018, pour faire suite à la non-réponse à la réclamation indemnitaire relative à la responsabilité de l'Etat du fait de la décision du Conseil d'Etat adressée aux Ministres des comptes publics et de la Justice, une requête introductive a été déposée par la société auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Le 31 octobre 2019 l'Administration a adressé à la société un mémoire en réponse demandant le rejet de la requête initiée en mai 2018 par la société.

Concernant le recours en manquement contre la France qui avait été transféré à la Cour de Justice Européenne, le 4 octobre 2018, cette dernière a rendu son jugement dans l'affaire du précompte.

Conformément aux conclusions de son avocat général, la Cour condamne la France pour avoir restreint de façon abusive les possibilités de remboursement du précompte que certaines entreprises avaient acquitté à tort.

Cette décision valide l'action en responsabilité contre l'Etat qu'HAVAS a engagée pour préserver ses droits consécutivement au refus du Conseil d'Etat d'examiner sa demande.

Autres

Risque Dentsu

Suite à l'annulation, le 14 janvier 2005, de la sentence arbitrale du 6 juin 2000 aux termes de laquelle avait été rejetée la demande de la société Dentsu visant au remboursement du prix de la cession de la société belge Eurocom International Brussels par Havas, la société Dentsu a introduit une nouvelle procédure arbitrale au mois de mai 2011.

Le 20 novembre 2012, le tribunal arbitral a condamné Havas SA et Euro RSCG Groep Worldwide BV à verser à la société Dentsu 1 896 385,46 euros, assortie des intérêts à compter du 20 avril 1998. Un recours aux fins d'obtenir l'annulation de la sentence du 20 novembre 2012 a été rejeté en juin 2014. Havas a donc interjeté appel de cette décision.

Le 25 avril 2017, la Cour d'Appel de Bruxelles a rejeté l'appel de Havas Worldwide Netherlands B.V, anciennement dénommée Euro RSCG Groep Worldwide BV.

Le 14 septembre 2017, Havas et Havas Worldwide Netherlands B.V ont signifié à Dentsu Inc une requête en cassation contre l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Bruxelles.

Le 14 décembre 2017, Dentsu a fait signifier un mémoire en réponse au pourvoi en cassation de Havas et Havas Worldwide Netherlands B.V, soulevant une fin de non-recevoir.

Le 10 Janvier 2018, Havas et Havas Worldwide Netherlands B.V ont déposé un mémoire en réplique.

Le 27 juillet 2018, Havas et Havas Worldwide Netherlands B.V ont déposé une note d'observation en réponse aux fins de non-recevoir opposées par Dentsu, visant les griefs évoqués par Havas et Havas Worldwide Netherlands dans le moyen unique de cassation.

La procédure est en cours.

Enquête des autorités judiciaires américaines sur les pratiques commerciales dans le secteur de la publicité

Le 11 juin 2018, Havas a reçu une injonction de communiquer des pièces relatives à l'une de ses filiales espagnoles, la société Havas Media Alliance WWSL. Ces pièces ont été transmises aux autorités américaines compétentes. Cette demande des autorités judiciaires américaines paraît être relative aux pratiques commerciales suivies en matière de rabais et ristournes. A ce stade, Havas n'est partie à aucune procédure et n'est pas mis en cause.

Procédure concernant les prestations fournies par Havas Paris à Business France

La société Havas Paris, filiale de Havas SA, a été mise en examen le 7 février 2019 pour recel de favoritisme. Cette mise en examen est intervenue dans le cadre d'une information judiciaire ouverte par le Parquet de Paris pour délit de favoritisme qui serait reproché à la société Business France à l'occasion de l'organisation d'une prestation de communication confiée par Business France à Havas Paris. Havas Paris conteste les faits qui lui sont reprochés et a immédiatement formé appel de cette décision.

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 41



5.2.34. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2019

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
EUROPE			
ALLEMAGNE			
HAVAS DÜSSELDORF GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS HAMBURG GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS LIFE DÜSSELDORF GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS MÜNCHEN GMBH	100	100	Allemagne
FUEL GERMANY GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS GMBH	100	100	Allemagne
MPG SOLUTIONS GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS MEDIA FRANKFURT GMBH	100	100	Allemagne
ARENA MEDIA DEUTSCHLAND GMBH	100	100	Allemagne
MEDIA CONTACTS DEUTSCHLAND GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS MEDIA GERMANY GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS SPORTS AND ENTERTAINMENT GERMANY GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS HOLDING DEUTSCHLAND GMBH	100	100	Allemagne
FORWARD 1 GERMANY GMBH	100	100	Allemagne
HAVAS LIFE BIRD & SCHULTE GMBH	60	60	Allemagne
HEALTH4BRANDS GMBH	60	100	Allemagne
FULLSIX VERWALTUNGS GMBH	100	100	Allemagne
INQUANTA GMBH	100	100	Allemagne
DEEKELING ARNDT ADVISORS IN COMMUNICATIONS GMBH	51	51	Allemagne
AUTRICHE			
HAVAS WIEN GMBH	100	100	Autriche
FUEL AUSTRIA WERBEAGENTUR GMBH	100	100	Autriche
HAVAS MEDIA GMBH	100	100	Autriche
ARENA AUSTRIA GMBH	64	80	Autriche
BELGIQUE			
HAVAS WORLDWIDE BRUSSELS	100	100	Belgique
BOONDOGGLE NV	80	80	Belgique
PROVIDENCE	100	100	Belgique
THE RETAIL CREATIVE COMPANY	100	100	Belgique
HAVAS MEDIA BELGIUM SA	100	100	Belgique
GR.PO.SA	100	100	Belgique
HR GARDENS SA	98	100	Belgique
BULGARIE			
HAVAS GROUP BULGARIA LTD	51	51	Bulgarie
DANEMARK			
HAVAS DANMARK A/S	100	100	Danemark
ESPAGNE			
HAVAS WORLDWIDE SPAIN, SA	100	100	Espagne
ASCI DIRECT, SA	90	90	Espagne
ARNOLD MADRID, SL	100	100	Espagne
PROVIDENCE PUBLICIDAD, SL	100	100	Espagne
DIFUSION Y AUDIENCIAS, SA	100	100	Espagne
HAVAS LIFE, SA	100	100	Espagne
MEDEA MEDICAL EDUCATION AGENCY, SL	100	100	Espagne
ARENA MEDIA COMMUNICATIONS ESPANA SA	80	100	Espagne
HAVAS MEDIA GROUP SPAIN, SA	100	100	Espagne
MEDIA ADVISORS, SA	80	100	Espagne
MEDIA CONTACT, SA	100	100	Espagne
METRICS IN MARKETING, SA	100	100	Espagne
ARCHIBALD INGALL STRETTON, SL	100	100	Espagne
UNCOMMON HOLDING SPAIN, SA	100	100	Espagne
ARENA COMMUNICATIONS NETWORK, SL	80	80	Espagne
HAVAS MEDIA GROUP LEVANTE, S.L.U.	100	100	Espagne
HAVAS SPORTS, SA	100	100	Espagne

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
PROXIMIA HAVAS, SL	100	100	Espagne
FORWARD HOLDING SPAIN, SL	100	100	Espagne
ADCITY HAVAS, SL	100	100	Espagne
ARTEMIS ALLIANCE, SL	100	100	Espagne
HAVAS MEDIA, SL	100	100	Espagne
MEDIA CONTACTS MOBILE, SL	100	100	Espagne
HAVAS MANAGEMENT ESPANA, SL	100	100	Espagne
ELISA INTERACTIVE, SL	100	100	Espagne
FULLSIX, SL	100	100	Espagne
RESEARCH & DEVELOPMENT MARKETING LAB, SL	100	100	Espagne
RED BIRD COMUNICACIÓN, SL	100	100	Espagne
ESTONIE			
BALTIC MEDIA HOLDING OÜ	51	51	Estonie
IDEA MEDIA OÜ	51	100	Estonie
MEEDIAAGENTUUR OÜ	51	100	Estonie
IDEA AD AS	51	100	Estonie
FINLANDE			
HAVAS WORLDWIDE HELSINKI OY	100	100	Finlande
FRANCE			
HAVAS	100	100	France
INTERCORPORATE	99	100	France
H4B PARIS SARL	100	100	France
ROME	99	100	France
THE HOURS PUBLISHING	100	100	France
THE HOURS FRANCE	100	100	France
HAVAS EVENTS	91	100	France
HAVAS PROGRAMMATIC HUB	100	100	France
ABSOLUT REALITY	100	100	France
HAVAS PARIS	99	99	France
BETC	100	100	France
HAVAS LIFE PARIS	100	100	France
HAVAS FACTORY	100	100	France
BETC DIGITAL	100	100	France
CLOVIS	99	100	France
LNE	99	100	France
W & CIE	68	68	France
HAVAS RH	98	100	France
XAVIER GUILLON CONSEIL (XGC)	100	100	France
HAVAS 04	100	100	France
HAVAS 05	100	100	France
HAVAS 06	100	100	France
HAVAS 08	100	100	France
UMT	100	100	France
HAVAS SPORTS ENTERTAINMENT	100	100	France
L'EVENEMENTIEL FRANCE	99	99	France
HAVAS EDITION	100	100	France
HAVAS MEDIA FRANCE	100	100	France
ARENA MEDIA COMMUNICATIONS	100	100	France
HERCULES CORP.	100	100	France
RUSSIA COMMUNICATION	51	51	France
HA POLE RESSOURCES HUMAINES	93	93	France
HAVAS FINANCES SERVICES (HFS)	100	100	France
SOCIALYSE	100	100	France
HAVAS 10	90	90	France
OPPCI DE LA SEINE ET DE L'OURCQ	100	100	France
HAVAS IMMOBILIER	100	100	France
HAVAS PARTICIPATIONS	100	100	France

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 43



[Signature]

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
FINANCIÈRE DE LONGCHAMP	100	100	France
LONGCHAMP PARTICIPATIONS	100	100	France
GENERAL POP	100	100	France
HAVAS IT	100	100	France
MFG R&D	100	100	France
ROSAPARK	100	100	France
WALTER	68	100	France
ECSELIS	100	100	France
MOBEXT	100	100	France
MEDIA FORWARD COMMUNICATIONS	100	100	France
WINDSOR	68	100	France
EGC & ASSOCIÉS	91	100	France
HAVAS MOTIVATION	99	100	France
CSA	100	100	France
INTERVALLES	100	100	France
FREEDOM HOLDING	100	100	France
FULLSIX GROUP	100	100	France
FULLSIX FRANCE	100	100	France
EKINO	100	100	France
6 AGENCE MEDIA – 6 AM	100	100	France
PRIMEO	100	100	France
HÉLIA	100	100	France
FULLSIX PROD	100	100	France
FULLBOOSTER	100	100	France
BETC KITCHEN	100	100	France
LE MAGAZINE GÉNÉRAL	100	100	France
LES MAGASINS GÉNÉRAUX	100	100	France
AGENCE 79	100	100	France
AM PRODUCTIONS	64	64	France
AGENCE 79 LYON	100	100	France
UN1T	100	100	France
PLEAD	100	100	France
ALL RESPONSE MEDIA (EX HAVAS 23)	100	100	France
ETOILE ROUGE	88	88	France
BETC LUXE PARIS	89	89	France
SOCIALYSE PARIS	100	100	France
DBI DATA BUSINESS INTELLIGENCE	100	100	France
BUZZMAN	51	51	France
PRODUCTMAN	51	100	France
ENERGUMEN	51	100	France
GRÈCE			
HAVAS WORLDWIDE ATHENS ADVERTISING SA	100	100	Grece
FUEL ATHENS COMMUNICATION GROUP SA	100	100	Grece
HONGRIE			
HAVAS WORLDWIDE BUDAPEST KOMMUNIKACIOS ZRT	100	100	Hongrie
HAVAS MEDIA HUNGARY KFT	100	100	Hongrie
ARENA MEDIA HUNGARY KFT	100	100	Hongrie
IRLANDE			
YOUNG ADVERTISING LIMITED	100	100	Irlande
HAVAS IRELAND LIMITED	100	100	Irlande
HAVAS MEDIA IRELAND	100	100	Irlande
CLICKSCO (IRELAND) LIMITED	57	100	Irlande
ITALIE			
HAVAS MILAN S.R.L.	80	80	Italie
PROVIDENCE ITALY S.R.L.	80	80	Italie
HEALTH FOR BRANDS S.R.L.	100	100	Italie
HAVAS PR MILAN S.R.L.	41	51	Italie

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
HAVAS LIFE ITALY S.R.L.	100	100	Italie
HAVAS MEDIA S.R.L.	100	100	Italie
ARENA MEDIA S.R.L.	100	100	Italie
HAVAS EVENTS MILAN S.R.L.	80	100	Italie
INFINITUM S.R.L.	100	100	Italie
ADCITY S.R.L.	100	100	Italie
SCITERION	100	100	Italie
LITUANIE			
HAVAS MEDIA, UAB	51	100	Lituanie
BIG IDEA LT, UAB	51	100	Lituanie
HAVAS GROUP LITHUANIA, UAB	51	100	Lituanie
PUBLICUM, UAB	51	100	Lituanie
SOCIALUS MARKETINGAS, UAB	51	100	Lituanie
ARENA MEDIA UAB,	51	100	Lituanie
GOOD ONE, UAB	51	100	Lituanie
LETTONIE			
IDEA GROUP SIA	51	100	Lettonie
IDEA RIGA SIA	51	100	Lettonie
IDEA HAVAS MEDIA SIA	51	100	Lettonie
ARENA MEDIA SIA	51	100	Lettonie
PAYS-BAS			
HAVAS WORLDWIDE NETHERLANDS BV	100	100	Hollande
HAVAS LEMZ BV	100	100	Hollande
HAVAS WORLDWIDE DIGITAL AMSTERDAM BV	100	100	Hollande
EURO RSCG BIKKER BV	100	100	Hollande
ARNOLD WORLDWIDE PARTNERS AMSTERDAM BV	100	100	Hollande
HAVAS MEDIA NEDERLAND BV	100	100	Hollande
ARENA MEDIA NEDERLAND BV	100	100	Hollande
EURIREFIN BV (mise en équivalence)	50	50	Hollande
POLOGNE			
HAVAS WARSAW SP. Z O.O.	100	100	Pologne
HAVAS MEDIA SP. Z O.O.	100	100	Pologne
SOCIALYSE SP. Z O.O.	100	100	Pologne
HAVAS ENGAGE WARSAW SP. Z O.O.	100	100	Pologne
MARKETING HOUSE SP. Z O.O.	100	100	Pologne
HAVAS PR WARSAW SP. Z O.O.	100	100	Pologne
H WARSAW SP. Z O.O.	100	100	Pologne
HHP SP. Z O.O.	100	100	Pologne
ARENA MEDIA COMMUNICATIONS SP. Z O.O.	80	100	Pologne
FULLSIX MEDIA SP. Z O.O.	100	100	Pologne
PORTUGAL			
HAVAS WORLDWIDE PORTUGAL, LDA	100	100	Portugal
HAVAS DESIGN PORTUGAL, LDA	89	89	Portugal
FUEL PUBLICIDADE, LDA	100	100	Portugal
HAVAS MEDIA - PUBLICIDADE, SA	100	100	Portugal
ARN - MEDIA COMMUNICATIONS PUBLICIDADE, SA	80	100	Portugal
HAVAS - SERVICOS, SA	100	100	Portugal
MEDIA CONTACT PUBLICIDADE, SA	100	100	Portugal
HAVAS SPORTS & ENTERTAINMENT, SA	100	100	Portugal
HAVAS MANAGEMENT PORTUGAL, UNIPessoal LDA	100	100	Portugal
FULLSIX PORTUGAL - MARKETING INTERACTIVO, SA	100	100	Portugal
SIXANDCO, UNIPessoal LDA	100	100	Portugal
DMCM, UNIPessoal LDA	100	100	Portugal
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE			
HAVAS WORLDWIDE PRAGUE, A.S.	100	100	Republique Tcheque
HAVAS PR PRAGUE, S.R.O.	100	100	Republique Tcheque
HERCULES TRANSFORMING COMMUNICATION, S.R.O.	100	100	Republique Tcheque

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 45



[Signature]

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
ARNOLD PRAGUE, S.R.O.	100	100	Republique Tcheque
HAVAS MEDIA CZECH REPUBLIC, S.R.O.	60	60	Republique Tcheque
ROYAUME-UNI			
CONRAN DESIGN GROUP LTD	100	100	Grande Bretagne
HAVAS PR UK LIMITED	100	100	Grande Bretagne
MAITLAND POLITICAL LTD	100	100	Grande Bretagne
HAVAS HELIA LIMITED	100	100	Grande Bretagne
H4B LONDON LIMITED	100	100	Grande Bretagne
MARCOMMS GROUP LTD	100	100	Grande Bretagne
MEDICOM GROUP LTD	100	100	Grande Bretagne
ALL RESPONSE MEDIA LIMITED	57	57	Grande Bretagne
ARNOLD KLP LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS WORLDWIDE LONDON LTD	100	100	Grande Bretagne
THE MAITLAND CONSULTANCY LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS PEOPLE LTD	100	100	Grande Bretagne
HAVAS EHS DISCOVERY LTD	100	100	Grande Bretagne
HAVAS MEDIA LIMITED	100	100	Grande Bretagne
AIS GROUP LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS SPORTS LIMITED	100	100	Grande Bretagne
ARENA BLM HOLDINGS LIMITED	80	100	Grande Bretagne
ARENA MEDIA LTD	80	100	Grande Bretagne
CAKE MEDIA LTD	100	100	Grande Bretagne
CAKE GROUP LIMITED	100	100	Grande Bretagne
BETC LONDON LIMITED	93	93	Grande Bretagne
DIVERSIFIED AGENCIES COMMUNICATIONS LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HR GARDENS LIMITED	98	100	Grande Bretagne
RSMB LIMITED (mise en équivalence)	50	50	Grande Bretagne
MOON STREET LIMITED	100	100	Grande Bretagne
EWDB LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS UK LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS HOLDINGS LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS SHARED SERVICES LIMITED	100	100	Grande Bretagne
HAVAS CANADA HOLDINGS LIMITED	100	100	Grande Bretagne
CREATIVE LYNX GROUP LTD	83	83	Grande Bretagne
CREATIVE LYNX LTD	78	100	Grande Bretagne
SCITERION LIMITED	100	100	Grande Bretagne
ELISA INTERACTIVE LTD	100	100	Grande Bretagne
HAVAS PROGRAMMATIC HUB LIMITED	100	100	Grande Bretagne
FORWARD 1 UK LTD	100	100	Grande Bretagne
ONE GREEN BEAN LONDON LIMITED	51	51	Grande Bretagne
ADCITY UK LIMITED	100	100	Grande Bretagne
CHANDOS COMMUNICATIONS LTD	100	100	Grande Bretagne
JUST HEALTH COMMUNICATIONS LTD	60	60	Grande Bretagne
HERCULES TRANSFORMING PRODUCTION LTD	100	100	Grande Bretagne
GRAND UNION COMMUNICATION LIMITED	100	100	Grande Bretagne
EKINO LIMITED	100	100	Grande Bretagne
FULLSIX MEDIA LIMITED	100	100	Grande Bretagne
TARGET MCG LTD	100	100	Grande Bretagne
45-51 WHITFIELD LTD	100	100	Grande Bretagne
COOLER KING LTD	100	100	Grande Bretagne
ORGANIC MARKETING LTD	100	100	Grande Bretagne
SUPERHERO SCREEN LTD	100	100	Grande Bretagne
TARGET MEDIA LTD	100	100	Grande Bretagne
TARGET LIVE LTD	100	100	Grande Bretagne
THE AUDIENCE PLATFORM LTD	100	100	Grande Bretagne
IRIS LIFE COMMUNICATIONS LTD	100	100	Grande Bretagne
HAVAS SO GROUP LTD	100	100	Grande Bretagne

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
M&C CONSULTANCY LIMITED	60	60	Grande Bretagne
THE MEDICINES MANAGEMENT PARTNERSHIP LLP	36	60	Grande Bretagne
PARTNERS IN MEDICINES MANAGEMENT LLP	36	60	Grande Bretagne
AMO GLOBAL LIMITED	100	100	Grande Bretagne
BTRME	100	100	Grande Bretagne
RED HAVAS LIMITED	100	100	Grande Bretagne
CLICKSCO DIGITAL (UK) LIMITED	57	100	Grande Bretagne
CARBON (AI) LIMITED	57	100	Grande Bretagne
CLICKSCO DIGITAL LIMITED	57	100	Grande Bretagne
RUSSIE			
HAVAS WORLDWIDE LLC	51	100	Russie, Federation
HAVAS S & E OOO (mise en équivalence)	50	50	Russie, Federation
ARNOLD WORLDWIDE LLC	51	100	Russie, Federation
SERBIE			
HAVAS ADRIATIC D.O.O. BEOGRAD	51	51	Serbie
SLOVAQUIE			
HAVAS MEDIA SLOVAKIA, S.R.O.	60	100	Slovaquia
SUEDE			
HAVAS MEDIA AB	100	100	Suede
HAVAS SWEDEN AB	100	100	Suede
HAVAS WORLDWIDE AB	100	100	Suede
SUISSE			
HAVAS AG	100	100	Suisse
HAVAS MEDIA AG	100	100	Suisse
ARENA MEDIA AG	100	100	Suisse
FUEL SWITZERLAND COMMUNICATION AG	100	100	Suisse
BARCODE COMMUNICATIONS AG	100	100	Suisse
AMÉRIQUE DU NORD			
CANADA			
HAVAS WORLDWIDE CANADA, INC.	100	100	Canada
HAVAS HEALTH TORONTO, INC	100	100	Canada
PALM + HAVAS INC.	100	100	Canada
HAVAS MEDIA CANADA	100	100	Canada
HAVAS CANADA HOLDINGS, INC.	100	100	Canada
CLICKSCO DIGITAL MARKETING (CA) LIMITED	57	100	Canada
ÉTATS-UNIS			
HAVAS WORLDWIDE CHICAGO, INC	100	100	Etats Unis
HAVAS HEALTH, INC	100	100	Etats Unis
6TH SENSE, INC	100	100	Etats Unis
HAVAS PR NORTH AMERICA, INC	100	100	Etats Unis
HAVAS WORLDWIDE, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS WORLDWIDE NEW YORK, INC	100	100	Etats Unis
HAVAS EDGE, LLC	100	100	Etats Unis
THE ABERNATHY MACGREGOR GROUP, INC	100	100	Etats Unis
HAVAS WORLDWIDE SAN FRANCISCO, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS IMPACT, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS WORLDWIDE DALLAS, LLC	100	100	Etats Unis
THE HOURS ENTERTAINMENT, LLC	100	100	Etats Unis
WASHINGTON PRINTING, LLC	100	100	Etats Unis
ARENA MEDIA, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS SPORTS & ENTERTAINMENT, LLC	100	100	Etats Unis
ADRENALINE, LLC	100	100	Etats Unis
ARNOLD WORLDWIDE, LLC	100	100	Etats Unis
BRANN, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS ANNEX, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS DISCOVERY, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS PEOPLE LLC	100	100	Etats Unis

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 47



(Signature)

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
CAMP + KING, LLC (mise en équivalence)	25	25	Etats Unis
VICTORS AND SPOILS, INC	54	54	Etats Unis
AUDREY, LLC	100	100	Etats Unis
FORMAND, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS MEDIA GROUP USA LLC	100	100	Etats Unis
MEDIA PLANNING INTERNATIONAL CORPORATION	100	100	Etats Unis
HM INFINITUM, LLC	100	100	Etats Unis
MEDIA PLANNING DIRECT, LLC	50	50	Etats Unis
HAVAS NORTH AMERICA, INC	100	100	Etats Unis
HAVAS CREATIVE, INC	100	100	Etats Unis
BRAND ACUMEN LLC	100	100	Etats Unis
CAMP + KING II, LLC	51	51	Etats Unis
REVENUE FRONTIER, LLC	100	100	Etats Unis
HAVAS FORMULA, LLC	60	60	Etats Unis
SYMBIOTIX, LLC	60	60	Etats Unis
FULLSIX INC.	100	100	Etats Unis
GRAND UNION COMMUNICATION USA INC.	100	100	Etats Unis
HAVAS GEMINI, LLC	60	60	Etats Unis
INTELLIGNOS USA, LLC	100	100	Etats Unis
HVH PRECISION ANALYTICS LLC (mise en équivalence)	50	50	Etats Unis
TRIPTK, LLC	51	51	Etats Unis
ANNEX88, LLC	100	100	Etats Unis
REPUBLICA HAVAS, LLC	51	51	Etats Unis
BATTERY	51	51	Etats Unis
THINK DESIGN COLLABORATIVE LLC	60	100	Etats Unis
MOYEN-ORIENT			
ARABIE SAOUDITE			
FAROUK ADVERTISING AGENCY EST	50	100	Arabie Saoudite
ÉMIRATS ARABES UNIS			
HAVAS WORLDWIDE MIDDLE EAST FZ LLC	50	50	Emirats Arabes Unis
HAVAS MEDIA MIDDLE EAST FZ LLC	50	100	Emirats Arabes Unis
HAVAS MIDDLE EAST FZ LLC	50	50	Emirats Arabes Unis
CLICKSCO FZ LLC	57	100	Emirats Arabes Unis
ISRAËL			
HAVAS WORLDWIDE TEL AVIV LTD	100	100	Israel
BLINK HAVAS LTD	80	80	Israel
LIBAN			
HAVAS WORLDWIDE BEIRUT SAL	50	100	Liban
OMAN			
ASHA ADVERTISING AND MARKETING AGENCY LLC	30	60	Oman
PARADIGM ADVERTISING AND PUBLISHING LLC	30	60	Oman
QATAR			
HAVAS WORLDWIDE DOHA WLL	25	49	Qatar
TURQUIE			
HAVAS WORLDWIDE ISTANBUL ILETISIM HIZMETLERI AS	100	100	Turquie
THE KLAN ILETISIM HIZMETLERI AS	100	100	Turquie
HAVAS ENGAGE PAZARLAMA VE ILETISIM HIZMETLERI AS	100	100	Turquie
PH REKLAM VE DST AS	100	100	Turquie
HAVAS MEDIA TURKEY MEDYA PLANLAMA VE SATINALMA HIZMETLERI AS	100	100	Turquie
ASIE-PACIFIQUE			
AUSTRALIE			
HAVAS SOUTH PACIFIC PTY LTD	90	90	Australie
BD ANZ PTY LTD	100	100	Australie
HAVAS MELBOURNE PTY LTD	100	100	Australie
ARNOLD AUSTRALIA PTY LTD	100	90	Australie
THE RED AGENCY PTY LTD	90	100	Australie
HAVAS AUSTRALIA PTY LTD	90	100	Australie

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
HOST CONSULT PTY LTD	90	90	Australie
ARCADE PTY LTD	90	100	Australie
RAINY DAY INDUSTRIES PTY LTD	90	100	Australie
ONE GREEN BEAN PTY LTD	90	100	Australie
HAVAS MEDIA AUSTRALIA PTY LTD	100	100	Australie
PULSE COLLABORATIONS SYSTEMS PTY LTD	100	100	Australie
ARENA MEDIA AUSTRALIA PTY LTD	100	100	Australie
ADCITY AUSTRALIA PTY LTD	100	100	Australie
CAMBODGE			
HAVAS RIVERORCHID (CAMBODIA) COMPANY LIMITED	75	100	Cambodge
HAVAS BAREFOOT COMPANY LIMITED	75	100	Cambodge
HAVAS CHAMPAGNE COMPANY LIMITED	75	100	Cambodge
CHINE			
EURO RSCG GREAT OCEAN (GUANGZHOU) ADVERTISING CO., LTD	70	70	Chine
SHANGHAI JINGSHI COMPUTER TECHNOLOGY CONSULTING SERVICES CO., LTD	100	100	Chine
SHANGHAI FIELD FORCE MARKETING CONSULTING SERVICES, CO., LTD	100	100	Chine
SHANGHAI PROSPECT MARKETING CONSULTING SERVICES CO., LTD	100	100	Chine
THE SALES MACHINE (SHANGHAI) CO., LTD	100	100	Chine
HAVAS WORLDWIDE CO., LTD	100	100	Chine
SHENZHEN PORDA PR CO., LTD	60	100	Chine
HAVAS LIFE MARKETING CONSULTANCY (SHANGHAI) CO., LTD	51	51	Chine
SHENG ZHONG MARKETING CONSULTANCY (SHANGHAI) CO., LTD	100	100	Chine
HAN WEI GUANGGAO (SHANGHAI) YOU XIAN GONG SI	100	100	Chine
AFFIPERF (SHANGHAI) ADVERTISING CO., LTD	100	100	Chine
FULLSIX CHINA CO., LTD	100	100	Chine
HAVAS GIMC ADVERTISING CO., LTD	51	51	Chine
HAVAS INTEGRATED MARKETING COMMUNICATION (GUANGDONG) CO., LTD.	51	100	Chine
CORÉE			
HAVAS KOREA CO., LTD	100	100	Coree, Republique De
HAVAS DIGITAL KOREA CO., LTD	100	100	Coree, Republique De
HONG KONG			
HAVAS WORLDWIDE HONG KONG LIMITED	100	100	Hong Kong
FIELD FORCE INTEGRATED MARKETING SOLUTIONS LIMITED	100	100	Hong Kong
PORDA HAVAS INTERNATIONAL FINANCE COMMUNICATIONS (GROUP) HOLDINGS	60	60	Hong Kong
VISION INTERNATIONAL ROADSHOW COMPANY LTD	60	100	Hong Kong
HAVAS DIGITAL HONG KONG LIMITED	100	100	Hong Kong
POWEL FINANCIAL PRESS COMPANY LIMITED	60	100	Hong Kong
STAREAST COMMUNICATIONS	100	100	Hong Kong
INDE			
HAVAS WORLDWIDE INDIA PRIVATE LIMITED	100	100	Inde
HAVAS MEDIA INDIA PRIVATE LIMITED	100	100	Inde
HAVAS WORLDWIDE DIGITAL MATRIX PRIVATE LIMITED	100	100	Inde
ARENA INDIA PRIVATE LIMITED	100	100	Inde
HAVAS LIFE SORENTO PRIVATE LIMITED	58	58	Inde
THINK DESIGN	60	60	Inde
LANGOOR DIGITAL PRIVATE LTD	61	61	Inde
SOCIALYSE INDIA PRIVATE LIMITED	100	100	Inde
INDONÉSIE			
PT ADRIWARA KRIDA	100	100	Indonesie
PT MPG INDONESIA	100	100	Indonesie
PT HAVAS WORLDWIDE JAKARTA	100	100	Indonesie
PT HAVAS ARENA INDONESIA	100	100	Indonesie
PT MEDIAKOTA PROMOSI INDONESIA	100	100	Indonesie
JAPON			
HAVAS JAPAN KABUSHIKI KAISHA	100	100	Japon
LAOS			
HAVAS RIVERORCHID (LAO) SOLE CO.LTD	75	100	Laos

HAVAS

RAPPORT ANNUEL 2019 49



[Signature]

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
MALAISIE			
HAVAS IMMERSE SDN BHD	65	65	Malaisie
EPIC-OMNILINK INTEGRATED SDN BHD	100	100	Malaisie
HAVAS MEDIA KUALA LUMPUR SDN. BHD.	100	100	Malaisie
PHILIPPINES			
MEDIA CONTACTS, INC	100	100	Philippines
HAVAS MEDIA ORTEGA, INC	50	80	Philippines
HVMM HOLDINGS PHILIPPINES, INC	40	40	Philippines
MYANMAR			
HAVAS RIVERORCHID COMPANY LIMITED	75	100	Myanmar
HAVAS BAREFOOT CO., LTD	75	100	Myanmar
NOUVELLE ZEELANDE			
HAVAS NEW ZEALAND LTD	60	60	Nouvelle Zelande
HAVAS HELIA LTD	60	60	Nouvelle Zelande
SINGAPOUR			
HAVAS WORLDWIDE SINGAPORE PTE. LTD	100	100	Singapour
ARENA MEDIA ASIA PTE.LTD	100	100	Singapour
SOCIALYSE PTE. LTD	100	100	Singapour
HAVAS MEDIA ASIA PACIFIC PTE. LTD	100	100	Singapour
ADCITY MEDIA ASIA PTE.LTD	100	100	Singapour
HAVAS MEKONG PTE. LTD	75	75	Singapour
TAÏWAN			
HAVAS TAÏWAN LTD	100	100	Taiwan
STAREAST COMMUNICATIONS (TAIWAN) LTD	100	100	Taiwan
HAVAS FIELD FORCE LTD	100	100	Taiwan
THAÏLANDE			
HAVAS WORLDWIDE BANGKOK LIMITED	100	100	Thailande
HAVAS WORLDWIDE DIGITAL BANGKOK LIMITED	100	100	Thailande
CONSUMER CONTACT COMMUNICATIONS (THAILAND) LTD	100	100	Thailande
TBP (THAILAND) LIMITED	100	100	Thailande
HAVAS RIVERORCHID (THAILAND) CO., LTD	51	51	Thailande
HAVAS LIFE BANGKOK LIMITED	100	100	Thailande
VIETNAM			
HAVAS VIETNAM COMPANY LIMITED	65	65	Vietnam
EKINO VIETNAM	100	100	Vietnam
HAVAS RIVERORCHID VIETNAM LTD	71	95	Vietnam
HAVAS RIVERORCHID PR LTD	71	95	Vietnam
AMÉRIQUE LATINE			
ARGENTINE			
HAVAS WORLDWIDE BUENOS AIRES SA	100	100	Argentine
HAVAS MEDIA ARGENTINA SA	100	100	Argentine
ARENA ARGENTINA SA	80	100	Argentine
HAVAS SPORTS ARGENTINA SA	100	100	Argentine
HPH ARGENTINA S.A.	100	100	Argentine
FORWARD COMMUNICATION SA	100	100	Argentine
SOCIALYSE SA	100	100	Argentine
INTELLIGNOS SA	100	100	Argentine
BRÉSIL			
HAVAS WORLDWIDE DIGITAL BRASIL LTDA	100	100	Bresil
HAVAS WORLDWIDE LIFE BRASIL COMUNICACOES SA	100	100	Bresil
HAVAS VERSAO BETA TECHNOLOGIA E COMUNICAÇÃO	100	100	Bresil
HAVASPLUS AGÊNCIA DE PUBLICIDADE LTDA	100	100	Bresil
HVS PARTICIPAÇÕES E CONSULTORIA LTDA	100	100	Bresil
HPH BRASIL MARKETING LTDA	100	100	Bresil
BETC HAVAS AGENCIA DE PUBLICIDADE LTDA	100	100	Bresil
CHILI			
FUEL PUBLICIDAD LIMITADA	100	100	Chili

	% Groupe	% Contrôle	Lieu
HAVAS WORLDWIDE SANTIAGO SA	100	100	Chili
FUEL CHILE SA	100	100	Chili
HAVAS MEDIA CHILE SA	99	99	Chili
MEDIA CONTACT CHILE SA	100	100	Chili
ARENA CHILE SA	79	99	Chili
HAVAS MEDIA GROUP CHILE SA	100	100	Chili
FORWARD MEDIA CHILE SPA	100	100	Chili
GROELANDIA SPA	100	100	Chili
ISLANDIA SPA	100	100	Chili
COLOMBIE			
HAVAS WORLDWIDE COLOMBIA S.A.S	100	100	Colombie
HAVAS MEDIA COLOMBIA SAS	100	100	Colombie
ARENA COMMUNICATIONS COLOMBIA SAS	80	100	Colombie
PROXIMIA SAS	100	100	Colombie
FORWARD MEDIA S.A.S	100	100	Colombie
COSTA RICA			
RED STAR DIGITAL CR LIMITADA	100	100	Costa Rica
TRIBU NAZCA, S.A	75	75	Costa Rica
FUSION DE PRODUCCION DIGITAL, S.A.	75	100	Costa Rica
PROMOTICA DE COSTA RICA PCR, S.A.	75	100	Costa Rica
ARENA MEDIA SOCIEDAD ANONIMA	75	100	Costa Rica
PSTIV MEDIA, SOCIEDAD ANONIMA	100	100	Costa Rica
MEXIQUE			
HAVAS WORLDWIDE MÉXICO, SA DE CV	100	100	Mexique
HAVAS LIFE MÉXICO, SA DE CV	100	100	Mexique
HAVAS WORLDWIDE VALE, SA DE CV	73	73	Mexique
HAVAS WORLDWIDE DIGITAL VALE, SA DE CV	73	100	Mexique
BEST VALUE MEDIA, SA DE CV	73	100	Mexique
J.V. VALE, SA DE CV	73	100	Mexique
VALE BATES, SA DE CV	73	100	Mexique
HAVAS MEDIA, SA DE CV	95	95	Mexique
HAVAS MEDIA SERVICES, SA DE CV	95	100	Mexique
ARENA COMMUNICATION, SA DE CV	80	100	Mexique
HAVAS SPORTS, SA DE CV	100	100	Mexique
HAVAS MEDIA REGIONES, SA DE CV	100	100	Mexique
FORWARD MEDIA COMMUNICATIONS, SA DE CV	83	100	Mexique
PÉROU			
HAVAS MEDIA PERU S.A.C.	100	100	Perou
ARENA MEDIA PERU S.A.C.	80	100	Perou
FORWARD MEDIA PERU S.A.C.	100	100	Perou
HAVAS WORLDWIDE PERU S.A.C.	100	100	Perou
ESPECIALIDADES DIGITALES INTERNACIONALES PERU S.A.C.	100	100	Perou
PORTO RICO			
HAVAS WORLDWIDE PUERTO RICO, INC	100	100	Porto Rico
URUGUAY			
BRISLEY, SA	100	100	Uruguay
PHOENA SA	94	94	Uruguay
DREAMA SA	94	94	Uruguay
AFRIQUE			
AFRIQUE DU SUD			
HAVAS WORLDWIDE JOHANNESBURG (PTY) LTD	60	49	Afrique Du Sud
HAVAS MEDIA SOUTH AFRICA (PTY) LTD	100	100	Afrique Du Sud
CO-CURRENCY (PTY) LTD	40	51	Afrique Du Sud
HAVAS BOONDOGGLE (PTY) LTD	78	100	Afrique Du Sud
HAVAS EMPOWERED COMPANY (PTY) LTD	44	49	Afrique Du Sud
HAVAS MEDIA EMPOWERED COMPANY (PTY) LTD	100	100	Afrique Du Sud

% Groupe	% Contrôle	Lieu
-------------	---------------	------

Le périmètre de consolidation ci-dessus comprend Havas SA et l'ensemble de ses filiales.

5.2.35. Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge par le Groupe

	Constantin Associés ⁽¹⁾						AEG Finances ⁽¹⁾					
	Commissaires aux comptes				Réseau		Commissaires aux comptes				Réseau	
	M€		%		M€	%	M€		%		M€	%
	2019	2018	2019	2018	2019 - 2018	%	2019	2018	2019	2018	2019 - 2018	%
Certification des comptes individuels et consolidés												
- Émetteur	0,9	0,9	60%	60%	n/a		0,4	0,4	67%	67%	n/a	
- Filiales françaises intégrées globalement	0,6	0,6	40%	40%			0,2	0,2	33%	33%		
Sous-total	1,5	1,5	100%	100%			0,6	0,6	100%	100%		
Services autres que la certification des comptes												
- Émetteur												
- Filiales françaises intégrées globalement												
Sous-total												
TOTAL	1,5	1,5	100%	100%			0,6	0,6	100%	100%		

5.2.36. Evènements postérieurs à la date de clôture

Néant.

Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Néant.



29-30, quai de Dion-Bouton - 92817 Puteaux Cedex - France
Tél.: +33 (0)1 58 47 80 00 - Fax: +33 (0)1 58 47 90 38
www.havas.com
335 480 365 RCS Nanterre



A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name.